

Ministère des Transports

ÉTUDE DES CRÉDITS
2015-2016



Questions particulières du deuxième groupe
de l'opposition

Avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

QUESTIONS OFFICIELLES

1. Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère pour 2014-2015, indiquer :
PQ-1
 - a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
 - b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
 - c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2014-2015. Indiquer :
PQ-5
 - a) le lieu ;
 - b) le coût ;
 - c) la ou les dates de participation ;
 - d) le nombre de participants ;
 - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
 - f) le nom de la formation ou de l'activité.

3. Sommes dépensées en 2014-2015 (et prévisions pour 2015-2016) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventilier selon les catégories de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
PQ-6

4. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels ont participé le ministère en 2014-2015, en indiquant pour chacun :
PQ-7
 - a) son mandat ;
 - b) la liste des membres ;
 - c) le budget dépensé ;
 - d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - e) les résultats atteints.

5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère (MTQ et CGER) en 2014-2015 et comparaison avec les six années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
PQ-8

6. Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées et à venir par le ministère et ses organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016. Fournir également le détail toute autre demande de compressions du Conseil du Trésor auprès du ministère ou un de ses organismes. Ventilation par année, par ministères et organismes ainsi que par compressions réalisées et à venir.
PQ-9

7. Liste et copie de tous les sondages effectués en 2014-2015, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.
PQ-10

8. Liste et copie de tous les avis, juridiques et autres, commandés en 2014-2015 par le ministère ou le cabinet du ministre en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception. Indiquer le nombre total d'avis demandés par le ministère.

9. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2014-2015. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.
- PQ-11
10. Mandats donnés à la Société québécoise des infrastructures pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrats, en 2014-2015.
11. Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2014-2015 :
- PQ-12
- a) la liste de tous les concours et tirages effectués;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.
12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2014-2015 :
- PQ-13
- le nom de toutes les campagnes;
 - les coûts de ces campagnes;
 - le nom de la firme ou de professionnel retenu pour la réaliser ;
 - les dates de diffusion de la campagne;
 - les objectifs visés par chaque campagne.
13. Pour 2014-2015, la liste des programmes de financement ou de subventions du Ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun :
- PQ-14
- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
 - c) le montant qui leur a été accordé;
 - d) la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.
14. Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2014-2015 :
- a) Le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques;
 - b) Le montant dépensé par le département des affaires publiques ;
 - c) Le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes.
15. Copie de toute évaluation des tendances entourant l'évolution des coûts des composantes (matériaux et autres) effectuée par le ministère, de même que toute analyse faite sur une base de comparaison interrégionale et interprovinciale.
16. Copie de toute évaluation des tendances entourant l'évolution des coûts des projets effectués par le ministère, de même que toute analyse faite sur une base de comparaison interrégionale et interprovinciale.
- Fournir également toute analyse, évaluation, étude, rapport ou autre portant sur le coût moyen de construction de 1 kilomètre de route asphaltée.
17. Évolution du déficit d'entretien des infrastructures sous responsabilité du ministère pour chaque année financière depuis 2010-2011 et prévisions pour 2015-2016. Ventiler par régions.

18. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de construction du nouvel échangeur Turcot :
- PQ-18
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) le détail de toute modification (ou projet de refonte) apportée au concept initial du projet;
 - d) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - e) l'état d'avancement, l'échéancier et le coût des mesures d'expropriation;
 - f) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon) ;
 - g) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016;
 - h) état et bilan des discussions avec la Ville de Montréal concernant les mesures à prendre suite aux travaux effectués par la Ville pour sécuriser sa source d'eau dans le secteur Atwater;
 - i) coût total à ce jour et estimé des mesures relatives à la protection des couleuvres brunes ;
 - j) coût total à ce jour et estimé des mesures relatives à la protection et au
 - k) transfert de site des faucons pèlerins.
19. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de maintien des structures de l'échangeur Turcot et de La Vérendrye :
- PQ-18
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon) ;
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
20. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de maintien de la structure du Pont Honoré-Mercier :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
21. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de reconstruction des ponts de l'autoroute 30 au-dessus de l'autoroute 20 à Boucherville :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
22. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de prolongement de l'autoroute 70 :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

23. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de construction de l'autoroute 85 :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
24. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de prolongement de l'autoroute 73 :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
25. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de construction de l'autoroute 410 :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
26. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de construction de la route 112 entre Thetford Mines et Saint-Joseph-de-Coleraine :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
27. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de construction de l'autoroute 85 :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
28. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de reconstruction de la route 389 :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
29. Concernant la route 389, état de situation concernant la modification de l'entretien hivernal, notamment entre Manic-2 et Manic-5. Sommes économisées suite à la mise en place de cette mesure, nombre d'accidents répertoriés et nombre de plaintes enregistrées.

30. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de reconstruction de la route 199 :
- état d'avancement du projet;
 - estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - échancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
31. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de reconstruction du boulevard Saint-Anne à Joliette :
- état d'avancement du projet;
 - estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - échancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
32. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de reconstruction des ponts d'étagement du boulevard Lajeunesse à Saint-Jérôme :
- état d'avancement du projet;
 - estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - échancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
33. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de reconstruction du pont d'étagement de l'autoroute 13 au-dessus de l'autoroute 40 :
- état d'avancement du projet;
 - estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - échancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
34. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de réfection des tunnels Ville-Marie et Viger et des ponts d'étagement de l'autoroute 720 :
- état d'avancement du projet;
 - estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - échancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
35. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de réfection du tunnel Mont-Royal :
- PQ-22
- état d'avancement du projet;
 - estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - échancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
36. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de réaménagement de l'Échangeur Dorval :
- état d'avancement du projet;
 - estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - échancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

37. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de réaménagement de l'échangeur Décarie :
- état d'avancement du projet;
 - estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - échancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
38. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de réaménagement de l'échangeur des autoroutes 40 et 73 à Québec :
- état d'avancement du projet;
 - estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - échancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
39. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de prolongement de la route 167 vers les monts Otish :
- état d'avancement du projet;
 - estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - échancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
 - sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016;
 - liste et détail de tous les avenants à des contrats octroyés dans le cadre de ce projet.
40. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de réfection de l'autoroute Dufferin-Montmorency (440) à Québec :
- état d'avancement du projet;
 - estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - échancier des travaux (par phase, lot ou tronçon) ;
 - sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016 ;
 - total des sommes investies pour chaque année financière depuis 15 ans sur l'autoroute.
41. État d'avancement du projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal :
- PQ-16
- échancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet;
 - estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016 ;
 - dates de rencontres entre les fonctionnaires du MTQ et la Ville de Montréal et état des négociations.
42. État d'avancement du projet de reconstruction du pont de l'île-d'Orléans:
- PQ-20
- échancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour;
 - état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

43. État d'avancement du projet d'élargissement de l'autoroute Henri-IV à Québec:
PQ-86
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
44. État d'avancement du projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts de Québec :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
45. État d'avancement du projet de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie à Montréal :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
46. État d'avancement du projet de reconstruction du pont Honoré-Mercier :
PQ-44
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
47. État d'avancement du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
48. État d'avancement du projet d'amélioration de l'accès au port de Montréal :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

49. État d'avancement du projet de reconstruction du pont Gédéon-Ouimet entre Laval et Boisbriand :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
50. État d'avancement du projet de reconstruction du pont Gouin entre Iberville et Saint-Jean-sur-Richelieu :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
51. État d'avancement du projet de construction d'une voie de contournement de la route 138 à Longue-Rive :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
52. État d'avancement du projet de réfection du pont Pie-IX entre Montréal et Laval :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
53. État d'avancement du projet de reconstruction de l'échangeur Saint-Pierre :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

54. État d'avancement du projet de boulevard urbain de l'ouest de l'île de Montréal :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
55. État d'avancement du projet de raccordement du boulevard Cavendish :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

56. Liste des travaux effectués et coûts pour les routes suivantes pour 2014-2015 et prévisions et échéancier pour 2015-2016. Inclure les coûts totaux à ce jour depuis le début de chaque projet et indiquer le coût total estimé pour chacune de ces routes par rapport au coût initial estimé :

PQ-17

- a) l'autoroute 5;
- b) l'autoroute 10;
- c) l'autoroute 13;
- d) l'autoroute 15;
- e) l'autoroute 19;
- f) l'autoroute 20;
- g) l'autoroute 25;
- h) l'autoroute 30;
- i) l'autoroute 40;
- j) l'autoroute 50;
- k) l'autoroute 55;
- l) l'autoroute 70;
- m) l'autoroute 73;
- n) l'autoroute 85;
- o) l'autoroute 185;
- p) l'autoroute 410;
- q) l'autoroute 440 ;
- r) l'autoroute 640;
- s) l'autoroute 720;
- t) la route 101;
- u) la route 104;
- v) la route 113;
- w) la route 111;
- x) la route 112;
- y) la route 113;
- z) la route 116;
- aa) la route 117;
- bb) la route 125;
- cc) la route 132;
- dd) la route 138;
- ee) la route 148;
- ff) la route 167;
- gg) la route 169;
- hh) la route 170;
- ii) la route 175;
- jj) la route 199;
- kk) la route 204;
- ll) la route 289;
- mm) la route 291;
- nn) la route 293;
- oo) la route 295;
- pp) la route 307;
- qq) la route 343;
- rr) la route 362;
- ss) la route 363;
- tt) la route 389;
- uu) la route 395;
- vv) la route 55000.

57. Concernant le projet d'élargissement de l'autoroute 15 et de prolongement de l'autoroute 13:

- a) état de situation et d'avancement du projet, incluant l'échéancier et les estimations de coûts (le cas échéant) ;
- b) copie de l'étude d'opportunité réalisée par le consortium CIMA/DESSAU/GENIVAR et remise au ministère ;
- c) état d'avancement du travail d'analyse en cours au ministère concernant cette étude;
- d) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016 ;
- e) état d'avancement des projets de voies réservées.

58. Concernant le projet de prolongement de l'autoroute 19 :
- a) état de situation et d'avancement du projet, incluant l'échéancier et les estimations de coûts;
 - b) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - c) état d'avancement et bilan de l'analyse du ministère concernant le rapport du BAPE sur le parachèvement de l'autoroute 19 ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis, s'il y a lieu ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
59. Concernant le projet de prolongement de la route 138 :
- a) état de situation du projet à la suite de la résiliation de l'entente avec Pakatan;
 - b) échéancier initial du projet et échéancier actualisé ;
 - c) montants investis jusqu'ici et prévisions pour l'ensemble du projet;
 - d) liste de toutes les enquêtes ou vérifications effectuées à la suite de la résiliation de l'entente avec Pakatan, et copie de tout rapport ;
 - e) ventilation du montant de 1 milliard \$ d'investissements évoqué par le ministre des transports pour ce projet lors de l'étude des crédits budgétaires 2014-2015.
60. Concernant le Pont Champlain :
- a) Liste et copie des études réalisées relativement à l'état du Pont Champlain et à son remplacement ;
 - b) état de situation et d'avancement du projet d'aménagement d'un système de transport en commun sur le futur pont, incluant l'échéancier prévu et les coûts engagés par le ministère ; Prévisions pour 2015-2016 ;
 - c) Concernant le bureau des partenaires et les comités mis en place pour le Pont: liste et dates des rencontres en 2014-2015, personnes présentes, agendas, procès-verbaux, coûts associés, et échéancier des rencontres prévues en 2015-2016.
61. Concernant les projets des haltes routières:
- a) Liste des travaux de réfection ou de construction effectués en 2014-2015 en indiquant le détail des coûts ;
 - b) Prévisions et échéancier des travaux en 2015-2016 et les années suivantes ;
 - c) État d'avancement et détails du projet-pilote de la halte de Lavaltrie;
 - d) Détail de la composition du séquestre exploitant les sept haltes de la phase 1 et coûts mensuels et annuels au total et par halte depuis août 2013, en indiquant la partie provenant des redevances perçues auprès des restaurateurs et autres locataires ;
 - e) Détail des coûts de maintien en état des haltes pour le ministère entre janvier et août 2013 ;
 - f) Liste détaillée de tous les contrats octroyés par le ministère pour chaque année financière depuis 2007 ;
 - g) Bilan et détail des données d'achalandage pour chacune des haltes routières pour 2014-2015;
 - h) Détail des coûts de location pour chaque halte.
62. Concernant l'étude d'opportunité pour un 3e lien routier entre Québec et la Rive-Sud :
- a) état d'avancement des travaux en cours au ministère ;
 - b) indiquer si ces travaux se font dans le cadre des études pour la reconstruction du pont de l'Île d'Orléans ;
 - c) échéancier et coûts prévus pour l'étude d'un 3e lien.
63. Liste détaillée des contrats de démolition d'infrastructures routières octroyés par le ministère avec ou sans appel d'offres, pour des motifs d'urgence ou non, pour chaque année financière pour 2014-2015.

PQ-28

64. Liste détaillée des contrats de reconstruction d'infrastructures routières octroyés par le ministère avec ou sans appel d'offres, pour des motifs d'urgence ou non, pour 2014-2015.
65. Liste et détail des montants consacrés par le ministère en 2014-2015 à l'inspection et l'entretien des ponts, viaducs et autres structures similaires sous sa juridiction. Ventilation par structure et par dépense (entretien et inspection). Prévisions pour 2015-2016.
- PQ-29
66. État d'avancement des travaux du nouvel amphithéâtre de Québec et détails des sommes engagées par le ministère sur les axes routiers adjacents au nouvel amphithéâtre de Québec. Prévisions des travaux pour 2015-2016.
- PQ-51
67. Évolution des effectifs d'ingénieurs et de techniciens au MTQ depuis 2003 en ventilant par catégorie d'emploi et par année. Indiquer le nombre d'ingénieurs et de techniciens supplémentaires embauchés chaque année et les prévisions pour 2015-2016 et les trois années suivantes.
68. Bilan détaillé des actions entreprises par le ministère afin de remédier à sa perte d'expertise : liste des actions et/ou projets mis en œuvre, incluant les coûts, les résultats, les échéanciers, les effectifs concernés. Bilan du Plan d'attraction et de fidélisation du personnel pour 2013-2014 et 2014-2015.
69. Concernant les conditions de travail spécifiques aux ingénieurs:
- a) total et détail des coûts de chaque prime d'embauche aux ingénieurs pour chacune des 5 dernières années financières ;
 - b) copie de la note de service produite par le ministère concernant la fin de ces primes;
 - c) évaluation du ministère concernant l'impact de la fin des conditions de travail spécifiques aux ingénieurs le 30 mars dernier.
70. Liste détaillée de toutes les entreprises ou prestataires de services (incluant les sous-contractants) ayant obtenu un rapport de rendement insatisfaisant et ayant été déclarées inaptés/inadmissibles à contracter avec le ministère pour les années 2013- 2014 et 2014-2015, incluant la raison et la ou les dates. Fournir également la liste des entreprises qui, en 2013-2014 et 2014-2015, ont pu recommencer à contracter avec le ministère, incluant la raison et la ou les dates.
71. Liste des projets pour lesquels, pour chaque année financière depuis 2010, il y a présentement des poursuites judiciaires en cours. Indiquer le nom des parties en cause, l'objet détaillé et la date de la procédure introductive, les montants en cause et s'il y a lieu, la date du jugement (ou désistement ou règlement hors cours). Indiquer clairement quel projet du ministère est en cause.
72. Concernant le Bureau de mise en œuvre du partenariat public-privé :
- PQ-23
- a) Bilan des activités pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016;
 - b) Ventilation du budget total ventilé par catégories pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016;
 - c) Budget de fonctionnement pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016;
 - d) Effectif équivalent ETC pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
73. Concernant le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) :
- PQ-25
- a) la liste des travaux réalisés par circonscription électorale pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016;
 - b) les détails des sommes le constituant et les prévisions pour 2015-2016 ainsi que la répartition par durée d'amortissement;
 - c) les sommes consacrées à l'amortissement et aux intérêts pour 2014-2015 et celles estimées pour 2015-2016 et répartition par durée d'amortissement;

74. Bilan du Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) en précisant :
- PQ-26
- a) les montants versés à chacun des organismes publics de transport;
 - b) le nombre total d'automobilistes, dans chacune des municipalités, ayant versés la contribution de 30 \$ au 31 mars 2015;
 - c) les montants perçus par la taxe sur l'essence, dans chacune des municipalités;
 - d) Les statistiques d'achalandage des organismes publics de transport en commun (en % selon la provenance des usagers et par municipalité dont les automobilistes contribuent au Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun);
 - e) Le calcul de la répartition des sommes à chacun des organismes publics de transport en commun.
75. Bilan du Fonds de gestion de l'équipement roulant :
- a) État de situation au 31 mars 2015 ;
 - b) Détail et ventilation de la provenance des sommes versées au Fonds ;
 - c) Liste ventilée des activités financées par le Fonds pour chaque année financière depuis 2010.
 - d) Pour chaque année financière depuis 2010, surplus accumulés par le Fonds virés au fonds général.
76. Bilan du Fonds de la sécurité routière :
- a) État de situation au 31 mars 2015;
 - b) Détail et ventilation de la provenance des sommes versées au Fonds;
 - c) Liste détaillée des programmes et mesures de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route financés par le Fonds pour chaque année financière depuis sa création;
 - d) Liste des membres du comité consultatif de 7 membres.
77. Bilan du Programme d'aide à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime, aérien et ferroviaire en matière de réduction des émissions de GES (PETMAF) :
- a) État de situation au 31 mars 2015;
 - b) Liste et détail de toutes les demandes déposées et actuellement à l'étude;
 - c) Liste et ventilation de toutes les subventions accordées dans le cadre du programme pour chaque année financière depuis sa mise en place, incluant les bénéficiaires, le montant accordé, les dates, la nature du projet financé;
 - d) Liste et détail de toutes les sommes réduites, annulées et/ou remboursées au ministère depuis 2008 par volet pour cause de non-respect des conditions au programme.
78. Liste des projets des organismes de transport en commun pour lesquels la SOFIL a versé des subventions pour chaque année financière depuis 2010, avec ventilation des montants versés par organisme et par projet. Fournir la liste des projets refusés.
- PQ-27
79. Liste détaillée des achats et des ventes de terrains et de bâtiments par le ministère en 2014-2015 en indiquant les dates et le nom de la personne ou de l'entreprise faisant partie de la vente ou de l'achat. Prévisions pour 2015-2016.
- PQ-30
80. Liste complète et détaillée de tous les immeubles (terrains, bâtiments, immeubles excédentaires) dont le ministère est actuellement propriétaire, incluant l'année d'acquisition, le coût à l'achat, la valeur actuelle et, s'il y a lieu, les revenus de location.
81. Liste et détail des ventes d'immeubles par le ministère pour 2014-2015.
- PQ-30
82. Liste et détail de tous les baux pour les espaces occupés par le ministère en 2014-2015, incluant la liste de tous les baux auxquels le ministère a mis fin (en indiquant les dates de début et fin de location, la raison et le coût du bail lors de la cessation).

83.
PQ-31 Liste et détail des consultations menées par le ministère auprès des communautés autochtones en 2014-2015 en indiquant l'objet, les coûts, le moyen utilisé, les dates et le résultat et prévisions pour 2015-2016. Fournir les noms et le salaire (ou les contrats octroyés) de tout négociateur embauché par le ministère pour mener ces consultations. Indiquer les dates et le sujet des rencontres et le résultat.
84.
PQ-32 Crédits affectés, par programme, au transport en commun en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016. Ventiler en spécifiant la part de la SOFIL, du Fonds des réseaux de transport terrestre et du gouvernement fédéral.
85. Concernant la flotte du ministère des Transports du Québec et des directions territoriales :
- a) Évolution du nombre total de la flotte, ventilée par type de véhicules et par direction territoriale et/ou direction du ministère, pour chaque année financière depuis 2007. Prévisions pour 2015-2016 ;
 - b) Coûts d'acquisition, de location et d'entretien pour chaque année financière depuis 2007. Prévisions pour 2015-2016.
86.
PQ-39 Concernant l'électrification des transports:
- a) sommes allouées en 2014-2015 et prévisions 2015-2016;
 - b) liste, détail et état d'avancement des projets réalisés par le ministère en précisant ceux ayant fait l'objet d'un engagement financier;
 - c) état de situation du programme Roulez électrique;
 - d) état de situation du programme Branché au travail.
87.
PQ-34 Sommes dépensées par le ministère en 2014-2015 pour l'achat ou l'entretien de véhicules électriques ou hybrides. Fournir le nombre total de ces véhicules faisant partie du parc automobile du ministère, en pourcentage du total.
88. Nombre de voitures électriques à basse vitesse de type ZENN circulant présentement sur les routes du Québec en vertu du projet-pilote autorisé par le ministère des Transports en juin 2008. Fournir :
- a) l'échéancier et les coûts initiaux, actuels et prévus du projet-pilote;
 - b) l'état de situation du projet-pilote et les constats tirés;
 - c) le nombre de véhicules inscrits qui peuvent continuer à circuler sur les chemins publics;
 - d) l'état d'avancement des travaux visant à permettre un nouvel encadrement;
89.
PQ-46 Crédits affectés et dépensés aux différents volets du programme Véloce II pour 2014-2015, ventilés par volet, par projet et par région administrative. Prévisions pour 2015-2016. Fournir également un bilan du projet et des différents programmes de la route verte.
90. Concernant le projet d'une Agence des Transports :
- a) Copie de toute étude, rapport, analyse, avis ou autres documents réalisés ou commandés par le ministère concernant la création d'une agence en 2014-2015;
 - b) Liste des personnes ou groupes consultés à ce sujet ;
 - c) Effectifs du ministère affectés à la préparation de la création d'une agence en 2014-2015 s'il y a lieu;
 - d) Les plus récentes estimations des coûts de la création d'une Agence ;
 - e) Les plus récentes estimations des économies générées par la création d'une agence;
 - f) Les plus récentes estimations des effectifs nécessaires pour opérer une Agence.
91.
PQ-56 Liste et détail de tous les mandats donnés à la vérification interne et de l'évaluation de programmes en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

92. Concernant les vérificateurs internes, fournir pour chacune des 14 directions territoriales :
- PQ-57
- a) la liste des vérificateurs pour chaque direction, ainsi que leur rémunération;
 - b) un état de situation de leurs activités et le détail des rapports remis au comité de vérification du Ministère ;
 - c) le bilan de mise en œuvre de cette mesure depuis novembre 2009.
93. Liste et détail des visites ou rencontres avec l'UPAC en 2014-2015 en indiquant : les dates, les dossiers visés, les personnes rencontrées, la direction concernée, la région.
94. Liste des accidents répertoriés impliquant des véhicules de déneigement pour l'année 2014-2015. Fournir la liste des membres et les activités du Comité stratégique sur le déneigement et le bilan de la mise en œuvre des recommandations du comité.
- PQ-66
95. Ventilation de toutes les sanctions, amendes, pénalités ou avertissements octroyés aux conducteurs de véhicules lourds, selon le type d'infraction (limitateur de vitesse, fatigue au volant, etc.), pour chaque année financière depuis 2010.
- PQ-67
96. Nombre de certificats d'exemptions de pneus d'hiver émis pour 2014-2015 avec le détail des motifs d'exemption. Nombre de demandes refusées avec détail des motifs du refus. Fournir les coûts administratifs reliés à la gestion et la délivrance de ces exemptions.
- PQ-69
97. Liste et copie de tous les rapports, études, avis ou autres concernant le covoiturage commercial et ses impacts. État d'avancement des travaux effectués par le ministère sur cette question et liste des rencontres avec les organismes et entreprises de covoiturage commercial.
98. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de remplacement des voitures (MR-63) du métro de Montréal :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase) ;
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
99. Bilan détaillé des travaux concernant le projet Programme Réno-systèmes III du métro de Montréal :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase) ;
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
100. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de construction du centre d'entretien de train de banlieue Lachine :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase) ;
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

101. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de rapibus de la Société de transport de l'Outaouais :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase) ;
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
102. État d'avancement du projet de prolongement du métro de Montréal :
- PQ-24
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins),
 - d) analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - e) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - f) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
103. Concernant le Bureau d'implantation du Métro de Montréal, fournir pour 2014-2015 :
- PQ-24
- a) l'organigramme;
 - b) le nombre d'employés;
 - c) les coûts de fonctionnement pour chaque année financière depuis 2008;
 - d) le budget global et ventilé;
 - e) bilan des activités.
 - f) Fournir les prévisions pour 2015-2016.
 - g) Fournir également la liste, copie et détails des coûts des études concernant le prolongement des lignes de métro.
104. État d'avancement du projet du tunnel Vendôme :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
105. État d'avancement du projet de construction du centre d'entretien de train de banlieue Pointe Saint-Charles :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
106. État de situation du Programme Réno-tunnel :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

107. État d'avancement du projet d'acquisition de 20 nouvelles voitures de train de banlieue et de 3 locomotives par l'AMT :
- échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
108. État d'avancement du projet de voie réservée Pie-IX entre le centre-ville de Montréal et Laval :
- échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
109. État d'avancement du projet de de construction de garages pour la Société de transport de l'Outaouais :
- échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
 - état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
110. Concernant le projet de construction d'une gare de train de banlieue à Saint-Janvier (Mirabel) :
- état de situation et d'avancement du projet, incluant l'échéancier et les estimations de coûts (le cas échéant);
 - copie de tout rapport ou étude réalisée par ou remise au ministère;
 - état d'avancement du travail d'analyse en cours au ministère concernant le ou les rapports ou études ;
 - bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
111. Liste des projets de voies réservées réalisés, en cours de réalisation ou à l'étude sur le réseau routier du Québec (avec échéancier et investissements prévus pour chacun). Fournir pour chaque région la liste des projets reportés depuis 2010 et la liste des projets réalisés en 2014-2015, avec ventilation des coûts par projet par année.
112. Concernant le transfert de 958,5 M\$ du volet réseau routier vers le volet transport collectif confirmé par le PQI 2014-2024 :
- détail de l'utilisation ou des prévisions d'utilisation de cette somme;
 - liste des nouveaux projets de transport collectif réalisés, en cours de réalisation ou à l'étude à la suite de ce transfert;
 - liste des projets du réseau routier retirés, abandonnés ou modifiés à la suite de ce transfert.
113. Concernant la stratégie de mobilité durable:
- liste des activités y étant rattachées en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016;
 - coûts reliés à chacune de ces activités;
 - état d'avancement et bilan pour chacune des activités;
 - valeur totale et répartition détaillée pour 2014-2015 des interventions découlant des programmes d'aide en vigueur.

114. État d'avancement et coûts reliés aux études et/ou scénarios et/ou analyses concernant les projets de tramway à Québec, Montréal, Laval et toute autre ville du Québec (s'il y a lieu). Fournir copie de chaque étude, scénario, rapport ou analyse.
- PQ-36
115. Sommes versées pour 2014-2015 pour le transport collectif pour les régions du Québec et des communautés rurales. Ventiler les montants par région et par MRC. Prévisions des sommes pour 2015-2016.
- PQ-45
116. État d'avancement, copie de toute étude et échéancier (s'il y a lieu) des projets de train rapide Québec-Windsor et tout autre projet de train reliant le Québec à une ville américaine. Fournir les coûts reliés à toute étude depuis 2008. Fournir les coûts reliés à toute étude en cours ou réalisée par le ministère.
- PQ-47
117. Concernant le Train de l'Est:
- a) État de situation complet ;
 - b) Échéancier et état d'avancement de l'ensemble du projet;
 - c) État des dossiers d'expropriation et montants reliés;
 - d) Liste des différents tracés qui ont été étudiés et coûts reliés à chaque étude;
 - e) Les coûts initiaux estimés de l'ensemble du projet;
 - f) Les coûts finaux estimés actuellement pour l'ensemble du projet;
 - g) La ventilation du 175 M\$ versé par le gouvernement à l' AMT.
118. Concernant le projet du Train de l'Ouest :
- a) État de situation complet ;
 - b) Échéancier et état d'avancement de l'ensemble du projet ;
 - c) Tous les scénarios, études, analyses, rapports ou autres commandés par le ministère et le détail des coûts reliés et des firmes qui les ont réalisés ;
 - d) Coûts associés à chacun des scénarios envisagés ;
 - e) Coûts du projet ventilés par année financière depuis 2011 et prévisions pour 2015-2016 ;
 - f) Liste complète et ventilée de tous les contrats octroyés par le ministère dans le cadre du projet.
119. État d'avancement et sommes engagées par le ministère pour tout projet de transport collectif (navette ferroviaire ou autre) reliant l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et le centre-ville de Montréal. Fournir la copie et la liste (incluant les coûts) de toute étude réalisée ou en cours.
- PQ-48
120. Concernant les trains de banlieue :
- a) Liste et copie de toute étude, analyse, rapport, avis ou autres réalisés pour l'amélioration des services et l'expansion ;
 - b) L'échéancier des travaux prévus pour chaque train ou chaque ligne;
 - c) Ventilation de l'achalandage pour chaque ligne en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016;
 - d) Les montants investis pour chaque année financière depuis 2010 pour chaque train (incluant les infrastructures communes), et prévisions pour 2015-2016.
121. Ventilation des ressources financières consacrées pour 2014-2015, et par région administrative, au Programme du transport adapté. Indiquer le nombre de déplacements pour 2014-2015 et les coûts imputables à la croissance des déplacements. Préciser pour chaque région le nombre de personnes en attente de services et la durée moyenne des délais d'attente. Prévisions pour 2015-2016.
- PQ-49
122. Liste de tous les contrats octroyés ou honoraires professionnels versés par le Ministère à la Table québécoise de la sécurité routière, à son président, à un de ses membres ou à un de ses organismes y siégeant dans le cadre des travaux de la Table, et ce pour chaque année financière depuis 2010. Prévisions pour 2015-2016.
- PQ-53
123. État de situation et bilan du Fonds de la sécurité routière. Indiquer quels sont les projets de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route financés par le Fonds et comment le ministère entend en utiliser les surplus accumulés pour 2015-2016.
124. Liste et copie de toute étude, rapport ou avis concernant la modification de l'affichage des cinémomètres en bordure des routes et détails et impacts de la décision du ministère de modifier l'affichage des cinémomètres.

125. État de situation et bilan des travaux en cours au ministère concernant la réflexion stratégique à l'égard de la planification, de la cohérence et de l'établissement des priorités des projets de transport collectif dans la région de Montréal. État des discussions avec les divers organismes de transport et les autres ministères concernés. Indiquer l'échéancier, les coûts engendrés en 2014-2015 et prévus pour 2015-2016 et les effectifs affectés à ces travaux.
126. État d'avancement et bilan des travaux de la Table québécoise de la sécurité routière et liste des rencontres ayant eu lieu en 2014-2015, incluant dates et lieux. Prévisions pour 2015-2016.
127. Liste des sites dangereux et accidentogènes du réseau routier. Crédits prévus par site pour 2015-2016 et dépensés par site pour chaque année financière depuis 2010. Prévision d'investissements dans des interventions de sécurité routière en 2015-2016.
128. Concernant le projet de remplacement des panneaux de signalisation du réseauroutier québécois :
PQ-55
- a) État de situation et d'avancement du projet, incluant le total et le détail des coûts;
 - b) estimation du coût initial et du coût total actuel du projet ;
 - c) Liste et copie de toute étude, analyse, avis, rapport ou autre sur la nécessité de remplacer les panneaux ;
 - d) liste et détail des contrats octroyés pour chaque année financière depuis 2010 à cette fin, incluant le coût et le nom du fournisseur ;
 - e) liste des appels d'offres en cours;
 - f) Fournir les prévisions pour 2015-2016.
129. Liste des contrats accordés par la SAAQ en 2014-2015 en indiquant :
PQ-58
- a) la nature du contrat;
 - b) le mode d'octroi;
 - c) le nom de l'entreprise qui a eu le contrat;
 - d) le coût initial prévu ;
 - e) le coût de tous les avenants et/ou suppléments et la raison.
130. Évolution des revenus provenant des coûts d'immatriculation. Fournir les revenus pour chaque année financière depuis 2010 et les prévisions pour 2015-2016.
131. Ventilation des coûts moyens d'immatriculation et de permis de conduire par catégorie pour chaque année financière depuis 2010. Évolution globale de ces coûts pour les usagers pour chaque année financière depuis 2010.
132. Copie des études, analyses et avis réalisés par ou pour la SAAQ ou le ministère des Transports pour 2014-2015 et les suites qui leur ont été données concernant tout sujet relatif à la sécurité routière. Fournir les coûts de réalisation pour chaque.
PQ-59
133. Pour chaque programme éducatif et campagne de sensibilisation de la SAAQ, fournir pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016 :
PQ-60
- a) le budget détaillé, subventions accordées et/ou coûts engendrés ;
 - b) le détail et le bilan des activités de chacun des programmes;
 - c) les ressources humaines qui y sont affectées ;
 - d) le nom de la ou des firmes responsable(s) du programme ou de la campagne, s'il y a lieu ;
 - e) la liste des projets réalisés dans le cadre de ces programmes.
134. Pour chaque programme éducatif et campagne de sensibilisation de la SAAQ, fournir pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016 :
PQ-61
- a) le budget détaillé, subventions accordées et/ou coûts engendrés ;
 - b) le détail et le bilan des activités de chacun des programmes ;
 - c) les ressources humaines qui y sont affectées ;
 - d) le nom de la ou des firmes responsables (s) du programme ou de la campagne, s'il y a lieu;
 - e) la liste des projets réalisés dans le cadre de ces programmes.
135. Budgets détaillés et liste des contrats et/ou subventions accordées par le ministère et par la SAAQ pour chaque programme et/ou campagne de sensibilisation pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
PQ-62

136. État de situation et évolution pour chaque année financière depuis 2010 du Fonds de l'assurance automobile, incluant les actifs, le passif, le déficit et la provenance des revenus.
137. Pour chacune des catégories d'emploi (contrôleurs routiers, inspecteurs, entreprises, inspecteurs mécaniques), liste détaillée des effectifs de la SAAQ pour chaque année depuis 2010. Prévisions pour 2015-2016.
- PQ-63
138. Bilan de l'application de la Loi sur le corridor de sécurité. Nombre d'infractions, nombre d'incidents, coûts associés à l'implantation de la mesure.
139. Bilan de la réintroduction des cours de conduite obligatoires. Fournir, depuis la mise en œuvre de la mesure, et ce pour chaque année financière :
- a) le nombre d'inscriptions;
 - b) le nombre d'écoles conformes et non-conformes;
 - c) le bilan des sommes dépensées par région et école;
 - d) la liste des écoles reconnues.
140. Bilan du programme « Permis de conduire Plus » : nombre de permis totaux délivrés pour chaque année financière depuis la mise en œuvre de la mesure, coûts totaux et ventilés, nombre de demandes en cours. État de situation pour ceux qui détiennent toujours un permis.
141. Bilan de l'implantation des radars-photos et caméras aux feux rouges. Fournir les coûts et les recettes pour chaque année financière depuis la mise en œuvre de la mesure et l'état des appels d'offres en cours pour l'implantation de nouveaux appareils.
142. Nombre de contrôleurs routiers à l'emploi de la SAAQ et ventilés par région. Nombre d'interventions effectuées et de constats donnés pour chaque année financière depuis 2010.
- PQ-64
143. Nombre de permis spéciaux octroyés par le ministre et par le ministère en 2014-2015 pour les véhicules lourds.
- PQ-68
144. Concernant les projets de télématique :
- a) détails et état d'avancement du projet pilote concernant l'installation de modules GPS dans les véhicules ;
 - b) sommes investies dans le projet et effectifs dédiés pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016 ;
 - c) liste et copie de toute étude, rapport, avis ou autre concernant l'installation de modules GPS dans les voitures ;
 - d) détails des travaux et réflexions en cours visant à rendre le projet pilote permanent;
 - e) description et état d'avancement de tout autre projet d'utilisation de la télématique.
145. Nombre et liste des accidents ferroviaires au Québec pour chaque année depuis 2010 et détails des causes et conséquences de ces accidents.
- PQ-67
146. Liste et détail des projets et montants alloués en infrastructures et systèmes de transport maritime en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016. Ventiler par région.
- PQ-72
147. Ventilation des sommes allouées et investies par le ministère dans le cadre de la stratégie maritime. Nombre d'ETC affectés à des travaux en lien avec cette stratégie et état d'avancement de l'implantation de la stratégie au ministère. Fournir la liste et la copie de toute étude, rapport, note, avis produit par le ministère dans le cadre de cette stratégie en indiquant les coûts.
- PQ-70
148. État de situation des négociations et contrats concernant la cessation des ports par le gouvernement fédéral.

149. Concernant le renouvellement de la flotte des traversiers:
- a) État de situation de la flotte (nombre de traversiers, valeur actualisée, année de construction et de mise à niveau, durée de vie prévue de chacun des bateaux);
 - b) État de situation des travaux pour chaque navire ;
 - c) État de situation des appels d'offres;
 - d) Liste détaillée des dépenses et/ou des contrats octroyés pour l'achat ou la rénovation des traversiers pour chaque année financière depuis 2010, ventilé par traversier et par trajet. Prévisions pour 2015-2016;
 - e) État d'avancement des travaux pour les projets de remplacement des navires Camille-Marcoux, Lucien-L. et Radisson. Indiquer l'échéancier et les coûts initiaux et l'échéancier et les coûts actualisés.
150. État d'avancement du projet d'implantation de pôles logistiques:
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par Je ministère à ce jour ;
 - d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
 - e) bilan des sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016 ;
 - f) nature de la participation du Fonds de solidarité FTQ et liste des rencontres avec le Fonds concernant le développement de projets de pôles logistiques.
151. État d'avancement du projet de 90 M\$ visant à reconfigurer le terminal de croisières au port de Québec :
- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
 - b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
 - c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour;
 - d) état de situation de la passerelle au-dessus du bassin Louise et indiquer si cela fait partie ou non du projet;
 - e) prévisions d'investissements pour 2015-2016.
152. Sommes investies en 2014-2015 pour la réfection/modernisation de l'Aéroport international Jean-Lesage. État de situation du projet et de l'avancement des travaux de chacune des phases et la liste détaillée des contrats octroyés jusqu'à présent. Échéancier prévu et prévisions pour 2015-2016.
- PQ-50
153. Sommes investies en 2014-2015 pour la faisabilité de la voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic.
- a) État de situation du projet et de l'avancement des travaux;
 - b) liste détaillée des contrats octroyés jusqu'à présent;
 - c) Nombre et détails des reports concernant le dépôt des appels d'offres et état de situation des appels d'offres;
 - d) Échéancier prévu et prévisions pour 2015-2016.
154. Concernant la stratégie maritime, comparaison entre « l'enveloppe d'interventions » de 1,5 milliards de \$ prévue à la page B.160 du Plan budgétaire et les investissements de 170, 7 millions \$ prévues à la page B.161 du Plan budgétaire. Explications quant à la nature exacte des « interventions » de 1,5 milliard \$ en précisant la part du gouvernement, la part d'autres organismes publics et la part provenant du privé.
- PQ-70
155. Copie du Plan d'immobilisations initial 2009-2023 de la Société et du Plan d'immobilisations actualisé pour 2014-2015. Fournir l'état d'avancement pour chaque projet.

156. État de situation du projet de réfection de divers embarcadères pour la traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase);
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
157. État de situation du projet de réfection de divers embarcadères pour la traverse de Sorel :
- a) état d'avancement du projet;
 - b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
 - c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
 - d) échéancier des travaux (par phase);
 - e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
158. Liste des compagnies dont le permis de transport a été révoqué par la CTQ pour chaque année financière depuis 2010 par catégorie de permis. Raisons de ces révocations.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

CORRESPONDANCE ENTRE LES QUESTIONS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION ET L'OPPOSITION OFFICIELLE

Les questions du deuxième groupe de l'opposition ci-dessous sont répondues par les réponses aux questions de l'opposition officielle puisque les questions sont similaires.

Question PART CAQ	Question PART PQ	Question officielle du deuxième groupe d'opposition
1.	PQ-1	<p>Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère pour 2014-2015, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ; b. la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ; c. leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
2.	PQ-5	<p>Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2014-2015. Indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le lieu ; b) le coût ; c) la ou les dates de participation ; d) le nombre de participants ; e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ; f) le nom de la formation ou de l'activité.
3.	PQ-6	<p>Sommes dépensées en 2014-2015 (et prévisions pour 2015-2016) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon les catégories de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).</p>
4.	PQ-7	<p>Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels ont participé le ministère en 2014-2015, en indiquant pour chacun :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. son mandat ; b. la liste des membres ; c. le budget dépensé ; d. le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ; e. les résultats atteints.
5.	PQ-8	<p>Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère (MTQ et CGER) en 2014-2015 et comparaison avec les six années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.</p>

6.	PQ-9	Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées et à venir par le ministère et ses organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016. Fournir également le détail toute autre demande de compressions du Conseil du Trésor auprès du ministère ou un de ses organismes. Ventilation par année, par ministères et organismes ainsi que par compressions réalisées et à venir.
7.	PQ-10	Liste et copie de tous les sondages effectués en 2014-2015, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.
9.	PQ-11	Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2014-2015. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.
11.	PQ-12	Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2014-2015 : <ul style="list-style-type: none"> a) la liste de tous les concours et tirages effectués; b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) la liste des concours qui ont pris fin.
12.	PQ-13	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2014-2015 : <ul style="list-style-type: none"> ➤ le nom de toutes les campagnes; ➤ les coûts de ces campagnes; ➤ le nom de la firme ou de professionnel retenu pour la réaliser ; ➤ les dates de diffusion de la campagne; ➤ les objectifs visés par chaque campagne.
13.	PQ-14	Pour 2014-2015, la liste des programmes de financement ou de subventions du Ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun : <ul style="list-style-type: none"> a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention; b) le nom du ou des organismes bénéficiaires; c) le montant qui leur a été accordé; d) la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

18.	PQ-18	<p>Bilan détaillé des travaux concernant le projet de construction du nouvel échangeur Turcot :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) état d'avancement du projet; b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet; c) le détail de toute modification (ou projet de refonte) apportée au concept initial du projet; d) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour; e) l'état d'avancement, l'échéancier et le coût des mesures d'expropriation; f) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon) ; g) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016; h) état et bilan des discussions avec la Ville de Montréal concernant les mesures à prendre suite aux travaux effectués par la Ville pour sécuriser sa source d'eau dans le secteur Atwater; i) coût total à ce jour et estimé des mesures relatives à la protection des couleuvres brunes ; j) coût total à ce jour et estimé des mesures relatives à la protection et au k) transfert de site des faucons pèlerins.
19.	PQ-18	<p>Bilan détaillé des travaux concernant le projet de maintien des structures de l'échangeur Turcot et de La Vérendrye :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) état d'avancement du projet; b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet; c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour; d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon) ; e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
35.	PQ-22	<p>Bilan détaillé des travaux concernant le projet de réfection du tunnel Mont-Royal :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) état d'avancement du projet; b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet; c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour; d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon); e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
41.	PQ-16	<p>État d'avancement du projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet; b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts; c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ; d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ; e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016 ; f) dates de rencontres entre les fonctionnaires du MTQ et la Ville de Montréal et état des négociations.

42.	PQ-20	<p>État d'avancement du projet de reconstruction du pont de l'île-d'Orléans:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) échancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ; b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts; c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour; d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ; e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
43.	PQ-86	<p>État d'avancement du projet d'élargissement de l'autoroute Henri-IV à Québec:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) échancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet; b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts; c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ; d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ; e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
46.	PQ-44	<p>État d'avancement du projet de reconstruction du pont Honoré-Mercier :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) échancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ; b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts; c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ; d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ; e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

56.	PQ-17	<p>Liste des travaux effectués et coûts pour les routes suivantes pour 2014-2015 et prévisions et échéancier pour 2015-2016. Inclure les coûts totaux à ce jour depuis le début de chaque projet et indiquer le coût total estimé pour chacune de ces routes par rapport au coût initial estimé :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'autoroute 5; b) l'autoroute 10; c) l'autoroute 13; d) l'autoroute 15; e) l'autoroute 19; f) l'autoroute 20; g) l'autoroute 25; h) l'autoroute 30; i) l'autoroute 40; j) l'autoroute 50; k) l'autoroute 55; l) l'autoroute 70; m) l'autoroute 73; n) l'autoroute 85; o) l'autoroute 185; p) l'autoroute 410; q) l'autoroute 440 ; r) l'autoroute 640; s) l'autoroute 720; t) la route 101; u) la route 104; v) la route 113; w) la route 111; x) la route 112; y) la route 113; z) la route 116; aa) la route 117; bb) la route 125; cc) la route 132; dd) la route 138; ee) la route 148; ff) la route 167; gg) la route 169; hh) la route 170; ii) la route 175; jj) la route 199; kk) la route 204; ll) la route 289; mm) la route 291; nn) la route 293; oo) la route 295; pp) la route 307; qq) la route 343; rr) la route 362; ss) la route 363; tt) la route 389; uu) la route 395; vv) la route 55000.
63.	PQ-28	<p>Liste détaillée des contrats de <u>démolition</u> d'infrastructures routières octroyés par le ministère avec ou sans appel d'offres, pour des motifs d'urgence ou non, pour chaque année financière pour 2014-2015.</p>
65.	PQ-29	<p>Liste et détail des montants consacrés par le ministère en 2014-2015 à l'inspection et l'entretien des ponts, viaducs et autres structures similaires sous sa juridiction. Ventilation par structure et par dépense (entretien et inspection). Prévisions pour 2015-2016.</p>

66.	PQ-51	État d'avancement des travaux du nouvel amphithéâtre de Québec et détails des sommes engagées par le ministère sur les axes routiers adjacents au nouvel amphithéâtre de Québec. Prévisions des travaux pour 2015-2016.
72.	PQ-23	Concernant le Bureau de mise en œuvre du partenariat public-privé : <ul style="list-style-type: none"> a) Bilan des activités pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016; b) Ventilation du budget total ventilé par catégories pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016; c) Budget de fonctionnement pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016; d) Effectif équivalent ETC pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
73.	PQ-25	Concernant le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) : <ul style="list-style-type: none"> a) la liste des travaux réalisés par circonscription électorale pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016; b) les détails des sommes le constituant et les prévisions pour 2015-2016 ainsi que la répartition par durée d'amortissement; c) les sommes consacrées à l'amortissement et aux intérêts pour 2014-2015 et celles estimées pour 2015-2016 et répartition par durée d'amortissement;
74.	PQ-26	Bilan du Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) en précisant : <ul style="list-style-type: none"> a) les montants versés à chacun des organismes publics de transport; b) le nombre total d'automobilistes, dans chacune des municipalités, ayant versés la contribution de 30 \$ au 31 mars 2015; c) les montants perçus par la taxe sur l'essence, dans chacune des municipalités; d) Les statistiques d'achalandage des organismes publics de transport en commun (en % selon la provenance des usagers et par municipalité dont les automobilistes contribuent au Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun); e) Le calcul de la répartition des sommes à chacun des organismes publics de transport en commun.
78.	PQ-27	Liste des projets des organismes de transport en commun pour lesquels la SOFIL a versé des subventions pour chaque année financière depuis 2010, avec ventilation des montants versés par organisme et par projet. Fournir la liste des projets refusés.
79.	PQ-30	Liste détaillée des achats et des ventes de terrains et de bâtiments par le ministère en 2014-2015 en indiquant les dates et le nom de la personne ou de l'entreprise faisant partie de la vente ou de l'achat. Prévisions pour 2015-2016.
81.	PQ-30	Liste et détail des ventes d'immeubles par le ministère pour 2014-2015.
83.	PQ-31	Liste et détail des consultations menées par le ministère auprès des communautés autochtones en 2014-2015 en indiquant l'objet, les coûts, le moyen utilisé, les dates et le résultat et prévisions pour 2015-2016. Fournir les noms et le salaire (ou les contrats octroyés) de tout négociateur embauché par le ministère pour mener ces consultations. Indiquer les dates et le sujet des rencontres et le résultat.

84.	PQ-32	Crédits affectés, par programme, au transport en commun en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016. Ventiler en spécifiant la part de la SOFIL, du Fonds des réseaux de transport terrestre et du gouvernement fédéral.
86.	PQ-39	Concernant l'électrification des transports: a) sommes allouées en 2014-2015 et prévisions 2015-2016; b) liste, détail et état d'avancement des projets réalisés par le ministère en précisant ceux ayant fait l'objet d'un engagement financier; c) état de situation du programme Roulez électrique; d) état de situation du programme Branché au travail.
87.	PQ-34	Sommes dépensées par le ministère en 2014-2015 pour l'achat ou l'entretien de véhicules électriques ou hybrides. Fournir le nombre total de ces véhicules faisant partie du parc automobile du ministère, en pourcentage du total.
89.	PQ-46	Crédits affectés et dépensés aux différents volets du programme Véloce II pour 2014-2015, ventilés par volet, par projet et par région administrative. Prévisions pour 2015-2016. Fournir également un bilan du projet et des différents programmes de la route verte.
91.	PQ-56	Liste et détail de tous les mandats donnés à la vérification interne et de l'évaluation de programmes en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
92.	PQ-57	Concernant les vérificateurs internes, fournir pour chacune des 14 directions territoriales : a) la liste des vérificateurs pour chaque direction, ainsi que leur rémunération; b) un état de situation de leurs activités et le détail des rapports remis au comité de vérification du Ministère ; c) le bilan de mise en œuvre de cette mesure depuis novembre 2009.
94.	PQ-66	Liste des accidents répertoriés impliquant des véhicules de déneigement pour l'année 2014-2015. Fournir la liste des membres et les activités du Comité stratégique sur le déneigement et le bilan de la mise en œuvre des recommandations du comité.
95.	PQ-67	Ventilation de toutes les sanctions, amendes, pénalités ou avertissements octroyés aux conducteurs de véhicules lourds, selon le type d'infraction (limitateur de vitesse, fatigue au volant, etc.), pour chaque année financière depuis 2010.
96.	PQ-69	Nombre de certificats d'exemptions de pneus d'hiver émis pour 2014-2015 avec le détail des motifs d'exemption. Nombre de demandes refusées avec détail des motifs du refus. Fournir les coûts administratifs reliés à la gestion et la délivrance de ces exemptions.
102.	PQ-24	État d'avancement du projet de prolongement du métro de Montréal : a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet; b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts; c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), d) analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ; e) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ; f) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

103.	PQ-24	<p>Concernant le Bureau d'implantation du Métro de Montréal, fournir pour 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'organigramme; b) le nombre d'employés; c) les coûts de fonctionnement pour chaque année financière depuis 2008; d) le budget global et ventilé; e) bilan des activités. f) Fournir les prévisions pour 2015-2016. g) Fournir également la liste, copie et détails des coûts des études concernant le prolongement des lignes de métro.
111.	PQ-33	Liste des projets de voies réservées réalisés, en cours de réalisation ou à l'étude sur le réseau routier du Québec (avec échéancier et investissements prévus pour chacun). Fournir pour chaque région la liste des projets reportés depuis 2010 et la liste des projets réalisés en 2014-2015, avec ventilation des coûts par projet par année.
113.	PQ-41	<p>Concernant la stratégie de mobilité durable:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) liste des activités y étant rattachées en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016; b) coûts reliés à chacune de ces activités; c) état d'avancement et bilan pour chacune des activités; d) valeur totale et répartition détaillée pour 2014-2015 des interventions découlant des programmes d'aide en vigueur.
114.	PQ-36	État d'avancement et coûts reliés aux études et/ou scénarios et/ou analyses concernant les projets de tramway à Québec, Montréal, Laval et toute autre ville du Québec (s'il y a lieu). Fournir copie de chaque étude, scénario, rapport ou analyse.
115.	PQ-45	Sommes versées pour 2014-2015 pour le transport collectif pour les régions du Québec et des communautés rurales. Ventiler les montants par région et par MRC. Prévisions des sommes pour 2015-2016.
116.	PQ-47	État d'avancement, copie de toute étude et échéancier (s'il y a lieu) des projets de train rapide Québec-Windsor et tout autre projet de train reliant le Québec à une ville américaine. Fournir les coûts reliés à toute étude depuis 2008. Fournir les coûts reliés à toute étude en cours ou réalisée par le ministère.
119.	PQ-48	État d'avancement et sommes engagées par le ministère pour tout projet de transport collectif (navette ferroviaire ou autre) reliant l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et le centre-ville de Montréal. Fournir la copie et la liste (incluant les coûts) de toute étude réalisée ou en cours.
121.	PQ-49	Ventilation des ressources financières consacrées pour 2014-2015, et par région administrative, au Programme du transport adapté. Indiquer le nombre de déplacements pour 2014-2015 et les coûts imputables à la croissance des déplacements. Préciser pour chaque région le nombre de personnes en attente de services et la durée moyenne des délais d'attente. Prévisions pour 2015-2016.
122.	PQ-53	Liste de tous les contrats octroyés ou honoraires professionnels versés par le Ministère à la Table québécoise de la sécurité routière, à son président, à un de ses membres ou à un de ses organismes y siégeant dans le cadre des travaux de la Table, et ce pour chaque année financière depuis 2010. Prévisions pour 2015-2016.

128.	PQ-55	<p>Concernant le projet de remplacement des panneaux de signalisation du réseauroutier québécois :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) État de situation et d'avancement du projet, incluant le total et le détail des coûts; b) estimation du coût initial et du coût total actuel du projet ; c) Liste et copie de toute étude, analyse, avis, rapport ou autre sur la nécessité de remplacer les panneaux ; d) liste et détail des contrats octroyés pour chaque année financière depuis 2010 à cette fin, incluant le coût et le nom du fournisseur ; e) liste des appels d'offres en cours; f) Fournir les prévisions pour 2015-2016.
129.	PQ-58	<p>Liste des contrats accordés par la SAAQ en 2014-2015 en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la nature du contrat; b) le mode d'octroi; c) le nom de l'entreprise qui a eu le contrat; d) le coût initial prévu ; e) le coût de tous les avenants et/ou suppléments et la raison.
132.	PQ-59	<p>Copie des études, analyses et avis réalisés par ou pour la SAAQ ou le ministère des Transports pour 2014-2015 et les suites qui leur ont été données concernant tout sujet relatif à la sécurité routière. Fournir les coûts de réalisation pour chaque.</p>
133.	PQ-60	<p>Pour chaque programme éducatif et campagne de sensibilisation de la SAAQ, fournir pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le budget détaillé, subventions accordées et/ou coûts engendrés ; b) le détail et le bilan des activités de chacun des programmes; c) les ressources humaines qui y sont affectées ; d) le nom de la ou des firmes responsable(s) du programme ou de la campagne, s'il y a lieu ; e) la liste des projets réalisés dans le cadre de ces programmes.
134.	PQ-61	<p>Pour chaque programme éducatif et campagne de sensibilisation de la SAAQ, fournir pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le budget détaillé, subventions accordées et/ou coûts engendrés ; b) le détail et le bilan des activités de chacun des programmes ; c) les ressources humaines qui y sont affectées ; d) le nom de la ou des firmes responsables (s) du programme ou de la campagne, s'il y a lieu; e) la liste des projets réalisés dans le cadre de ces programmes.
135.	PQ-62	<p>Budgets détaillés et liste des contrats et/ou subventions accordées par le ministère et par la SAAQ pour chaque programme et/ou campagne de sensibilisation pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.</p>
137.	PQ-63	<p>Pour chacune des catégories d'emploi (contrôleurs routiers, inspecteurs, entreprises, inspecteurs mécaniques), liste détaillée des effectifs de la SAAQ pour chaque année depuis 2010. Prévisions pour 2015-2016.</p>
142.	PQ-64	<p>Nombre de contrôleurs routiers à l'emploi de la SAAQ et ventilés par région. Nombre d'interventions effectuées et de constats donnés pour chaque année financière depuis 2010.</p>

143.	PQ-68	Nombre de permis spéciaux octroyés par le ministre et par le ministère en 2014-2015 pour les véhicules lourds.
145.	PQ-67	Nombre et liste des accidents ferroviaires au Québec pour chaque année depuis 2010 et détails des causes et conséquences de ces accidents.
146.	PQ-72	Liste et détail des projets et montants alloués en infrastructures et systèmes de transport maritime en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016. Ventiler par région.
147.	PQ-70	Ventilation des sommes allouées et investies par le ministre dans le cadre de la stratégie maritime. Nombre d'ETC affectés à des travaux en lien avec cette stratégie et état d'avancement de l'implantation de la stratégie au ministère. Fournir la liste et la copie de toute étude, rapport, note, avis produit par le ministre dans le cadre de cette stratégie en indiquant les coûts.
152.	PQ-50	Sommes investies en 2014-2015 pour la réfection/modernisation de l'Aéroport international Jean-Lesage. État de situation du projet et de l'avancement des travaux de chacune des phases et la liste détaillée des contrats octroyés jusqu'à présent. Échéancier prévu et prévisions pour 2015-2016.
154.	PQ-70	Concernant la stratégie maritime, comparaison entre « l'enveloppe d'interventions » de 1,5 milliards de \$ prévue à la page B.160 du Plan budgétaire et les investissements de 170, 7 millions \$ prévues à la page B.161 du Plan budgétaire. Explications quant à la nature exacte des « interventions » de 1,5 milliard \$ en précisant la part du gouvernement, la part d'autres organismes publics et la part provenant du privé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 8

Titre

Liste et copie de tous les avis, juridiques et autres, commandés en 2014-2015 par le ministère ou le cabinet du ministre en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception. Indiquer le nombre total d'avis demandés par le ministère.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Avis externes

C'est le ministère de la Justice qui autorise les contrats de services juridiques confiés au secteur privé. Pour les avis externes, il faut donc se référer à l'Étude des crédits du ministère de la Justice.

Avis internes

Les avis juridiques demandés par le Ministère ou le cabinet du Ministère sont protégés par le secret professionnel et ne peuvent être communiqués.

Nombre total d'avis demandés par le ministère

Se référer directement au ministère de la Justice qui produira une réponse pour l'ensemble de son réseau, le cas échéant.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 10

Titre

Mandats donnés à la Société québécoise des infrastructures pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrats, en 2014-2015.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question se retrouve aux réponses des questions générales 17 et 18.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 14

Titre

Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2014-2015 :

- a) Le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques;
- b) Le montant dépensé par le département des affaires publiques ;
- c) Le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**Nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques**

6 personnes

Montant dépensé par le département des affaires publiques

Rémunération : 436 561 \$

Frais de déplacement (hôtel, frais de subsistance, location auto, taxi, etc.) : 2 198 \$

Équipement de travail (bottes nécessaires pour aller sur les chantiers routiers): 395 \$

Équipement cellulaires et tablettes : 3 780 \$

Nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes

Dans le cadre de dossiers ministériels ou interministériels, ce sont des conseillers en communication autres que les relationnistes qui siègent sur les comités de travail.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 15

Titre

Copie de toute évaluation des tendances entourant l'évolution des coûts des composantes (matériaux et autres) effectuée par le ministère, de même que toute analyse faite sur une base de comparaison interrégionale et interprovinciale.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question se retrouve à la réponse de la question particulière 16 du deuxième groupe de l'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 16

Titre

Copie de toute évaluation des tendances entourant l'évolution des coûts des projets effectués par le ministère, de même que toute analyse faite sur une base de comparaison interrégionale et interprovinciale.

Fournir également toute analyse, évaluation, étude, rapport ou autre portant sur le coût moyen de construction de 1 kilomètre de route asphaltée.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le MTQ poursuit ses évaluations des tendances entourant l'évolution des coûts de certaines composantes notamment pour les matériaux couramment utilisés, sur ceux utilisés en grande quantité ainsi que sur des travaux fréquents (exemple : armature, excavation, enrobé, granulat, ponceau). Le fait de cibler des composantes plus spécifiques et non pas des projets permet une analyse sur une même base de comparaison interrégionale.

En collaboration avec les ministères des Transports du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, le ministère des Transports du Québec a publié en 2010 une étude comparant objectivement les coûts associés à la construction d'une chaussée routière typique.

Les résultats de cette étude indiquent que les coûts de construction d'une autoroute au Québec équivalraient à ceux au Nouveau-Brunswick, mais seraient inférieurs de 14,5 % à ceux en Ontario. Aussi, les coûts des enrobés seraient jusqu'à 10 % inférieurs au Québec, comparativement aux deux autres provinces. Elle montre également que les coûts des travaux de recouvrement sont comparables à ceux des provinces voisines, voire un peu moins élevés au Québec.

À ce niveau, le Ministère a répondu à la recommandation du Vérificateur Général à l'effet de procéder à la comparaison des coûts régionaux et interprovinciaux. Les résultats de ces analyses ont d'ailleurs été déposés à la Commission de l'administration publique.

Le coût complet d'un projet routier est influencé par différents facteurs techniques, économiques et sociaux. De plus, chacun des projets est unique, puisque la nature des travaux, des sols en présence, des zones de climats, du trafic et des conditions de réalisation diffèrent constamment, et ce, souvent à l'intérieur d'un même projet. Ce fait rend les comparaisons de coûts moyens peu représentatives de la réalité. Les différences notées entre les coûts des projets peuvent donc être très importantes de par la nature même des travaux réalisés qui sont pourtant, en apparence, semblables.

Voici des exemples des principaux éléments qui expliquent les différences de coûts moyens d'un projet à l'autre :

- la différence dans le contenu du projet comme la construction ou non d'ouvrages d'art (structures), de ponceaux, de remblais légers ou de glissières de sécurité, les distances de transport, les ouvrages temporaires, la signalisation et le contrôle de la circulation pendant les travaux, l'aménagement des abords de route, la signalisation routière, etc;
- la longueur de la route faisant l'objet d'une construction ou d'une reconstruction. Plus cette longueur est grande, plus les frais fixes normalement associés à un projet routier peuvent être répartis sur un nombre important de kilomètres, permettant d'obtenir un coût unitaire (\$/km) plus faible;
- le profil et la nature du terrain naturel qui influencera l'importance des volumes de remblais et de déblais (présence de roc, de sols argileux ou autres).

Il est important de mentionner que les éléments cités plus haut influencent les coûts des projets de façon beaucoup plus importante que la région administrative et l'année dans laquelle les travaux ont été réalisés.

Pour toutes ces raisons, le calcul du coût moyen d'une construction typique de route asphaltée en \$/km ne peut être que théorique et les disparités régionales ne peuvent être établies sur cette base. La spécificité de chaque projet routier ne permet pas de cibler une base commune de comparaison à partir d'un tel modèle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 17

Titre

Évolution du déficit d'entretien des infrastructures sous responsabilité du ministère pour chaque année financière depuis 2010-2011 et prévisions pour 2015-2016. Ventiler par régions.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

À la suite de l'adoption de la Loi sur les infrastructures publiques à l'automne 2013, il a été requis de produire pour la première fois un Cadre de gestion des infrastructures (CGI) ainsi qu'un Plan annuel de gestion des investissements (PAGI). Pour l'élaboration de ce dernier, des travaux menés avec le Secrétariat du Conseil du trésor ont permis l'élaboration d'une méthodologie pour calculer le déficit de maintien d'actif (DMA). Cette information a été publiée à l'intérieur du document « Les infrastructures publiques du Québec » joint aux documents budgétaires 2015-2016.

Pour cette première édition, le Ministère a calculé le DMA pour les chaussées et les structures dont il est responsable.

Chaussées :	5,16 G\$
Structures du réseau supérieur :	5,58 G\$
Ponts du réseau municipal :	1,07 G\$

Au cours des prochains exercices les travaux se poursuivront pour compléter le portrait des infrastructures présentées au PAGI. De plus, d'autres renseignements y seront ajoutés notamment pour permettre aux organismes de présenter l'évolution du déficit de maintien d'actifs et prévoir l'effet de leurs investissements sur celui-ci ainsi que sur l'état de leurs infrastructures.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 20

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de maintien de la structure du Pont Honoré-Mercier :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question se retrouve à la réponse de la question particulière 46 du deuxième groupe de l'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 21

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de reconstruction des ponts de l'autoroute 30 au-dessus de l'autoroute 20 à Boucherville :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Pour le projet de reconstruction des ponts de l'autoroute 30 au-dessus de l'autoroute 20 à Boucherville, les activités réalisées en 2014-2015 sont les suivantes :

- Démolition du pont existant de l'autoroute 30 direction EST;
- Construction du nouveau pont de l'autoroute 30 direction EST;
- Démolition du pont existant de l'autoroute 30 direction OUEST;
- Travaux électriques et d'éclairage, terrassement et asphaltage.

Le projet, estimé à 90,8 M\$, est complété à 70 %. Les travaux devraient se terminer en 2016.

La somme investie en 2014-2015 est de 29,5 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 22

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de prolongement de l'autoroute 70 entre Chicoutimi et le chemin de la Grande-Anse :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les travaux de construction du prolongement de l'autoroute 70 entre Chicoutimi et le chemin de la Grande-Anse sont débutés depuis 2011. La longueur du tronçon est de 7,6 km. À ce jour, environ 50% des travaux sont complétés. Les travaux d'érection des deux structures enjambant le chemin de la Grande-Anse sont en cours de réalisation et se termineront à l'été 2015.

Pour l'exercice financier 2014-2015, le Ministère a investi un montant global de 13,1 M\$ dans ce projet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 23

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de construction de l'autoroute 85 :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet de reconstruction de la route 185 en autoroute (A85) à une longueur de 94 kilomètres entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick.

Phase 1 : 21 kilomètres complétés (338,4 M\$);

Phase 2 : 33 kilomètres entre Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Cabano) et la frontière du Nouveau-Brunswick, doit se terminer à l'automne 2015 (Coût estimé à 416 M\$);

Phase 3 : 40 kilomètres entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha! Phase des travaux assujettie à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique. Le projet est inscrit au Plan québécois des infrastructures 2015-2025 dans la catégorie des projets à l'étude

Investissement 2014-2015 : 53,8 M\$ (dont 25,2 M\$ du gouvernement fédéral).

Au total, le projet est estimé à 1,7 G\$, dont 714,2 M\$ sont déjà investis.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 24

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de prolongement de l'autoroute 73 :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet de prolongement de l'autoroute 73 (331 M\$, 17,7 km) en est à son dernier chantier et les travaux se termineront à l'automne 2016.

Ce projet a fait l'objet de deux études d'impact et d'une audience publique pour un tronçon.

En 2014-2015, les sommes investies totalisent 58,3 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 25

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de construction de l'autoroute 410 :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Pour le projet de construction de l'autoroute 410, les travaux ont été effectués jusqu'à l'échangeur Belvédère en 2014-2015 (25,5 M\$).

L'autoroute 410 est ouverte à la circulation jusqu'au chemin Belvédère depuis novembre 2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 26

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de construction de la route 112 entre Theftford Mines et Saint-Joseph-de-Coleraine :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet de construction de la route 112 est réalisé en six lots distincts :

- Lot Déblais des haldes : travaux complétés en juin 2014;
- Lot Déblais des haldes (correctifs) : travaux débutés en juin 2014;
- Lot Mine : travaux débutés en octobre 2014;
- Lot Urbain : travaux débutés en septembre 2014;
- Lot Boisé : travaux débutés en novembre 2013 et poursuivis en 2014;
- Lot Pont : travaux débutés en août 2013 et complétés en septembre 2014.

Les coûts du projet sont estimés à 110 M\$. L'échéancier planifié du projet prévoit la mise en service de la route 112 à l'automne 2015 et la fin du projet à l'automne 2016.

Sommes investies en 2014-2015 : 23,45 M\$.

Une analyse portant sur la stabilité des murs Est et Ouest de la fosse de la mine Lab Chrysotile à proximité de l'ancienne route 112 est en cours de réalisation. Un premier rapport est attendu pour la fin avril 2015 tandis qu'un second l'est pour la fin juillet 2015. En fonction des conclusions de cette analyse concernant l'effondrement de la route, le MTQ sera en mesure de statuer quant aux possibles démarches à entreprendre. De telles démarches, si requises, auraient lieu après la fin des travaux actuels prévue l'automne 2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 27

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de construction de l'autoroute 85 :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question se retrouve à la réponse de la question particulière 23 du deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 28

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de reconstruction de la route 389 :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le Programme d'amélioration de la route 389 est réparti en cinq projets distincts :

- Projet A : réfection et nouveaux tracés entre Fire Lake (km 478) et Fermont (km 566);
- Projet B : réfection et nouveau tracé entre Baie-Comeau (km 0) et Manic-2 (km 22);
- Projet C : nouveau tracé au nord de Manic-5 (km 240 à 254);
- Projet D : corrections de courbes entre Manic-2 (km 22) et nord de Manic-3 (km 110);
- Projet E : corrections de courbes entre nord de Manic-3 (km 110) et Manic-5 (km 212).

En 2014-2015, 5 M\$ ont été investis dans la préparation du projet. La correction de certains segments de route commencera en 2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 29

Titre

Concernant la route 389, état de situation concernant la modification de l'entretien hivernal, notamment entre Manic-2 et Manic-5. Sommes économisées suite à la mise en place de cette mesure, nombre d'accidents répertoriés et nombre de plaintes enregistrées.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Dans les années 1990, anticipant une hausse du débit journalier moyen hivernal grâce à l'activité forestière, le ministère des Transports (MTQ) a procédé à une révision des exigences de l'entretien de la route 389.

Dès 2005, le MTQ a entamé une réflexion sur les résultats réellement obtenus sur la route 389. Au printemps 2012, une analyse est venue confirmer que malgré les efforts déployés et la bonne volonté, les exigences de déneigement réellement atteintes pour l'ensemble de l'hiver sont plutôt sur fond de neige durcie, ce qui crée des pièges sur la chaussée :

- Présence de gadoue dans les courbes qui occasionnent des pertes de contrôle.
- Les techniques utilisées et le débit de circulation étant trop faible, la glace revient prématurément.

L'adaptation des exigences d'entretien hivernal permet l'utilisation optimale des méthodes adaptées aux particularités de cette route.

Le seul enjeu de la révision des exigences d'entretien hivernal entre Manic-2 et Manic-5 (du kilomètre 22 au kilomètre 211) est la sécurité des usagers.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 30

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de reconstruction de la route 199 :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet de reconstruction de la route 199 et d'alimentation en eau potable dans le village de Grande-Entrée est un protocole d'entente entre la Municipalité des Îles de la Madeleine et le MTQ. Le projet est maintenant complété à 70%.

L'estimation des coûts de la portion du projet relevant du MTQ est de 14 M\$.

Investissement 2014-2015 : 7 990 254,26 \$, dont une contribution de 2 M\$ par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 31

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de reconstruction du pont du boulevard Saint-Anne à Joliette :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

En 2014-15, l'élaboration de l'avant-projet définitif ainsi que la préparation des plans et devis préliminaires pour le projet de reconstruction du boulevard Saint-Anne à Joliette ont eu lieu.

La somme investie en 2014-2015 : 248 000 \$.

Le processus d'acquisition et l'élaboration de la convention entre le CN et le Ministère sont en cours.

Les appels d'offre pourraient être lancés à l'automne 2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 32

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de reconstruction des ponts d'étagement du boulevard Lajeunesse à Saint-Jérôme :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

En 2014-2015, les documents d'appel d'offres pour les travaux ont été complétés et le contrat de construction a été octroyé.

La phase 1 débutera en 2015 et consiste en la construction d'une nouvelle structure au centre des deux structures actuelles (qui deviendra la direction sud). La phase 2 comprend la démolition de la structure en direction nord et la construction d'une nouvelle structure au même endroit. La phase 3 consiste en la démolition de la structure actuelle en direction sud.

Les travaux devraient se terminer en 2017.

Somme investie en 2014-15 : 230 000 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 33

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de reconstruction du pont d'étagement de l'autoroute 13 au-dessus de l'autoroute 40 :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

En 2014-2015, le Ministère a achevé l'avant-projet définitif pour le projet de reconstruction du pont d'étagement de l'autoroute 13 au-dessus de l'autoroute 40. Une somme de 184 000 \$ a été investie en honoraires professionnels durant cette période.

Les travaux devraient durer 4 ans.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 34

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de réfection des tunnels Ville-Marie et Viger et des ponts d'étagement de l'autoroute 720 :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Projet de réfection majeure des tunnels Ville-Marie et Viger

Ce projet est assujéti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique (Directive). L'élaboration du dossier d'opportunité (DO) est en cours. Ainsi, des études complémentaires et d'avant-projet sont en cours de réalisation ou seront initiées.

Un montant de 488 000 \$ a été investi en 2014-2015.

D'ici la réfection majeure des tunnels Ville-Marie et Viger, des interventions de maintien sont prévues.

Projet des murs et ponts d'étagement de l'autoroute 720

En 2014-2015, le ministère des Transports (MTQ) a poursuivi les travaux amorcés en 2009 visant à effectuer la réfection des tunnels Ville-Marie et Viger. Ces travaux consistaient principalement à réparer les murs des tunnels et à retirer les derniers paralumes du tunnel Viger. Une somme de 7,8 M\$ a été investie en 2014-2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 36

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de réaménagement de l'Échangeur Dorval:

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Au cours de l'année 2014-2015, la réalisation des travaux des lots 7 et 24 a été achevée.

Lot 7 : Construction du tablier du pont d'étagement de la bretelle 3 (P-6), raccordement de l'A-520 à l'aéroport et aux rues Michel-Jasmin et McMillan et réfection des voies de l'A-520.

Lot 24 : Construction de la bretelle de sortie de l'A-20 Ouest (voie D) en direction de l'aéroport et du mur de soutènement entre les ponts P-11 et P-14 sur la voie C, qui reliera l'aéroport vers l'autoroute 20.

Selon les dernières évaluations, les accès directs, en direction et en provenance de l'aéroport, seront mis en service à la fin 2017 et le parachèvement du volet routier suivra.

Sommes investies en 2014-2015 : 8,05 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 37

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de réaménagement de l'échangeur Décarie :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les travaux de réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie sont débutés depuis 2009. À ce jour, environ 99 % des travaux sont complétés. Les dernières interventions, dont les aménagements paysagers, se termineront à l'été 2015.

Pour l'exercice financier 2014-2015, le Ministère a investi un montant global de 4,2 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 38

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de réaménagement de l'échangeur des autoroutes 40 et 73 à Québec :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

L'échangeur Félix-Leclerc/Laurentienne est l'échangeur le plus achalandé de la grande région de Québec.

Les structures seront reconstruites et les problèmes de sécurité et de fonctionnalité seront corrigés dans l'échangeur.

Une somme de 4,7 M\$ de dollars a été investie en 2014-2015.

Au cours de la dernière année, le ministère des Transports (MTQ) a préparé les plans et devis, a réalisé les travaux préparatoires et a procédé à un appel d'offres en février 2015 pour la réalisation d'une première phase du projet. L'analyse des soumissions est en cours.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 39

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de prolongement de la route 167 vers les monts Otish :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016;
- f) liste et détail de tous les avenants à des contrats octroyés dans le cadre de ce projet.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet de prolongement de la route 167 vers les monts Otish consiste à construire une route en gravier, d'une longueur de 143 km, reliant le réseau routier actuel au chemin minier de l'entreprise Stornoway Diamonds. La mise en service de la route a été effectuée le 3 octobre 2014. Des travaux correctifs mineurs, n'entravant pas la circulation, seront effectués en juin 2015.

Montant investi en 2014-2015 : 45,3 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 40

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de réfection de l'autoroute Dufferin-Montmorency (440) à Québec :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase, lot ou tronçon) ;
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016 ;
- f) total des sommes investies pour chaque année financière depuis 15 ans sur l'autoroute.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les principales activités réalisées en 2014-2015 :

Réparation de la dalle et mise en place de membrane, pavage des ponts et des approches, construction de supersignalisation et travaux sur les systèmes d'éclairage et d'avertissement de brouillard.

Échéancier en cours et à venir :

La phase VIII se terminera en 2015. En 2016-2017 il restera de l'éclairage et de la plantation au niveau de l'échangeur des Capucins et Henri-Bourassa.

Investissements en 2014 :

Phase VI :	801 083,30 \$
Phase VII :	115 209,48 \$
Phase VIII :	9 384 257,07 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 44

Titre

État d'avancement du projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts de Québec :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts de Québec vise à améliorer la fonctionnalité et la sécurité du réseau routier, à formaliser une signature distinctive pour la porte d'entrée de la capitale nationale et à intégrer le transport collectif en site propre sur l'axe du pont de Québec et sur le boulevard Laurier,

Certaines interventions sont prévues sur les structures du secteur à l'étude au cours des prochaines années. La stratégie de réalisation peut se déployer sur plusieurs années (le schéma directeur constitue une base pour les actions futures du Ministère).

À cette étape du projet, les coûts totaux demeurent préliminaires et ils seront précisés dans le cadre des étapes prévues à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique.

Investissements en 2014-2015 : 142 000 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 45

Titre

État d'avancement du projet de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie à Montréal:

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

En 2014-2015, le ministère des Transports a amorcé la réalisation de l'avant-projet préliminaire visant à recouvrir une section de 125 mètres de l'autoroute Ville-Marie entre l'avenue Hôtel-de-Ville et la rue Sanguinet. Une somme de 246 000 \$ a été investie durant cette période.

L'avant-projet préliminaire a été réalisé à 50 %. Le ministère des Transports procédera à la conception des plans et devis en 2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION OFFICIELLE

FICHE EXPLICATIVE

Question 47

Titre

État d'avancement du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine :

- a) échancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine est à l'étude conformément à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique. Des études d'avant-projet sont en cours.

Pour l'exercice financier 2014-2015, le Ministère a investi un montant global de 531 090 \$ dans ce projet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION OFFICIELLE

FICHE EXPLICATIVE

Question 48

Titre

État d'avancement du projet d'amélioration de l'accès au port de Montréal :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet d'amélioration des accès au port de Montréal se divise en deux secteurs, soient le secteur de l'autoroute 25 et le secteur de l'Assomption.

Secteur de l'autoroute 25

Le MTQ est porteur de ce projet avec une contribution financière de la Ville de Montréal. En 2014-2015, les plans et devis ont été préparés et sont en cours de finalisation.

Les études, analyses et rapports suivants ont été réalisés :

- a. Rapport d'avant-projet définitif sur l'amélioration des accès au Port de Montréal, le réaménagement de l'échangeur Sherbrooke et la démolition de la structure de Boucherville Nord (GÉNIVAR/DESSAU, février 2014)
- b. Rapport d'étude géotechnique préliminaire sur les murs de soutènement aux approches du tunnel LHL (MTQ, Service de la géotechnique et de la géologie, 18 juin 2014)
- c. Réflexion stratégique sur les scénarios de maintien de la circulation pendant les travaux
- d. Rapport de l'audit de sécurité routière – Réaménagement de l'A-25 et de ses voies d'accès et de desserte (MTQ, 2014)
- e. Rapport et plans de l'avant-projet définitif de l'aménagement du stationnement de l'hôpital Louis-H.-La Fontaine (2014)
- f. Étude des vibrations générées par le trafic routier – A-25 entre le tunnel LHL et la rue Sherbrooke (MTQ, février 2014)

Les sommes investies en 2014-2015 sont de 1,8 M\$.

Secteur de l'Assomption

En 2014-2015, l'étude des solutions pour la création d'un lien routier entre le port de Montréal et l'avenue Souigny dans l'axe du boulevard de l'Assomption a été complétée et un concept a été retenu par le comité directeur. Le MTQ est porteur de ce projet en collaboration avec la Ville de Montréal et l'Administration portuaire de Montréal.

Une somme de 30 000 \$ (20 000 \$ du MTQ et 10 000 \$ de la Ville de Montréal) a été investie durant cette période.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION OFFICIELLE

FICHE EXPLICATIVE

Question 48

Titre

État d'avancement du projet d'amélioration de l'accès au port de Montréal :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet d'amélioration des accès au port de Montréal se divise en deux secteurs, soient le secteur de l'autoroute 25 et le secteur de l'Assomption :

Secteur de l'autoroute 25

Le MTQ est porteur de ce projet avec une contribution financière de la Ville de Montréal.

En 2014-2015, les plans et devis ont été préparés et sont en cours de finalisation.

Les sommes investies en 2014-2015 sont de 1,8 M\$.

Secteur de l'Assomption

En 2014-2015, l'étude des solutions pour la création d'un lien routier entre le port de Montréal et l'avenue Souigny dans l'axe du boulevard de l'Assomption a été complétée et un concept a été retenu par le comité directeur. Le MTQ est porteur de ce projet en collaboration avec la Ville de Montréal et l'Administration portuaire de Montréal.

Une somme de 30 000 \$ (20 000 \$ du MTQ et 10 000 \$ de la Ville de Montréal) a été investie durant cette période.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 49

Titre

État d'avancement du projet de reconstruction du pont Gédéon-Ouimet entre Laval et Boisbriand :

- a) échancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le ministère des Transports entreprend actuellement la préparation du dossier d'opportunité qui sera déposé pour approbation du Conseil des ministres en vertu de la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique.

Aucune somme n'a été engagée au cours de la période 2014-2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 50

Titre

État d'avancement du projet de reconstruction du pont Gouin entre Iberville et Saint-Jean-sur-Richelieu :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet de reconstruction du pont Gouin entre Iberville et Saint Jean sur-Richelieu est assujéti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique.

Le projet a été annoncé à plus de 100 M\$. Les coûts pourront être précisés en fonction du dossier d'affaires.

En 2014-2015, le Ministère a poursuivi la préparation des plans et devis et l'élaboration du dossier d'affaires.

Montant investi en 2014-2015 : 2,2 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 51

Titre

État d'avancement du projet de construction d'une voie de contournement de la route 138 à Longue-Rive :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet de contournement de la route 138 à Longue-Rive comprend la construction d'une voie de contournement d'une longueur de 8 km et la construction d'un pont au-dessus de la rivière Sault-au-Mouton. Ce projet vise à améliorer la sécurité des citoyens et des usagers de la route ainsi qu'à améliorer la fluidité de la circulation. La route de contournement a été complétée à l'automne 2014.

Les travaux d'ensemencement et de plantation d'arbre devraient être complétés à l'été 2015.

Montant investi en 2014-2015 : 14,1 M\$

Tel que prévus dans les projets de construction de voies de contournement, l'ancienne route 138 sera redonnée à la municipalité dès que des travaux de réfection auront été effectués sur cette ancienne route. Une entente a été signée à cet effet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 52

Titre

État d'avancement du projet de réfection du pont Pie-IX entre Montréal et Laval :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

L'état des structures du pont Pie-IX nécessite le remplacement des poutres et des dalles d'ici quelques années. La Ville de Montréal a réaménagé l'échangeur Pie-IX/Henri-Bourassa Est en une intersection à niveau entre 2012 et 2015 et s'attend à ce que les travaux du MTQ commencent puisque le carrefour ne peut être pleinement fonctionnel tant que les travaux du MTQ ne sont pas réalisés. La dernière phase des travaux du carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX de la Ville de Montréal sera intégrée au chantier du MTQ.

Ce projet est assujéti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique. En 2014-2015, le ministère des Transports a poursuivi l'élaboration du dossier d'opportunité. Les études d'avant-projet (préliminaire et définitif) sont terminées et les plans et devis sont avancés à 80 %.

En 2014-2015, 28 300 \$ ont été investis.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 53

Titre

État d'avancement du projet de reconstruction de l'échangeur Saint-Pierre :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Construit en 1966, l'échangeur Saint-Pierre doit être reconstruit à moyen terme. D'ici la reconstruction de l'échangeur, le Ministère prête une attention particulière au maintien sécuritaire des structures actuelles en effectuant des inspections régulières et des travaux de réfection.

Ce projet est assujéti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique. L'étude des besoins pour le projet de reconstruction de l'échangeur Saint-Pierre a été amorcée en 2014 et sera complétée en 2015.

L'échéancier détaillé des travaux et de la réalisation du projet sera précisé lors du dépôt du dossier d'opportunité.

À ce jour, un montant d'environ 50 000 \$ a été dépensé dans ce projet pour la réalisation de diverses études.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 54

Titre

État d'avancement du projet de boulevard urbain de l'ouest de l'île de Montréal :

- a) échancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Il s'agit d'un projet de la Ville de Montréal, le ministère des Transports n'est pas responsable de son élaboration.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 55

Titre

État d'avancement du projet de raccordement du boulevard Cavendish :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Il s'agit d'un projet de la Ville de Montréal, le ministère des Transports n'est pas responsable de son élaboration.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 57

Titre

Concernant le projet d'élargissement de l'autoroute 15 et de prolongement de l'autoroute 13 :

- a) état de situation et d'avancement du projet, incluant l'échéancier et les estimations de coûts (le cas échéant) ;
- b) copie de l'étude d'opportunité réalisée par le consortium CIMA/DESSAU/GENIVAR et remise au ministère ;
- c) état d'avancement du travail d'analyse en cours au ministère concernant cette étude;
- d) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016 ;
- e) état d'avancement des projets de voies réservées.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Une étude d'opportunité sur l'élargissement de l'A-15 et le prolongement de l'A-13 (entre les autoroutes 640 et 50) est en cours de réalisation. Une version préliminaire du rapport a été déposée au ministère des Transports (MTQ) en 2014 et les faits saillants de l'étude pourront être présentés en cours d'année aux municipalités concernés.

L'analyse de cette étude de besoins et de solutions est actuellement en cours au Ministère afin de dégager des recommandations pour soutenir les réflexions du gouvernement en ce qui concerne la mobilité durable pour la grande région de Montréal.

Pour l'instant, le MTQ n'a aucun projet de prolongement de l'A-13. Advenant que cette solution soit retenue, il faudra préalablement un large consensus au sein de la région métropolitaine. De plus, il faudra compter plusieurs années avant d'obtenir l'ensemble des autorisations requises (Bureau des audiences publiques sur l'environnement et Commission de protection du territoire agricole du Québec) et la libération de l'emprise.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 57

Titre

Concernant les trains de banlieue :

- a) Liste et copie de toute étude, analyse, rapport, avis ou autres réalisés pour l'amélioration des services et l'expansion ;
- b) L'échéancier des travaux prévus pour chaque train ;
- c) Les montants investis pour chaque année financière depuis 2008 pour chaque train, et prévisions pour 2015-2016.

RÉALISATIONS 2014

Infrastructures communes :

- Total Investissement : 113,9 M\$

Ligne Deux-Montagnes

- Total Investissement : 3,3 M\$
- Coûts d'exploitation : 39,3 M \$

Ligne Vaudreuil-Hudson

- Total Investissement : 43 452 \$
- Coûts d'exploitation 39,0 M \$

Ligne Saint-Jérôme

- Total Investissement : 4,1 M\$
- Coûts d'exploitation 33,5 M \$

Ligne Mont-Saint-Hilaire

- Total Investissement : 250 851 \$
- Coûts d'exploitation 23,6 M \$

Ligne Candiac

- Total Investissement : 6 M\$
- Coûts d'exploitation 11,8 M \$

Ligne Mascouche

- Total Investissement : 71,1 M\$
- Coûts d'exploitation 4,4 M \$

Grand total coûts d'exploitation 2014 : **151,6 M\$**

Grand total investissement 2014 : **198,7 M\$**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 58

Titre

Concernant le projet de prolongement de l'autoroute 19 :

- a) état de situation et d'avancement du projet, incluant l'échéancier et les estimations de coûts;
- b) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- c) état d'avancement et bilan de l'analyse du ministère concernant le rapport du BAPE sur le parachèvement de l'autoroute 19 ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis, s'il y a lieu ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

L'étude d'impact sur l'environnement du projet de parachèvement de l'autoroute 19 a été déposée en mai 2013 et l'avis de recevabilité a été obtenu en avril 2014. Après une période de consultation publique, le BAPE a rendu public son rapport en mars 2015.

Le MTQ travaille actuellement à l'analyse des recommandations du BAPE. En 2014-2015, une somme de 310 000\$ a été investie dans le cadre de ce projet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 59

Titre

Concernant le projet de prolongement de la route 138 :

- a) état de situation du projet à la suite de la résiliation de l'entente avec Pakatan;
- b) échéancier initial du projet et échéancier actualisé ;
- c) montants investis jusqu'ici et prévisions pour l'ensemble du projet;
- d) liste de toutes les enquêtes ou vérifications effectuées à la suite de la résiliation de l'entente avec Pakatan, et copie de tout rapport ;
- e) ventilation du montant de 1 milliard \$ d'investissements évoqué par le ministre des transports pour ce projet lors de l'étude des crédits budgétaires 2014-2015.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet vise le prolongement de la route 138 entre Kegaska et Vieux-Fort (Blanc-Sablon) Le Ministère avait annoncé un investissement de 100 M\$ sur 10 ans (2006-2016).

Le projet est maintenant assujéti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique et sa mise en œuvre est conditionnelle à la levée des contraintes légales découlant de la résiliation de l'entente avec Pakatan en octobre 2013. Depuis la résiliation de cette entente, il n'y a eu aucuns travaux et aucune somme investie pour le projet de prolongement de la route 138.

Depuis le début du projet, 47 M\$ ont été investis pour le prolongement de la route 138 notamment en travaux préparatoires et en études. À ce jour, 12 km de routes ont été construits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 60

Titre

Concernant le Pont Champlain :

- a) Liste et copie des études réalisées relativement à l'état du Pont Champlain et à son remplacement ;
- b) état de situation et d'avancement du projet d'aménagement d'un système de transport en commun sur le futur pont, incluant l'échéancier prévu et les coûts engagés par le ministère ; Prévisions pour 2015-2016 ;
- c) Concernant le bureau des partenaires et les comités mis en place pour le Pont: liste et dates des rencontres en 2014-2015, personnes présentes, agendas, procès-verbaux, coûts associés, et échéancier des rencontres prévues en 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- a) Études relatives à l'état du pont Champlain et à son remplacement; voir :
<http://pjcci.ca/la-societe/transparence/>
- b) Proposition du Québec pour l'aménagement d'un système de transport en commun sur le futur pont (mai 2013); voir :
<http://www.mtq.gouv.qc.ca/partenairespublics/bureau-partenaires/Pages/default.aspx>
- c) Activités du bureau des partenaires :
Le bureau des partenaires ne s'est pas réuni en 2014-2015.
Le comité des sous-ministres formé au printemps 2014 s'est réuni le 3 avril 2014, le 24 avril 2014, le 26 mai 2014, le 7 juillet 2014 et le 19 décembre 2014.
Le comité de coordination des sous-ministres adjoints formé au printemps 2014 s'est réuni le 4 avril 2014, le 22 avril 2014, le 2 mai 2014, le 16 mai 2014, le 30 mai 2014, et le 13 juin 2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 61

Titre

Concernant les projets des haltes routières:

- a) Liste des travaux de réfection ou de construction effectués en 2014-2015 en indiquant le détail des coûts ;
- b) Prévisions et échéancier des travaux en 2015-2016 et les années suivantes ;
- c) État d'avancement et détails du projet-pilote de la halte de Lavaltrie;
- d) Détail de la composition du séquestre exploitant les sept haltes de la phase 1 et coûts mensuels et annuels au total et par halte depuis août 2013, en indiquant la partie provenant des redevances perçues auprès des restaurateurs et autres locataires ;
- e) Détail des coûts de maintien en état des haltes pour le ministère entre janvier et août 2013 ;
- f) Liste détaillée de tous les contrats octroyés par le ministère pour chaque année financière depuis 2007 ;
- g) Bilan et détail des données d'achalandage pour chacune des haltes routières pour 2014-2015;
- h) Détail des coûts de location pour chaque halte.

➤ **Liste des travaux de réfection et de construction effectués en 2014-2015, avec les coûts détaillés**

Les travaux de réfection et de construction des aires de service, mises en place dans le cadre du PPP, doivent être effectués par le Partenaire, soit le séquestre depuis le 23 août 2013 conformément à l'entente de partenariat.

Outre ces travaux, le Ministère a réalisé le projet pilote des bornes de recharge dans des aires de service et Villages-relais le long de l'autoroute 40.

I. Projet pilote des bornes de recharge électrique, premier corridor électrique Québec – Montréal (Aut-40)

- Contrats de construction : 306 376,40 \$ (319 879,01 \$ avec les avenants)
- Dépensé en 2014-2015 : 294 816,21 \$
- Contrats de surveillance (surveillance générale, sols et matériaux et en usine) : 116 208,81 \$
- Dépensé en 2014-2015 : 70 131,67 \$
- Coût de la signalisation et du marquage
- Dépensé en 2014-2015 : 4 843,75 \$

Par ailleurs, étant donné que le Ministère était responsable de l'approvisionnement en eau jusqu'à la limite de terrain de l'aire de service de Memphrémagog à Magog, certains travaux ont dû être effectués par ce dernier tel qu'il en est fait état plus bas.

II. Projet visant l'ajout d'un réservoir souterrain pour l'alimentation en eau à l'aire de service de Memphrémagog située à Magog (« AS de Magog ») (dossier 9001-14-0401). Ce réservoir permettra de prévenir l'interruption de l'alimentation en eau lors des périodes de sécheresse.

- Contrat de construction, dossier 9001-14-0401 : 171 511,13 \$;
- Dépensé en 2014-2015 : 164 391,31 \$ (contrat entièrement payé)
- Contrats de conception et de surveillance : 100 189,64 \$
- Dépensé en 2014-2015 : 91 324,90 \$

➤ **Bilan et détail des données d'achalandage pour chacune des haltes routières pour 2014-2015**

Les données d'achalandage sont des informations hautement sensibles qui ne peuvent être divulguées puisqu'elles sont utilisées pour évaluer le potentiel commercial d'un site notamment dans le cadre de la réalisation de la phase 1 du PPP lequel est devant les tribunaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 62

Titre

Concernant l'étude d'opportunité pour un 3^e lien routier entre Québec et la Rive-Sud :

- a) état d'avancement des travaux en cours au Ministère;
- b) indiquer si ces travaux se font dans le cadre des études pour la reconstruction du pont de l'Île d'Orléans;
- c) échéancier et coûts prévus pour l'étude d'un 3^e lien.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le Ministère élaborera, au cours des prochains mois, un devis afin de confier une étude à l'externe sur la faisabilité technique et les coûts d'un éventuel 3^e lien entre Québec et la Rive-Sud.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 64

Titre

Liste détaillée des contrats de reconstruction d'infrastructures routières octroyés par le ministère avec ou sans appel d'offres, pour des motifs d'urgence ou non, pour chaque année financière pour 2014-2015.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La DGT a octroyé 17 contrats en situations d'urgence au cours de l'exercice 2014-2015.

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	6301-14-0915 (Direction du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)
Localisation :	Route 99490-01-000
Justification de l'urgence :	Réparation d'un ponceau susceptible d'effondrement rapide
Nature :	Réparation du ponceau 154541
Fournisseur :	Gestion AJ (2003) inc.
Date des travaux :	2014-11-04 au 2014-11-20
Montant du contrat :	97 426,41 \$
Mode d'octroi du contrat :	Gré à gré

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8801-14-0105 (Direction Laurentides-Lanaudière)
Localisation :	Ste-Adèle
Justification de l'urgence :	Affaissement d'un talus
Nature :	Stabilisation d'un talus
Fournisseur :	Gelco Construction inc.
Dates des travaux :	2014-09-17 au 2014-10-22
Montant du contrat :	Total contrat : 410 500,30\$
Mode d'octroi du contrat :	Appel d'offre sur invitation

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8801-14-0011 (Direction Laurentides-Lanaudière)
Localisation :	Saint-Hippolyte
Justification de l'urgence :	Affaissement de deux ponceaux
Nature :	Reconstruction de deux ponceaux
Fournisseur :	Les Entreprises Guy Desjardins inc.
Dates des travaux :	2014-08-04 au 2014-08-15
Montant du contrat :	343 698,77 \$ (incluant la démolition)
Mode d'octroi du contrat :	Contrat de gré à gré

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8801-14-0013 (Direction Laurentides-Lanaudière)
Localisation :	Route 117, Sainte-Adèle
Justification de l'urgence :	Affaissement d'un ponceau
Nature :	Reconstruction d'un ponceau
Fournisseur :	David Riddell Excavation / Transport
Dates des travaux :	2014-04-22 au 2014-04-28
Montant du contrat :	119 218,19 \$ (inclut la démolition)
Mode d'octroi du contrat :	Contrat de gré à gré

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8801-14-0014 (Direction Laurentides-Lanaudière)
Localisation :	Route 117, Mont-Tremblant
Justification de l'urgence :	Affaissement d'un ponceau
Nature :	Reconstruction d'un ponceau
Fournisseur :	9088-9569 Québec inc.
Dates des travaux :	2014-05-06 au 2014-05-20
Montant du contrat :	522 861,27 \$ (inclut la démolition)
Mode d'octroi du contrat :	Contrat de gré à gré

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8801-14-0019 (Direction Laurentides-Lanaudière)
Localisation :	Chemin de Mille-Isles, Mille-Isles
Justification de l'urgence :	Affaissement de la route
Nature :	Remplacement d'un ponceau
Fournisseur :	Émile Foucault excavation inc.
Dates des travaux :	2014-07-08 au 2014-07-11
Montant du contrat :	204 425,11 \$ (inclut la démolition)
Mode d'octroi du contrat :	Contrat de gré à gré

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8801-14-0229 (Direction Laurentides-Lanaudière)
Localisation :	Rivière-Rouge
Justification de l'urgence :	Fermeture du pont
Nature :	Installation pont temporaire
Fournisseur :	Gelco Construction inc.
Dates des travaux :	2014-05-13 au 2015-05-15
Montant du contrat :	Total contrat : 80 000 \$
Mode d'octroi du contrat :	Contrat de gré à gré

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8801-14-0237 (Direction Laurentides-Lanaudière)
Localisation :	Sainte-Anne-des-Lacs
Justification de l'urgence :	Fermeture du pont si les travaux ne sont pas effectués
Nature :	Travaux de renforcement (étaieiment)
Fournisseur :	Construction Telmosse et fils inc.
Dates des travaux :	2014-12-12 au 2014-12-26
Montant du contrat :	Total contrat : 476 182.74 \$
Mode d'octroi du contrat :	Contrat de gré à gré

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8606-14-0003 (Direction de l'Est-de-la-Montérégie)
Localisation :	Autoroute 20/132, Longueuil, à la hauteur de la passerelle pour piétons menant au parc Marie-Victorin
Justification de l'urgence :	Une partie de la passerelle piétonnière s'est effondrée sur la chaussée suite à un accident causé par un camion à benne.
Nature :	Démolition d'une passerelle piétonne en urgence, fourniture de la main-d'œuvre et de la machinerie nécessaires pour procéder aux travaux, réduction des dimensions des débris de béton et leur transport dans un site de disposition.
Fournisseur :	Excavation René St-Pierre inc.
Dates des travaux :	Les 11 et 12 février 2015
Montant du contrat :	24 353,00 \$
Mode d'octroi du contrat :	Gré à gré

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8606-14-0004 (Direction de l'Est-de-la-Montérégie)
Localisation :	Autoroute 20/132, Longueuil, à la hauteur de la passerelle pour piétons menant au parc Marie-Victorin
Justification de l'urgence :	Une partie de la passerelle piétonnière s'est effondrée sur la chaussée suite à un accident causé par un camion à benne.
Nature :	Participation à la démolition du reste de la passerelle en fournissant de la main-d'œuvre et de l'équipement spécialisés pour assister un autre entrepreneur sur le site; ramassage des débris.
Fournisseur :	Entreprises C.R. Ménard inc.
Dates des travaux :	Dans la nuit du 10 au 11 février 2015
Montant du contrat :	10 008,01 \$
Mode d'octroi du contrat :	Gré à gré

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	9110-14-0202 (Direction de l'Abitibi-Témiscamingue)
Localisation :	P-12106 (Nouveau P-18777) route 22820, municipalité de Moffet
Justification de l'urgence :	Un inspecteur de la structure mentionne la présence d'une cheminée à l'approche est, au centre de la route, vis-à-vis le ponceau. Le vide est en forme de cône avec une profondeur de 600 mm et un léger affaissement est aussi constaté du côté ouest.
Nature :	Reconstruction du ponceau
Fournisseur :	Transport Beaulé inc.
Dates des travaux :	Du 23 septembre 2014 au 17 octobre 2014
Montant du contrat :	593 146,00 \$
Mode d'octroi du contrat :	Gré-à-gré

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	7203-14-0002 (Bureau de coordination du Nord du Québec)
Localisation :	Route Matagami - Lebel-sur-Quévillon (R-1005) chaînage 7+890
Justification de l'urgence :	À la suite de l'avis de la Direction des structures concernant l'état du ponceau, la construction d'une dalle temporaire a été conseillée afin d'assurer la sécurité de la route et des usagers. La fermeture de la route aurait engendré la fermeture temporaire d'une scierie, privant environ 150 personnes de leur emploi.
Nature :	Construction d'une dalle au-dessus du ponceau sur la route Matagami – Lebel-sur-Quévillon (R-1005) au chaînage 7+890
Fournisseur :	Construction Audet et Knight inc.
Dates des travaux :	Du 2014-07-07 au 2014-07-16
Montant du contrat :	65 397,51 \$
Mode d'octroi du contrat :	Appel d'offres sur invitation

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8901-14-0006 (Direction Outaouais)
Localisation :	Route 148 dans la municipalité de Pontiac MRC Les Collines-de-l'Outaouais
Justification de l'urgence :	La route nationale a été fermée à la circulation en raison d'un affaissement de la chaussée à la suite de pluies torrentielles. Le chemin de détour s'est fait via les chemins municipaux qui n'ont pas la capacité requise pour supporter la circulation ainsi détournée.
Nature :	Travaux de construction – Construction (Divers)
Fournisseur :	Construction Edelweiss inc.
Dates des travaux :	Du 9 juillet au 30 juillet 2014
Montant du contrat :	400 742,10 \$
Mode d'octroi du contrat :	Appel d'offres sur invitation

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8901-14-0213 (Direction Outaouais)
Localisation :	Pont des Draveurs dans la ville de Gatineau Hors MRC, circonscription électorale de Hull
Justification de l'urgence :	Une voie du pont a été fermée en raison d'un joint défectueux qui s'est soulevé. Ce pont à six voies est le plus achalandé de la région et supporte un trafic moyen de 107 000 véhicules par jour. Ainsi, la fermeture d'une voie sur 3 à l'heure de pointe a des impacts significatifs et difficilement acceptables pour les usagers.
Nature :	Travaux de construction – Structures et/ou ouvrages d'art considérés non complexes
Fournisseur :	Pontech Construction inc.
Dates des travaux :	Du 11 novembre 2014 au 13 mai 2014
Montant du contrat :	18 255,25 \$
Mode d'octroi du contrat :	Contrat conclu de gré à gré

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8701-14-0918 (Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie)
Localisation :	Autoroute 20 Ouest, municipalité de Rivière-Beaudette, MRC de Vaudreuil-Soulanges, CEP Soulanges
Justification de l'urgence :	<p>Le rapport élaboré par le responsable du secteur expertise en conception des chaussées a confirmé que les caractéristiques de surface de la route justifiaient de procéder en urgence afin de sécuriser le secteur. La faible adhérence du revêtement de la route qui est sous les seuils admissibles, et les sorties de route observées, soutiennent les recommandations du rapport d'intervenir à court terme.</p> <p>Cette intervention était nécessaire puisque la sécurité des personnes était en cause, étant donné les sorties de routes observées.</p>
Nature :	Planage fin, marquage, gestion de la circulation et de la signalisation
Fournisseur :	Action Construction ACI inc. 1095, rue Samuel-Racine, Joliette (Québec), J5E 0E8
Dates des travaux :	4 décembre 2014
Montant du contrat :	30 328,78 \$
Mode d'octroi du contrat :	Contrat de gré à gré octroyé en situation d'urgence

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8506-14-0202 (Direction de l'Île-de-Montréal)
Description	Contrat conclu en situation d'urgence pour le démantèlement d'une dalle de béton sur le pont d'étagement de la rue Sanguinet, dans le tunnel Viger, dans la municipalité de Montréal.
Localisation :	Pont d'étagement de la rue Sanguinet au-dessus de l'autoroute 720 (tunnel Viger)
Justification de l'urgence :	<p>Lors de travaux d'aménagement des abords du Centre de recherche du CHUM (CRCHUM), l'entrepreneur de la Ville de Montréal, Ceveco inc., a scié trop profondément le porte-à-faux est de la dalle du pont d'étagement de la rue Sanguinet.</p> <p>La dalle a été sciée sur une longueur de 37 mètres, ce qui affectait sa stabilité. Le 27 juin 2014, un comité élargi de la Direction des structures a étudié la problématique et a recommandé le démantèlement immédiat de la section de la dalle sciée.</p> <p>Les travaux étaient nécessaires afin d'assurer la sécurité des usagers du pont d'étagement Sanguinet et du tunnel Viger.</p>
Nature :	Structures et/ou ouvrages d'art considérés non complexes
Fournisseur :	Les Grands Travaux Soter inc.
Dates des travaux :	du 2014-06-27 au 2015-02-24
Montant du contrat :	<p>115 239,35 \$</p> <p>Compte tenu que la responsabilité des travaux non-prévus appartient à la Ville de Montréal, l'ensemble des coûts des travaux et de surveillance du démantèlement de la dalle, ainsi que des travaux et de surveillance ultérieurs, pour la reconstruction de la dalle, lui sera facturé.</p>
Mode d'octroi du contrat :	Contrat conclu de gré à gré

Caractéristiques	Informations
Numéro du contrat :	8503-14-0203 (Direction de l'Île-de-Montréal)
Description	Contrat conclu en situation d'urgence pour effectuer le renforcement et la réparation du mur de la bretelle de l'autoroute 720 ouest vers l'autoroute Bonaventure, dans la municipalité de Montréal, hors MRC, circonscription électorale de Westmount-Saint-Louis.
Localisation :	Autoroute 720 en direction ouest à la hauteur de l'autoroute Bonaventure
Justification de l'urgence :	<p>Le mur de l'autoroute 720 en direction ouest vers l'autoroute Bonaventure qui supporte le boulevard Robert-Bourassa (anciennement la rue University) a fait l'objet d'une inspection par la Direction des structures. Le mur montrait plusieurs zones de faiblesse qui affectaient sa stabilité.</p> <p>Le 27 mai 2014, un comité élargi de la Direction des structures a étudié la problématique et a préconisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'installation des glissières temporaires le long des sections déficientes du mur sur le boulevard Robert-Bourassa; - Le renforcement du mur en installant des renforts en acier à la face du mur avec des ancrages chimiques; - La réparation sans surépaisseur du béton endommagé. <p>Les travaux de renforcement et de réparation du mur étaient nécessaires afin de conserver l'intégrité structurale du mur. Le projet a donc été réalisé afin d'assurer la sécurité des biens et des usagers du réseau autoroutier du ministère des Transports.</p>
Nature :	Structures et/ou ouvrages d'art considérés non complexes
Fournisseur :	Nahtac Constructions inc.
Dates des travaux :	Autorisation de débiter les travaux : 2014-06-10
Montant du contrat :	700 000 \$
Mode d'octroi du contrat :	Contrat conclu de gré à gré

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 67

Titre

Évolution des effectifs d'ingénieurs et de techniciens au MTQ depuis 2003 en ventilant par catégorie d'emploi et par année. Indiquer le nombre d'ingénieurs et de techniciens supplémentaires embauchés chaque année et les prévisions pour 2014-2015 et les trois années suivantes.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Personnel régulier

2014-2015			
	MTQ	CGER	Total
Ingénieurs	830	6	836
Techniciens des travaux publics	958	1	959

Les données de 2014-2015 sont basées sur la moyenne des 26 paies de l'année 2014-2015 afin de tenir compte des fluctuations en cours d'année (1^{er} avril au 31 mars).

Recrutement du personnel régulier

2014-2015			
	MTQ	CGER	Total
Ingénieurs	94	0	94
Techniciens des travaux publics	97	0	97

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 68

Titre

Bilan détaillé des actions entreprises par le ministère afin de remédier à sa perte d'expertise : liste des actions et/ou projets mis en œuvre, incluant les coûts, les résultats, les échéanciers, les effectifs concernés. Bilan du Plan d'attraction et de fidélisation du personnel pour 2013-2014 et 2014-2015.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Lancé en mai 2012, le **Programme d'attraction et de fidélisation du personnel (PAFP)** vise la consolidation, le rapatriement, le renforcement et le développement de l'expertise au ministère des Transports. Le programme comporte 25 mesures réparties entre les efforts de recrutement, la promotion des possibilités de carrière au MTQ, la valorisation du Ministère comme employeur de choix et la fidélisation du personnel.

- **ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES**
Au cours de l'année, plus de **50 activités promotionnelles** ont été coordonnées et réalisées par la direction des ressources humaines dont 6 événements grand public.
- **CONCOURS POUR LES INGÉNIEURS ET LES TTP**
Pendant l'année financière 2014-2015, **7 concours de recrutement** pour les corps d'emploi *Ingénieurs* et *Techniciens des travaux publics (TTP)* ont fait l'objet d'affichage par le MTQ (4 concours ingénieurs et 3 concours TTP).
- **PARTENARIAT AVEC LES CÉGEPS**
Ce projet vise à accroître la présence du Ministère dans les établissements scolaires par la conclusion de partenariat avec les 14 cégeps qui offrent le programme de technologie du génie civil. La majorité des cégeps concernés ont été approchés par le Ministère, et en date du 28 février 2015, **3 ententes de partenariats** étaient signées et d'autres sont actuellement en développement.
- **ORGANISATION APPRENANTE**
Ce programme de coaching sur 2 ans visant à développer les compétences de finissants en génie civil de niveau technique et universitaire est **déployé ou en déploiement dans les 14 directions territoriales** du Ministère (20 apprenants – 8 ingénieurs stagiaires et 12 TTP). En plus de l'accompagnement personnalisé reçu, les apprenants acquièrent de l'expérience dans les différents domaines d'expertise du Ministère.
- **AJOUT DE 970 ETC SUPPLÉMENTAIRES SUR 5 ANS**
En date du 28 février 2015, **106 nouvelles ressources avaient été embauchées** dont 224 ingénieurs et 173 TTP principalement affectés à la réalisation par des ressources internes au Ministère d'activités relatives à la connaissance du réseau, son maintien et son amélioration. Parmi ces 568 nouvelles ressources embauchées depuis 2012, 58 % des TTP et 39 % des ingénieurs détiennent plus de 5 ans d'expérience. Par ailleurs, il faut savoir que le taux de rétention chez les ingénieurs est de 88 %.

La reprise d'activités confiées auparavant à des mandataires est cœur du PAFP. La proportion des activités réalisée en régie respectivement augmenté à 36 % pour les activités de surveillance des travaux routiers, à 53 % pour les activités de préparation des projets et à 66 % pour les activités d'inspection des structures. Le Ministère poursuit aussi la consolidation des pôles d'expertise.

Le PAFP se révèle performant tant par sa capacité d'attraction de nouvelles ressources que par son effet positif sur la fidélisation du personnel.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 69

Titre

Concernant les conditions de travail spécifiques aux ingénieurs:

- a) total et détail des coûts de chaque prime d'embauche aux ingénieurs pour chacune des 5 dernières années financières ;
- b) copie de la note de service produite par le ministère concernant la fin de ces primes;
- c) évaluation du ministère concernant l'impact de la fin des conditions de travail spécifiques aux ingénieurs le 30 mars dernier.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La convention collective des ingénieurs échu au 30 mars 2015 prévoyait certaines modalités de bonification du traitement :

RÉTENTION

- Prime de rétention de 8% versée à l'ingénieur dont le port d'attache se situe dans l'une des régions administratives suivantes :
 - Abitibi-Témiscamingue
 - Côte-Nord
 - Lanaudière
 - Laurentides
 - Laval, Montérégie
 - Montréal
 - Outaouais
- Prime d'ancienneté de 8% versée à l'ingénieur qui justifie d'au moins 30 années de service;

EMBAUCHE

- **Prime d'attraction dégressive** (8% la 1^{re} année, 6% la 2^e année et 4% la 3^e année) versée à l'ingénieur faisant l'objet d'un recrutement au plus tard le 30 mars 2015.
En 2014-2015, **567 primes d'embauche totalisant 1 706 091 \$** ont été appliquées.

Dans le contexte de négociation des conventions collectives, **ces modalités de bonification sont suspendues** et aucune nouvelle prime ne sera accordée.

Seules les **primes dégressives déjà accordées seront maintenues**.

Par ailleurs, il faut mentionner que le taux de rétention des ingénieurs au Ministère est estimé à 88 %.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 70

Titre

Liste détaillée de toutes les entreprises ou prestataires de services (incluant les sous-contractants) ayant obtenu un rapport de rendement insatisfaisant et ayant été déclarées inaptes/inadmissibles à contracter avec le ministère pour les années 2013-2014 et 2014-2015, incluant la raison et la ou les dates. Fournir également la liste des entreprises qui, en 2013-2014 et 2014-2015, ont pu recommencer à contracter avec le ministère, incluant la raison et la ou les dates.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Dans l'objectif de s'assurer de la qualité des travaux des entrepreneurs et des services rendus par les prestataires, le Ministère produit une évaluation de rendement dans les situations suivantes :

- tous les contrats dont le rendement est jugé insatisfaisant;
- tous les contrats de 25 000 \$ et plus en génie routier et ingénierie des ponts;
- tous les contrats de 100 000 \$ et plus.

L'évaluation de rendement permet d'apprécier la qualité des services rendus par les contractants, conformément à des critères de performance établis selon la nature des travaux. Le résultat de l'évaluation se traduit par une note que le Ministère attribue à un fournisseur. La note de passage est établie à 50 %. Lorsqu'un contractant obtient un résultat inférieur à ce seuil, un rapport de rendement insatisfaisant est produit.

Différents critères d'évaluation sont pris en compte dans cette évaluation, dont la qualité des services rendus, la qualité des ressources et des communications, le respect des échéanciers et la gestion des sous-contractants.

Pour le fournisseur, l'obtention d'un rapport de rendement insatisfaisant résulte en une impossibilité de soumissionner pour une période de deux ans sur un contrat de même nature que celui pour lequel il a obtenu une évaluation négative.

La portée du rapport de rendement insatisfaisant est provinciale. Ainsi, un contractant, dont le rendement a été déclaré insatisfaisant dans une région donnée, se voit déclaré inadmissible pour les contrats de même nature et cela, dans l'ensemble du territoire québécois. Depuis 2012-2013, le Ministère applique les mêmes modalités d'incapacité de soumissionner à un sous-contractant qui a fait l'objet d'un rapport de rendement insatisfaisant pour un contrat de même nature.

Au courant de l'année financière 2014-2015, le Ministère a déclaré inadmissibles les cinq entreprises suivantes :

- Construction DJL inc.
- Grey Rock Services inc.
- SPG Hydro International inc.
- Construction Cyvex inc.
- Terra Location inc.

L'ANNEXE 1 contient la liste des fournisseurs ayant obtenu un rapport de rendement insatisfaisant et qui n'étaient pas admis à soumissionner entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015. Depuis le 15 janvier 2014, cette liste est disponible sur le site Internet du Ministère à l'adresse suivante :

<http://www.mtq.gouv.qc.ca/partenairesprives/entreprises-reseaux-routier/Pages/evaluation-rendement-fournisseurs.aspx>

Au cours de l'année financière 2014-2015, la période d'inadmissibilité de deux fournisseurs a pris fin. Ces derniers ont pu recommencer à contracter avec le Ministère :

- Les entreprises M.D.L. / 9151-7334 Québec inc.
- Les Entreprises BGT

ANNEXE I

Liste des entrepreneurs ou prestataires de services ayant obtenu un rapport de rendement insatisfaisant

Dossier	Type de contrat	Description longue des travaux	Nom de l'entrepreneur / prestataires de services	Date du rapport de rendement insatisfaisant	Nature des travaux concernant l'inadmissibilité à soumissionner	Date de fin de la période d'inadmissibilité à soumissionner
7107-10-0213	Travaux de construction	Réfection du pont (P-07424) sur l'autoroute Laurentienne Sud (973), au-dessus de la rivière Saint-Charles, dans la ville de Québec, MRC Communauté métropolitaine de Québec, circonscription électorale de Chauveau.	Tro-Châînes inc.	2013-05-28	<ul style="list-style-type: none"> Tous les travaux relatifs à la construction ou à la réfection de structures et d'ouvrages d'art. 	2015-05-28
8602-10-MA02	Services professionnels	Fournir des services d'évaluation, de négociation, de représentation à titre de témoin expert ou toutes autres représentations nécessaires pour procéder à l'acquisition de propriétés et droits réels pour la réalisation de projets ou pour tout autre besoin immobilier ainsi que pour procéder à la disposition ou à la location de propriétés du gouvernement du Québec pour le compte du MTQ. Territoire de la ville de Longueuil et MRC Les Maskoutains, Lajemmerais, Pierre-De Saurel, Acton, La Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi, ainsi que les limites de toutes les municipalités adjacentes où le projet est en continuité.	Baillargeon, Bergeron, Deneault et Associés inc.	2013-08-15	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation, négociation ou représentation pour l'acquisition de propriétés et droits réels pour projet routier ou tout autre besoin immobilier. 	2015-08-15
8602-11-MA02	Services professionnels	Fournir des services d'évaluation, de négociation, de représentation à titre d'expert évaluateur agréé afin de procéder à l'acquisition de propriétés et droits réels requis pour la réalisation de projets ou pour tout autre besoin immobilier, MRC Pierre-DeSaurel, Marguerite-D'Youville, La Vallée-du-Richelieu, Les Maskoutains, Acton, La Haute-Yamaska, Brome-Missisquoi et hors MRC, ainsi que les limites de toutes les municipalités adjacentes où le projet est en continuité.	Baillargeon, Bergeron, Deneault et Associés inc.	2013-08-15	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation, négociation ou représentation pour l'acquisition de propriétés et droits réels pour projet routier ou tout autre besoin immobilier. 	2015-08-15

Liste des entrepreneurs ou prestataires de services ayant obtenu un rapport de rendement insatisfaisant

Dossier	Type de contrat	Description longue des travaux	Nom de l'entrepreneur / prestataires de services	Date du rapport de rendement insatisfaisant	Nature des travaux concernant l'inadmissibilité à soumissionner	Date de fin de la période d'inadmissibilité à soumissionner
8801-12-FA06	Services professionnels	Mandat relatif au programme de contrats à exécution sur demande no 8801-11-GA08 pour effectuer la préparation de l'avant-projet définitif des plans, devis et estimations et le service d'accompagnement concernant la stabilisation des talus sur les routes 158 et 329 dans les villes de Mirabel et Lachute, MRC d'Argenteuil et de Mirabel, circonscriptions électorales d'Argenteuil et Mirabel.	Les Consultants Bellefeuille Samson inc.	2013-10-11	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'étude, d'analyse, préparation d'avant-projet, d'estimation, de plans et devis, exécution du service d'accompagnement ou de la surveillance des travaux en génie routier. 	2015-10-11
6603-13-0256	Travaux de construction	Travaux de remplacement d'un pont acier-bois sur la route du 12e Rang, au-dessus de la rivière Blanche, dans la municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse, MRC des Etchemins, circonscription électorale de Bellechasse.	JES Construction inc.	2014-01-14	<ul style="list-style-type: none"> Tous les travaux relatifs à la construction ou à la réfection de structures et d'ouvrages d'art. 	2016-01-14
8808-11-SH01	Services de nature technique	Nettoyage des regards, des puisards, des conduites, des ponceaux et des fosses d'ensablement sur l'ensemble du réseau routier des Centres de services de Saint-Jérôme, Lachute et du Sous-Centre de services de Mont-Tremblant et de la Direction Laurentides-Lanaudière du MTQ.	SSE Environnement inc.	2014-03-06	<ul style="list-style-type: none"> Tous les travaux relatifs au nettoyage des regards, des puisards, des conduites, des ponceaux. 	2016-03-06
8503-12-0206	Travaux de construction	Réfection des structures de l'autoroute Ville-Marie entre l'échangeur Turcot et le tunnel Ville-Marie et divers travaux connexes, dans les municipalités de Montréal et de Westmount, hors MRC, dans la circonscription électorale de Westmount-Saint-Louis.	Construction DJL inc.	2014-05-29	<ul style="list-style-type: none"> Tous les travaux relatifs à la construction ou à la réfection de structures et d'ouvrages d'art. 	2016-05-29

Liste des entrepreneurs ou prestataires de services ayant obtenu un rapport de rendement insatisfaisant

Dossier	Type de contrat	Description longue des travaux	Nom de l'entrepreneur / prestataires de services	Date du rapport de rendement insatisfaisant	Nature des travaux concernant l'inadmissibilité à soumissionner	Date de fin de la période d'inadmissibilité à soumissionner
6707-13-4521	Services de nature technique	Déneigement, déglçage et fourniture des matériaux pour une partie de la route 138, de l'intersection de la rue de la Rivière jusqu'à l'intersection de la rue Desmeules et de l'intersection de la rue Retty jusqu'à l'intersection du chemin des Forges et de là jusqu'à 0,4 km à l'ouest du pont de la rivière au Bouleau, d'une partie du chemin Marguerite, dans les municipalités de Sept-Îles et de Rivière-au-Tonnerre, MRC de Sept-Rivières et de Minganie, circonscription électorale de Duplessis. Longueur de 122,11	Grey Rock Services inc.	2014-08-07	<ul style="list-style-type: none"> • Déneigement et déglçage de routes • Location de camion de déneigement avec opérateur • Location de machinerie lourde avec opérateur reliée à l'entretien hivernal 	2016-08-07
6705-12-0214	Travaux de construction	Réfection sous-marine du pont P-02523 enjambant la rivière Mingan sur la route 138, dans les municipalités de Longue-Pointe-de-Mingan et de Havre-Saint-Pierre, MRC de Minganie, circonscription électorale de Duplessis.	SPG Hydro International	2014-08-27	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les travaux relatifs à la construction ou à la réfection de structures et d'ouvrages d'art. 	2016-08-27
8603-13-0201	Travaux de construction	Réparation du pont P-11956 situé sur le boulevard Pierre-Laporte au-dessus de l'autoroute 10 (phase 2) dans la municipalité de Granby, MRC de La Haute-Yamaska, circonscription électorale de Granby.	Construction Cyvex inc.	2014-09-29	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les travaux relatifs à la construction ou à la réfection de structures et d'ouvrages d'art. 	2016-09-29
8901-12-0912	Travaux de construction	Réaménagement de l'intersection des routes 323 et 315 et réfection de la chaussée au nord de l'intersection dans les municipalités de Namur et Saint-Émile-de-Suffolk, MRC Papineau, circonscription électorale de Papineau.	Terra Location inc.	2014-12-10	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les travaux relatifs à la construction de routes 	2016-12-10

Liste des entrepreneurs ou prestataires de services ayant obtenu un rapport de rendement insatisfaisant

Dossier	Type de contrat	Description longue des travaux	Nom de l'entrepreneur / prestataires de services	Date du rapport de rendement insatisfaisant	Nature des travaux concernant l'inadmissibilité à soumissionner	Date de fin de la période d'inadmissibilité à soumissionner
8901-12-0904	Travaux de construction	Travaux de réfection et de drainage sur la route 303 dans la municipalité de Portage-du-Fort, MRC Pontiac, circonscription électorale de Pontiac. Longueur 0,88 km	Terra Location inc.	2015-02-13	• Tous les travaux relatifs à la construction de routes	2017-02-13

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 71

Titre

Liste des projets pour lesquels, pour chaque année financière depuis 2010, il y a présentement des poursuites judiciaires en cours. Indiquer le nom des parties en cause, l'objet détaillé et la date de la procédure introductive, les montants en cause et s'il y a lieu, la date du jugement (ou désistement ou règlement hors cours). Indiquer clairement quel projet du ministère est en cause.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Voir les tableaux ci-joints.

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

<p># DOSSIER AU TRIBUNAL</p> <p>PARTIES EN CAUSE</p> <p>DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM</p>	<p>FAITS</p>	<p>QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)</p>	<p>MONTANT</p>	<p>SUIVI</p>	<p>JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)</p>
<p>1. 500-17-083781-149</p> <p>L'Unique assurances générales inc. c. PGQ</p> <p>12-0602-04 DÎM/Réclamation (D12) 8503-09-0230 DAJ : M.-M. Desrochers CM : C. Néron</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'Unique est la caution de l'entrepreneur A.C. Construction/Démolition; - L'entrepreneur fait faillite et c'est la caution qui perçoit les montants dus par le MTQ à l'entrepreneur; - L'Unique dit que le MTQ néglige de payer une somme de 258 177,33\$ suite à la signature d'une convention de paiement; - De plus, L'Unique réclame une somme de 1 236 540,61\$ pour des travaux supplémentaires et des frais impayés à l'entrepreneur. 	<p>Est-ce que le MTQ doit payer les sommes dues à L'Unique selon la Convention de paiement?</p> <p>Le MTQ est-il dans l'obligation de verser les sommes réclamées par la demanderesse, pour les travaux supplémentaires?</p> <p>(Réclamation sur contrat)</p>	<p>258 177,33 \$ + 1 236 540,61 \$</p>	<p>R.I.I. : 08-08-2014</p>	
<p>2. 105-17-000402-140</p> <p>Sani-Sable LB inc. c. PGQ</p> <p>14-0074-02 DBGI (A12) 6301-11-0102 DAJ : J.-P. Marcotte CM : F.-O. Barbeau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'enrochements de protection sur la route 132; - Le MTQ applique une retenue sur la somme du sous prétexte que les travaux n'ont pas été effectués de conformément aux dispositions contractuelles. 	<p>Les retenues exercées par le MTQ sont-elles légitimes?</p> <p>(Retenue)</p>	<p>361 471,19 \$</p>	<p>R.I.I. : 15-04-2014</p>	

MED : Mise en demeure

RHC : Règlement hors cour

R.I.I. : Requête introductive d'instance

DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL <i>PARTIES EN CAUSE</i> DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
3. 505-17-007459-132 1756670 Ontario inc. c. Construction DJL inc. Et Construction DJL inc. c. PGQ 14-0223-02 DO/Réclamation (D12) 8906-07-0905 DAJ : J.-P. Marcotte CM : S. Garon	-La demanderesse principale réclame à la défenderesse/demanderesse en garantie la somme de 420 668,63 \$ pour dommages subis suivant un retard dans le début de l'exécution du contrat; -Ce retard a occasionné des coûts supplémentaires à la demanderesse principale ainsi que des pertes d'argent, de temps et d'autres contrats; -La défenderesse/demanderesse en garantie allègue que c'est la défenderesse en garantie qui est responsable dudit retard et donc d'indemniser la demanderesse principale.	Le MTQ doit-il indemniser la demanderesse principale?	420 668,63 \$	R.I.I. en garantie : 09-10-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
4. 500-17-082242-143 Construction S. Forget inc. c. PGQ et Le groupe forces, s.e.n.c. 14-0309 DLMÎ (B12) 85808059 DAJ : M.-A. Gauthier CM : L.-V. Gendron-Bouchard	- Travaux de stabilisation d'un talus bordant la rivière St-Esprit à l'Épiphanie; - Un glissement de terrain survenu pendant les travaux a emporté deux pelles mécaniques appartenant à la demanderesse.	Le MTQ est-il responsable des dommages causés à la demanderesse suite au glissement de terrain? (Réclamation en dommages)	207 349,43 \$	R.I.I. : 06-05-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL <i>PARTIES EN CAUSE</i> DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
<p>5. ?</p> <p><i>Grues J.M. Francoeur inc.</i> c. <i>Tesco 3000 inc.</i> <i>La compagnie d'assurance</i> <i>Travelers du Canada</i> <i>MTQ</i></p> <p>14-0319 DPT (A12) 8503-12-0212 DAJ : M.-A. Gauthier CM : P.-A. Brière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de levage pour la réparation des hourdis de plusieurs bretelles de l'échangeur Turcot; - La demanderesse allègue qu'elle demeure impayée malgré l'exécution des travaux. 	<p>Le MTQ doit-il versé les sommes à l'entrepreneur?</p> <p>(Réclamation sur contrat)</p>	24 582,81 \$	R.I.I. : 02-05-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL <i>PARTIES EN CAUSE</i> DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
6. 200-17-020604-146 <i>Construction Injection E.D.M. inc.</i> c. <i>PGQ</i> 14-0325-02 DIM (A12) 8503-12-0201 DAJ : J.-P. Marcotte CQ : L. Desharnais	-Contrat de construction avec Construction Injection EDM; -MTQ a retiré deux items au bordereau, ce qui aurait entraîné des pertes pour l'entrepreneur au niveau des frais d'organisation de chantier; -Construction Injection EDM a réclamé certains montants au MTQ, qui n'a approuvé et payé qu'une portion de ceux-ci; -Construction Injection EDM réclame la différence entre le montant réclamé et le montant payé.	Le MTQ doit-il versé les sommes relatives au frais d'organisation de chantier à l'entrepreneur? Le MTQ doit-il versé les autres sommes réclamées par l'entrepreneur? (Réclamation sur contrat)	163 998,18 \$	R.I.I. : 21-07-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
7. 500-17-083470-149 Le Groupe Lefebvre M.R.P. inc. c. PGQ 14-0329-02 DLMI/Réclamation (A12) 8401-10-0205 DAJ : L. Fradette CM : A. Dion	-Contrat pour des travaux de réparation sur le pont Papineau-Leblanc dans la Ville de Laval; -Les travaux de peinture ont été suspendus le 3 novembre 2010 en raison des conditions climatiques et de motifs techniques; -La suspension a duré 18 mois ce qui constitue un changement majeur au contrat; -De plus, les surfaces à peindre ne correspondaient pas à celles qui étaient prévues au contrat ce qui a augmenté considérablement la durée des travaux; -La demanderesse tient donc responsable le MTQ pour les changements qui étaient imprévisibles au moment de sa soumission.	Est-ce que le MTQ est responsable des frais occasionnés à la demanderesse suite à la suspension des travaux pendant 18 mois? Est-ce que le MTQ est responsable des coûts supplémentaires pour les travaux de peinture? (Réclamation sur contrat)	186 499,00 \$	R.I.I. : 22-07-2014 Requête en rejet : 15-12-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
8. 500-17-084273-146 Signalisation de l'Estrie inc. c. Construction Cyvex inc. et Intact Compagnie d'Assurance (défenderesses) et PGQ (mis en cause) 14-0345-02 DOM/Réclamation (D12) 850841236 DAJ : F.-O. Angenot-Langlois CM : G. Légaré	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse a signé un contrat de sous-traitance avec la défenderesse Construction Cyvex inc. ; - La demanderesse a effectué tous les travaux prévus au contrat mais n'a pas été payée en totalité pour ceux-ci; - La défenderesse Intact Compagnie d'Assurance agissant comme caution au contrat n'a pas payé la demanderesse malgré plusieurs demandes de paiement de celle-ci; - La demanderesse réclame le montant qui demeure impayé pour les travaux exécutés; - Le MTQ est mis en cause et aucune conclusion n'est recherchée contre lui. 	Les défenderesses ont-elles l'obligation de payer solidairement le montant qui demeure impayé à la demanderesse? (Réclamation sur contrat)	94 879,23 \$	R.I.I. : 15-09-2014 R.I.I. amendée : 30-09-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL <i>PARTIES EN CAUSE</i> DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
9. 200-22-072155-146 <i>Égyde Conseils inc.</i> c. <i>PGQ</i> 14-0359-02 DCRM (D1 ou D11) 1208-14-QG02 DAJ : C. Guillemette CQ : S.-L. Desmeules	- La demanderesse soumissionne lors d'un appel d'offres du MTQ pour un contrat de services; - Le MTQ lui envoie une lettre pour lui dire que sa soumission était jugée non admissible en raison d'un problème de signature; - La demanderesse prétend que la signature était conforme et qu'elle aurait dû obtenir le contrat.	Le MTQ a-t-il agi de façon fautive en n'octroyant pas le contrat à la demanderesse? (Réclamation en dommages)	35 000,00 \$	R.I.I. : 29-07-2014 Défense : 18-11-2014	
10. 500-17-082697-148 <i>9016-6919 Québec inc.</i> c. <i>PGQ et Ville de Montréal</i> 14-0363 DÎM/Réclamation (A12) 8503-09-0221 DAJ : M.-A. Gauthier CM : C. Néron	- Contrat pour la réfection et la réparation de structures; - Des problèmes ont été rencontrés lors de la réalisation des travaux, ce qui a engendré des travaux et coûts supplémentaires.	Est-ce que le MTQ doit être tenu responsable des retards dans l'exécution du contrat? Est-ce que les frais additionnels réclamés sont justifiés? (Réclamation sur contrat)	1 551 408,12 \$	R.I.I. : 30-05-2014	

MED : Mise en demeure

RHC : Règlement hors cour

R.I.I. : Requête introductive d'instance

DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
11. 500-17-082926-141 Construction DJL c. PGQ 14-0378-02 DÎM (F12) 8503-12-0206 DAJ : S. Parisé CM : N. Fiset	- Contrat pour la réfection des structures de l'autoroute Ville-Marie; - À la suite des travaux, une évaluation de rendement insatisfaisant est rendu contre la demanderesse; - La demanderesse demande l'annulation de cette évaluation.	La décision du MTQ de maintenir l'évaluation de rendement insatisfaisant doit-elle être renversée ? (Annulation d'une décision)	—	R.I.I. : 16-06-2014 Jugement interlocutoire : 20-06-2014 Requête en autorisation d'appel : 21-07-014 Jugement refusant l'autorisation d'appel : 21-08-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL <i>PARTIES EN CAUSE</i> DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
<p>12. 350-22-000100-142</p> <p><i>Armoires de cuisine Milmonde inc.</i> c. <i>Roxboro excavation inc.</i> <i>(défendeur/demandeur en garantie)</i> c. <i>MTQ (défenderesse en garantie)</i></p> <p>14-0472 DCA (A12) 6603-11-1105 DAJ : L. Fradette CQ : F.-O. Barbeau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse en garantie est poursuivie par la demanderesse principale pour une perte de production et de revenus due à une interruption d'électricité lors de travaux d'excavation; - La demanderesse en garantie qui a effectué les travaux poursuit le MTQ car elle allègue lui avoir mentionné les risques relatifs à ses travaux. Le MTQ lui a quand même demandé de faire ces travaux; - La demanderesse en garantie veut que la défenderesse en garantie l'indemnise de toute condamnation pouvant être prononcée à son endroit. 	<p>Est-ce que le MTQ peut être tenu d'indemniser la demanderesse en garantie?</p> <p>(Réclamation en dommages)</p>	<p>32 624,83\$</p>	<p>R.I.I. : 29-07-2014</p>	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
13. 500-17-082579-148 Acier d'armature Ferneuf inc. c. Aviva compagnie d'assurance du Canada, Zurich compagnie d'assurances SA (Défenderesses) Groupe Hexagone S.E.C. (Défenderesse/Demanderesse en garantie) c. PGQ (Défendeur en garantie) 14-0483-01 DIM (D12) 850783058 DAJ : M.-A. Gauthier CM : N. Sebbah	- La demanderesse principale poursuit la demanderesse en garantie pour obtenir la somme convenue à la suite de l'exécution de travaux de sous-traitance; - La demanderesse en garantie allègue que c'est la défenderesse en garantie qui doit être tenue responsable du versement de ce paiement, si la demanderesse principale y a droit, car elle refuse de verser ces montants à la demanderesse en garantie; - La demanderesse en garantie mentionne y avoir droit car elle aurait effectué les travaux prévus au contrat.	Le MTQ doit-il être tenu responsable des sommes qui pourraient être dues par la demanderesse en garantie à la demanderesse principale? (Réclamation sur contrat)	189 191,78 \$	R.I.I. en garantie : 31-07-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
14. 500-17-082591-143 Acier d'armature Ferneuf inc. c. Aviva compagnie d'assurance du Canada, Zurich compagnie d'assurances SA (défenderesses) Groupe Hexagone S.E.C. (défenderesse/demanderesse en garantie) c. PGQ (défendeur en garantie) 14-0483-02 DLMI (D12) 850780043 DAJ : M.-A. Gauthier CM : X. Konidaris	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse principale poursuit la demanderesse en garantie pour obtenir la somme convenue à la suite de l'exécution de travaux de sous-traitance; - La demanderesse en garantie allègue que c'est la défenderesse en garantie qui doit être tenue responsable du versement de ce paiement, si la demanderesse principale y a droit, car elle refuse de verser ces montants à la demanderesse en garantie; - La demanderesse en garantie mentionne y avoir droit car elle aurait effectué les travaux prévus au contrat. 	Le MTQ doit-il être tenu responsable des sommes qui pourraient être dues par la demanderesse en garantie à la demanderesse principale? (Réclamation sur contrat)	100 127,47 \$	R.I.I. en garantie : 30-07-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
15. 200-17-020319-141 Pavex Ltée c. L'Unique Assurances générales inc. c. PGQ 14-0510 DCN/Réclamation (D12) 6703-12-0904 DAJ : J.-P. Marcotte CM : S. Ponton	- La demanderesse principale allègue que la demanderesse en garantie, à titre de caution, doit lui verser la somme de 169 208,18 \$ pour un solde dû de la part de l'entrepreneur impliqué; - Le solde dû aurait été précédemment réclamé au MTQ par ledit entrepreneur; - Le MTQ n'ayant pas pris position dans cette affaire, la demanderesse en garantie appelle le PGQ en garantie afin qu'il intervienne et l'indemnise.	Le MTQ doit-il indemniser la demanderesse en garantie?	169 208,18 \$	R.I.I. en garantie: 15-10-2014	Jugement sur requête en irrecevabilité : 07-01-2015 La requête a été accueillie.

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
16. 500-17-083495-146 Groupe Stavibel inc. et Aecom Consultants inc. c. PGQ 14-0522 DATNQ (A12) 9103-09-FA15 DAJ : M.-M. Desrochers CM : M. Beauregard	- Le Consortium a obtenu le contrat pour de services professionnels pour la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux pour le projet de construction de la voie de contournement de la Rouyn-Noranda; - Le plan de travail a été approuvé le 25 juillet 2011 par le MTQ; - Le Consortium demande à être payé pour cette partie du contrat.	Est-ce que le MTQ est tenu de payer le Consortium? (Réclamation sur contrat)	184 400,00 \$	R.I.I. amendée : 20-08-2014	
17. 500-17-007776-147 Construction DJL inc. c. MTQ 14-0536 DO (A12) 8901-11-0913 DAJ : L. Fradette CM : C. Néron	- La demanderesse a obtenu un contrat pour faire des travaux de routes de la part du MTQ; - Elle allègue avoir fait tous les travaux prévus; - Elle mentionne ne pas avoir reçu la somme totale prévue au contrat.	Est-ce que le MTQ doit payer la somme réclamée par l'entrepreneur? (Réclamation sur contrat)	235 469,91 \$	R.I.I. amendée : 26-08-2014	

MED : Mise en demeure

RHC : Règlement hors cour

R.I.I. : Requête introductive d'instance

DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL <i>PARTIES EN CAUSE</i> DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
<p>18. 700-17-011176-145</p> <p><i>Signotech inc.</i> c. <i>Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc. et Intact Compagnie d'Assurance (défendeurs)</i> <i>MTQ (mis en cause)</i></p> <p>14-0552 DLMI (D12) 8401-13-1001 – 8401-13-1003 DAJ : I. Benhacine CM : L. Comtois</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse a signé un contrat de sous-traitance avec la défenderesse; -La demanderesse a effectué les travaux prévus mais elle n'a pas été payée pour la totalité de ceux-ci; -Intact Compagnie d'Assurance qui a signé un contrat de cautionnement n'a pas non plus payé la demanderesse; -Le MTQ est mis en cause en sa qualité de donneur d'ouvrage pour voir à ce que la défenderesse paie ce qui est dû à la demanderesse; -La demanderesse réclame le montant impayé des travaux effectués. 	<p>Est-ce que les défenderesses doivent payer la somme réclamée par la demanderesse?</p> <p>Est-ce que le MTQ doit retenir toute somme due et payable à la défenderesse jusqu'au jugement final ou jusqu'à un règlement?</p>	<p>Aucune somme demandée au MTQ 528 951,80 \$</p>	<p>R.I.I. : 02-09-2014</p>	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL <i>PARTIES EN CAUSE</i> DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
19. 500-22-215919-146 Construction DJL inc. c. Construction DIMCO inc. c. PGQ 14-0731 DOM/Réclamation (D12) 8701-13-0204 DAJ : L. Fradette CM : F. Durocher	<ul style="list-style-type: none"> - La défenderesse/demanderesse en garantie a octroyé à la demanderesse principale un contrat de sous-traitance pour l'exécution de certains travaux; - La demanderesse principale allègue avoir subi des dommages et a intenté une requête introductive d'instance contre la défenderesse/demanderesse en garantie; - La défenderesse/demanderesse en garantie allègue à son tour que c'est le MTQ qui est entièrement responsable des dommages subis par la demanderesse. 	Le MTQ est-il responsable des dommages subis par la demanderesse?	40 809,06 \$	R.I.I. en garantie : 17-11-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

<p># DOSSIER AU TRIBUNAL</p> <p><i>PARTIES EN CAUSE</i></p> <p>DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM</p>	<p>FAITS</p>	<p>QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)</p>	<p>MONTANT</p>	<p>SUIVI</p>	<p>JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)</p>
<p>20. 500-17-084612-145</p> <p><i>Les Grands Travaux Soter inc.</i> c. <i>PGQ</i></p> <p>14-0775 DE/Réclamation (A12) 850774781 DAJ : J.-P. Marcotte CM : M.-H. Léveillé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse a exécuté des travaux de reconstruction d'un pont pour le MTQ; - Des changements apportés au contrat, qu'après l'attribution de celui-ci, ont forcé la demanderesse à utiliser des méthodes différentes et plus coûteuses pour réaliser les travaux; - La demanderesse allègue que le MTQ est responsable des coûts supplémentaires qu'elle a déboursés suivant ces changements. 	<p>Est-ce que le MTQ doit payer la somme réclamée par la demanderesse?</p>	<p>1 994 991,12 \$</p>	<p>R.I.I. : 06-10-2014</p>	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

<p># DOSSIER AU TRIBUNAL</p> <p>PARTIES EN CAUSE</p> <p>DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM</p>	<p>FAITS</p>	<p>QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)</p>	<p>MONTANT</p>	<p>SUIVI</p>	<p>JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)</p>
<p>21. 540-22-022450-141</p> <p>Béton Brunet Ltée c. Construction Garnier Ltée, Intact Compagnie d'assurance, PGQ</p> <p>14-0792 DIM (D12) 8503-08-0906 DAJ : L. Fradette CM : G. Légaré</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre d'un contrat conclu entre le MTQ et la défenderesse Construction Garnier Ltée, la demanderesse a eu un contrat de sous-traitance de Garnier pour la fourniture et le transport de glissières de sécurité en béton armé; - La défenderesse Intact Compagnie d'assurance agit comme caution au contrat; - La demanderesse a exécuté les services demandés et à ce jour, des sommes lui sont toujours impayées, et ce, malgré la transmission d'une demande de paiement et d'une mise en demeure aux défenderesses. 	<p>Le MTQ doit-il payer conjointement et solidairement, avec les défenderesses Garnier et Intact, la somme impayée à la demanderesse?</p>	<p>34 871,25 \$</p>	<p>R.I.I. : 09-12-2014</p>	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL <i>PARTIES EN CAUSE</i> DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
22. 500-17-085561-143 Les Grands Travaux Soter inc. c. PGQ 15-0103 DLL/Réclamation (A12) 8401-08-0901 DAJ : J.-P. Marcotte CM : S. Nadeau	- Dans le cadre d'un contrat conclu entre le MTQ et la demanderesse GTS, la demanderesse allègue qu'elle a dû faire de nombreux travaux supplémentaires; - La demanderesse considère le MTQ responsable de ces travaux supplémentaires;	Le MTQ est-il dans l'obligation de verser les sommes réclamées par la demanderesse pour les travaux supplémentaires? (Réclamation sur contrat)	5 700 985,94 \$	R.I.I. : 01-12-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
23. 540-17-011301-156 Groupe Nepveu inc. c. Les Grands travaux Soter inc., La Garantie et MTQ (mis en cause) 15-0131-02 DEM (D12) 8603-11-1107 DAJ : J.-P. Marcotte CM : M. Beauregard	-La demanderesse a signé un contrat de sous-traitance avec la défenderesse; -La demanderesse a effectué les travaux prévus mais elle n'a pas été payée pour la totalité de ceux-ci; -La Garantie a signé un contrat de cautionnement, mais n'a pas non plus payé la demanderesse; -Le MTQ est mis en cause; -La demanderesse réclame le montant impayé des travaux effectués.	Est-ce que les défenderesses peuvent être tenues solidairement de payer la demanderesse? (Réclamation sur compte et cautionnement)	Aucune somme demandée au MTQ 70 177,40 \$	R.I.I. : 05-02-2015	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

<p># DOSSIER AU TRIBUNAL</p> <p><i>PARTIES EN CAUSE</i></p> <p>DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM</p>	<p>FAITS</p>	<p>QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)</p>	<p>MONTANT</p>	<p>SUIVI</p>	<p>JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)</p>
<p>24. 200-17-021289-145</p> <p><i>Gilles Audet Excavation inc.</i> c. <i>Constructions BSL inc.</i> c. <i>PGQ</i></p> <p>15-0139 DCNAT (A12) 7107-12-1109 DAJ : J.-P. Marcotte CQ : A. Dumont</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse en garantie a obtenu un contrat de la part du MTQ pour des travaux de réfection des ponts nord et sud de l'autoroute Félix-Leclerc au-dessus de la Rivière Cap-Rouge; - La demanderesse, sous-traitante de la demanderesse en garantie, lui réclame une somme pour des travaux imprévus qui lui ont entraîné des coûts supplémentaires; - La demanderesse en garantie considère que c'est le MTQ, défenderesse en garantie, qui doit être tenu responsable du paiement de cette somme. 	<p>Est-ce que le MTQ doit payer la somme réclamée par la demanderesse?</p> <p>(Réclamation sur contrat)</p>	<p>124 722,00 \$</p>	<p>R.I.I. en garantie : 27-01-2015</p>	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
25. 750-17-002566-150 Les Constructions Lomeco inc. c. PGQ 15-0144 DEM (A12) 8603-10-0202 DAJ : L. Fradette CM : S. Nadeau	- La demanderesse a obtenu un contrat pour des travaux de réfection sur la route de Yamaska au-dessus de la rivière à Saint-Hugues; - La demanderesse réclame au MTQ des dommages pour des travaux supplémentaires dus au refus du MTQ d'autoriser la pose d'un enrobé bitumineux temporaire et à l'acceptation tardive d'une méthode alternative pour le levage et le support du tablier.	Est-ce que le MTQ est responsable de ces coûts supplémentaires? (Dommages-intérêts)	126 981,16 \$	R.I.I. : 28-01-2015	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL <i>PARTIES EN CAUSE</i> DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
26. 500-17-086457-150 <i>Icanda Corporation</i> c. <i>Groupe Hexagone, Aviva cie</i> <i>d'assurance du Canada, Zurick</i> <i>cie d'assurances</i> <i>SA(Défenderesses)</i> et <i>PGQ (Mis en cause)</i> 15-0160 DÎM (D12) 8503-09-0904 DAJ : M.-A. Gauthier CM : N. Brûlé	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse a effectué différents travaux de sous-traitance pour le Groupe Hexagone dans le cadre du contrat de l'Échangeur Décarie; - Lors de l'exécution des travaux, la demanderesse a subi un préjudice découlant de nombreux délais dont elle n'est pas responsable; - Elle tient donc le Groupe Hexagone responsable et lui demande une somme de 677 064,19 \$; - Subsidiairement, elle ajoute que le MTQ devrait retenir la somme et la lui verser. 	Le MTQ est-il en droit de retenir la somme due à la demanderesse pour les dommages causés par la défenderesse? (Retenue)	677 064,19 \$	R.I.I. : 26-01-2015	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
27. 500-17-085830-142 Continental division de Construction DJL inc. c. PGQ 15-0171 DMCQ (A12) 7006-08-0904 DAJ : L. Fradette CM :	- La demanderesse a obtenu un contrat de la part du MTQ pour la reconstruction de la chaussée de déblai de 1 ^{ère} classe de la route 155 dans la municipalité de Trois-Rives; - Elle réclame une somme au MTQ pour des travaux additionnels non prévus au contrat et des coûts additionnels dus au retard; - Elle considère le MTQ responsable de ces travaux additionnels et des retards.	Le MTQ est-il responsable des délais et des coûts supplémentaires encourus par la demanderesse? (Réclamation pour travaux additionnels et délais)	2 150 501,04 \$	R.I.I. : 12-12-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL <i>PARTIES EN CAUSE</i> DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
<p>28. 540-22-021568-141</p> <p><i>Bruneau électrique inc.</i> c. <i>Louisbourg SBC/Groupe Hexagone</i> <i>(Défendeur/Demandeur en garantie)</i> c. <i>PGQ (Défendeur en garantie)</i></p> <p>15-0179 DÎM (D12) 8510-11-1102 DAJ : M.-A. Gauthier CM : G. Légaré</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Louisbourg a obtenu un contrat pour des travaux sur la Bretelle Saint-Jacques; - Bruneau électrique est un sous-traitant de Louisbourg. Il lui réclame une somme due pour les travaux effectués; - Louisbourg considère que le MTQ est en défaut de lui payer des travaux supplémentaire et la retenue contractuelle; - Le MTQ refuse de payer les travaux supplémentaires de sous-traitance. 	<p>Le MTQ est-il dans l'obligation de verser les sommes réclamées par la demanderesse en garantie pour les coûts supplémentaires?</p> <p>Le MTQ doit-il verser à la demanderesse en garantie une somme qu'elle retiendrait?</p> <p>(Réclamation sur contrat et Retenue)</p>	23 967,50 \$	<p>R.I.I. amendée : 26-11-2014 R.I.I. en garantie : 27-01-2015</p>	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
29. 500-17-086705-152 Groupe Allairegince Infrastructures inc. c. PGQ 15-0184 DOM (D12) 8701-12-0208 DAJ : L. Fradette CM : M.-H. Léveillé	-La demanderesse est sous-traitante pour la reconstruction d'un ponceau sur la Route 202 à St-Bernard-de-Lacolle; -Durant le contrat, la demanderesse a réalisé que les plans de structures fournis par le MTQ n'étaient pas géoréférencés et ne permettaient pas de procéder à l'implantation du ponceau; -Le surveillant de chantier, Aecon, a fourni le seul plan géoréférencé qu'il possédait; -Il s'est avéré que ce plan était erroné et la demanderesse a dû faire des travaux supplémentaires pour corriger les déficiences; -La demanderesse tient la défenderesse son préposé, le surveillant de chantier, responsables de ces coûts supplémentaires découlant de la transmission de plans erronés.	Est-ce que la défenderesse peut être tenu responsable des coûts supplémentaires? (Réclamation pour travaux supplémentaires)	91 441,68 \$	R.I.I. : 09-02-2015	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

<p># DOSSIER AU TRIBUNAL</p> <p>PARTIES EN CAUSE</p> <p>DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM</p>	<p>FAITS</p>	<p>QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)</p>	<p>MONTANT</p>	<p>SUIVI</p>	<p>JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)</p>
<p>30. 415-17-001144-140</p> <p>Armatures Bois-Francis inc. c. Les Grands Travaux Soter inc., La Garantie (défenderesses/demanderesse en garantie) c. PGQ (défenderesse en garantie)</p> <p>15-0189 DEM (D12) 8603-11-1107 DAJ : A. Morin CQ : M. Beauregard</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse en garantie a obtenu un contrat de la part du MTQ pour des travaux de réaménagement partiel de l'Échangeur A-20/A-25/R-132; - La demanderesse, sous-traitante de la demanderesse en garantie, lui réclame une somme pour des travaux imprévus qui lui ont entraîné des coûts supplémentaires; - La demanderesse en garantie considère que c'est le MTQ, défenderesse en garantie, qui doit être tenu responsable du paiement de cette somme. 	<p>Est-ce que le MTQ doit payer la somme réclamée par la demanderesse?</p> <p>(Réclamation sur contrat)</p>	<p>474 340,44 \$</p>	<p>R.I.I. : 09-12-2014 R.I.I. amendée : 14-01-2015 R.I.I. en garantie : 03-02-2015</p>	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
31. 200-17-021714-159 Roche Ltée, Groupe-Conseil c. PGQ 15-0216 (A12) 7103-10-HA03 / 850783606 DAJ : J.-P. Marcotte CQ : M. Trépanier	<ul style="list-style-type: none"> - Le MTQ a octroyé un contrat de surveillance des travaux à la demanderesse; - Le MTQ a émis deux avenants en cours de chantier pour des travaux imprévus; - La demanderesse allègue avoir fait les travaux demandés et transmis une facture au MTQ; - Le MTQ a payé 2 577,80 \$ et n'acquitte pas le solde restant malgré plusieurs demandes. 	Est-ce que le MTQ doit payer la somme restante? (Réclamation sur contrat)	82 841,47 \$	R.I.I. : 13-02-2015	
32. 200-17-021791-157 Les Entreprises Musquaro inc. c. PGQ 15-0235 DCN (D12) DAJ : S. Parisé CQ : M.-C. Poulin	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse, Musquaro, est une sous-traitante d'Axor-BPR pour des services de déboisement; - Le MTQ refuse de payer Axor-BPR pour les travaux de déboisement; - La demanderesse invoque un contrat à forfait par hectare déboisé; - Le MTQ refuse de payer Axor-BPR car il considère devoir payer selon une base horaire; - La demanderesse invoque la faute lourde et intentionnelle du MTQ. 	Est-ce que le MTQ doit payer la somme réclamée par la demanderesse pour les travaux de déboisement? Est-ce que le MTQ peut être condamné à des dommages punitifs? (Réclamation sur contrat)	1 381 876, 34 \$ + 400 000,00 \$ (punitifs)	R.I.I. : 26-02-2015	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
33. 500-17-087111-152 Coffrage Alliance Ltée c. MTQ Et Aluforme Ltée (mise en cause) 15-0251 DEM (A12) DAJ : J.-P. Marcotte CM :	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse a obtenu un contrat pour démolir et reconstruire le pont situé sur le Rang Sainte-Cécile à Saint-David; - De nombreux coûts et retards ont été occasionnés, entre autres, par un ouragan et une grève illégale des travailleurs de la construction; - La demanderesse réclame ces coûts à la défenderesse qui lui refuse de les lui payer. 	Est-ce que le MTQ est responsable des coûts supplémentaires? (Réclamation sur contrat)	597 800,25 \$	R.I.I. : 03-03-2015	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges contractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL PARTIES EN CAUSE DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) # DE CONTRAT NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
34. 200-17-021848-155 Pontech Construction inc. c. MTQ 15-0262 DMCQ (A12) DAJ : M.-M. Desrochers CQ : A. Dumont	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse a obtenu un contrat pour la restauration du pont Galipeau à Sainte-Brigitte des Saults; - Lors de l'exécution du contrat, des travaux supplémentaires qui n'étaient pas prévus au contrat initial ont dû être effectués; - Des discussions ont eu lieu concernant ces travaux et les dépassements de coûts entre les parties; - Le MTQ les aurait acceptés mais il refuse ou néglige de payer le montant demandé. 	Est-ce que le MTQ doit payer les coûts reliés aux travaux non prévus? (Réclamation sur contrat)	247 594,42 \$	R.I.I. : 26-02-2015	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 mars 2015

Tableau des litiges en demande 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
1. 200-17-020464-145 PGQ c. BPR-Infrastructure inc. 12-0663-02 DLMI 8401-09-0209 DAJ : A. Morin CM : C. Schiller	-BPR a obtenu le mandat de concevoir des plans et devis pour la réfection du pont P-09789 sur le boulevard Laroche à Repentigny; -Ce mandat s'est terminé le 22 mai 2009; -Les travaux de réfection du pont ont eu lieu entre le 8 septembre 2009 et le 6 juillet 2010; -Le 6 mai 2010, BPR a informé le MTQ d'un défaut de conception; -Le MTQ tient entièrement responsable BPR pour les travaux correctifs.	Est-il légitime de la part du MTQ de tenir la défenderesse responsable des travaux correctifs? (Requête en dommages)	253 017,44 \$	Demande au contentieux d'entreprendre des procédures : 19-06-2014 Autorisée par Marie-Andrée Thomas: 20-06-2014 R.I.I. : 23-06-2014	
2. 500-17-085637-141 PGQ c. Les Consultants SM inc. 12-0659-04 DOM 8701-10-FE21 DAJ : F.-O. Angenot-Langlois CM : M.-C. Michon	- Les Consultants SM sont les concepteurs d'un viaduc; - Des erreurs sont survenues dans la conception et cela a occasionné des délais et des coûts supplémentaires; -Le MTQ tient le concepteur responsable de ces coûts supplémentaires.	Est-il légitime de la part du MTQ de tenir la défenderesse responsable des coûts supplémentaires? (Requête en dommages)	2 953 076,02 \$	R.I.I. : 12-0659 Requête pour prolonger le délai d'inscription pour enquête et audition : 26-02-2015	

Tableau des litiges en demande 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
3. 500-22-215054-142 PGQ c. Axor Experts-Conseils inc. 12-0646-02 DÎM 8503-11-HA07 DAJ : A. Morin CM : M. Beauregard	-Contrat de surveillance et de conception de plans et devis; -Lors de travaux, l'entrepreneur, Demix Construction, devait scier la chaussée, cependant, c'est la structure qui a été sciée; -Il appert que sur les plans préparés par la demanderesse, la fin de la structure et le début de la chaussée étaient mal identifiés; -Il est manifeste que les plans confectionnés par Axor sont erronés par contre, le MTQ n'a pas fourni les plans tels que construit à la demanderesse, un partage de responsabilité est à considérer; -En ce qui concerne le contrat de surveillance, il est évident qu'Axor n'a pas agi avec toute la prudence et la diligence dont le MTQ est en droit de s'attendre de la part d'un prestataire de service, la demanderesse a pris certaines décisions sans consulter le MTQ.	Est-il légitime de la part du MTQ de tenir la défenderesse responsable des dommages causés à la structure? (Requête en dommages)	62 272,07 \$	Demande au contentieux de Montréal d'entreprendre les procédures : 04-07-2014 Autorisée par Jocelyne Larouche : 09-07-2014 R.I.I. : 26-08-2014 Défense : 16-12-2014	

Tableau des litiges en demande 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
4. 500-17-033298-061 PGQ c. Produits Shell Canada Limitée Pétrolière Mc Coll- Frontenac inc. 04-0169 DATNQ DAJ : I. Benhacine CM : M. Dion	-Réfection et agrandissement de la route 111 à Amos; -Une étude de caractérisation des sols est effectuée sur les terrains à expropriés; -L'étude de caractérisation des sols effectuée sur la bande de terrain appartenant à la demanderesse, a démontré que cette bande de terrain était contaminée; -Le MTQ devrait donc procéder à la décontamination du sol.	Les parties défenderesses sont-elles responsables de la contamination des sols? Si oui, quelle est la valeur du dommage? (Réclamation)	2 931 500,00 \$	R.I.I. : 12-10-2014 R.I.I. pour suspension du délai : 27-05-2014	Demande d'autorisation de RHC : Autorisé par M. André Caron le 29-05-2014. Shell accepte de payer la somme de : 1 273 866,00 \$ Esso accepte de payer la somme de : 175 000,00 \$
5. 550-17-003448-071 PGQ c. Gauvreau Top Soil Pierre Fleury Maurice Boivin 05-0324 DO DAJ : L. Fradette CM : S. D.-Lévesque			362 849,00 \$	Audition du 20 au 30 octobre 2014	Demande d'autorisation de RHC : Autorisé par Mme Dominique Savoie le 17-10-2014, au montant de 30 000\$. RHC : 26-01-2015 Le MTQ reçoit la somme de 60 000 \$.

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
1. 500-22-218146-143 Bell Canada c. PGQ, Ville de Shawinigan 15-0185 DMCQ (B12) DAJ : L. Fradette CM : C. Larouche	-Lors de travaux de réparation de joints de dilatation sur un viaduc à Shawinigan. les installations téléphoniques de la demanderesse ont été endommagées; -Selon celle-ci, les dommages auraient été causés en raison de la négligence des parties défenderesses.	Est-ce que les défenderesses sont solidairement responsables des dommages? (Dommages intérêts)	20 000 \$	R.I.I. : 19-12-2014	

MED : Mise en demeure

RHC : Règlement hors cour

R.I.I. : Requête introductive d'instance

DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 Mars 2015

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
2. 100-22-006264-149 SSQ, société d'assurances générales inc. c. Ville de Rimouski (Défenderesse/ Demanderesse en garantie) c. Le Golf de l'Empress et PGQ (Défenderesses en garantie) 15-0154 DBGI (B12) DAJ : J.-P. Marcotte CQ : A. Deschênes	- La demanderesse tient responsable la défenderesse d'un déversement d'eau de pluie qui a eu lieu dans la résidence de son assuré; - La défenderesse considère que ce sont plutôt les défenderesses en garantie qui sont responsables; - Elle considère que des travaux du MTQ effectués près de la résidence auraient nui au drainage naturel des surfaces causant une surcharge hydraulique; - Elle ajoute que le Golf l'Empress aurait effectué un déversement d'eau non autorisé.	Est-ce que le MTQ doit être tenu responsable des dommages causés à la résidence? (Dommages intérêts)	6 962,81 \$	R.I.I. : 22-09-2014 R.I.I. en garantie : 22-01-2015	

MED : Mise en demeure

RHC : Règlement hors cour

R.I.I. : Requête introductive d'instance

DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 Mars 2015

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
3. 100-22-006271-144 SSQ, société d'assurances générales inc. c. Ville de Rimouski (Défenderesse/ Demanderesse en garantie) c. Le Golf de l'Empress et PGQ (Défenderesses en garantie) 15-0153 DBGI (B12) DAJ : J.-P. Marcotte CQ : A. Deschênes	- La demanderesse tient responsable la défenderesse d'un déversement d'eau de pluie qui a eu lieu dans la résidence de son assuré; - La défenderesse considère que ce sont plutôt les défenderesses en garantie qui sont responsables; - Elle considère que des travaux du MTQ effectués près de la résidence auraient nui au drainage naturel des surfaces causant une surcharge hydraulique; - Elle ajoute que le Golf l'Empress aurait effectué un déversement d'eau non autorisé.	Est-ce que le MTQ doit être tenu responsable des dommages causés à la résidence? (Dommages intérêts)	12 663,30 \$	R.I.I. : 08-10-2014 R.I.I. en garantie : 22-01-2015	

MED : Mise en demeure

RHC : Règlement hors cour

R.I.I. : Requête introductive d'instance

DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 Mars 2015

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
<p>4. 100-22-006267-142</p> <p>SSQ, société d'assurances générales inc.</p> <p>c.</p> <p>Ville de Rimouski (Défenderesse/ Demanderesse en garantie)</p> <p>c.</p> <p>Le Golf de l'Empress et PGQ (Défenderesses en garantie)</p> <p>15-0152 DBGI (B12) DAJ : J.-P. Marcotte CQ : A. Deschênes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse tient responsable la défenderesse d'un déversement d'eau de pluie qui a eu lieu dans la résidence de son assuré; - La défenderesse considère que ce sont plutôt les défenderesses en garantie qui sont responsables; - Elle considère que des travaux du MTQ effectués près de la résidence auraient nui au drainage naturel des surfaces causant une surcharge hydraulique; - Elle ajoute que le Golf l'Empress aurait effectué un déversement d'eau non autorisé. 	<p>Est-ce que le MTQ doit être tenu responsable des dommages causés à la résidence?</p> <p>(Dommages intérêts)</p>	9 737,42 \$	<p>R.I.I. : 02-10-2014 R.I.I. en garantie : 22-01-2015</p>	

MED : Mise en demeure

RHC : Règlement hors cour

R.I.I. : Requête introductive d'instance

DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 Mars 2015

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
5. 100-22-006284-147 SSQ, société d'assurances générales inc. c. Ville de Rimouski (Défenderesse/ Demanderesse en garantie) c. Le Golf de l'Empress et PGQ (Défenderesses en garantie) 15-0151 DBGI (B12) DAJ : J.-P. Marcotte CQ : A. Deschênes	- La demanderesse tient responsable la défenderesse d'un déversement d'eau de pluie qui a eu lieu dans la résidence de son assuré; - La défenderesse considère que ce sont plutôt les défenderesses en garantie qui sont responsables; - Elle considère que des travaux du MTQ effectués près de la résidence auraient nui au drainage naturel des surfaces causant une surcharge hydraulique; - Elle ajoute que le Golf l'Empress aurait effectué un déversement d'eau non autorisé.	Est-ce que le MTQ doit être tenu responsable des dommages causés à la résidence? (Dommages intérêts)	17 655,49 \$	R.I.I. : 15-10-2014 R.I.I. en garantie : 22-01-2015	

MED : Mise en demeure

RHC : Règlement hors cour

R.I.I. : Requête introductive d'instance

DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 Mars 2015

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
6. 200-17-021292-149 Les Entreprises Jean-Marc Dubé Itée c. PGQ 15-0147 DBGI (F12) DAJ : J.-P. Marcotte CQ : R. Daigle	- Le demandeur exploite un commerce sur la route 132 à Cacouna depuis plus de 35 ans; - Depuis la prolongation de la route 20, parallèle à la route 132, l'achalandage de son commerce a diminué; - La demanderesse tient responsable le MTQ pour les dommages occasionnés.	Est-ce que le MTQ doit dédommager le demandeur en raison des pertes qu'il a subi? (Dommages intérêts)	550 000,00 \$	R.I.I. : 02-12-2014	
7. 175-22-000003-156 Ville de Dolbeau-Mistassini c. MTQ 15-0121 DSLSJC (B2) DAJ : J.-P. Marcotte CQ : S. Quirion Cantin	- Le défendeur a endommagé un lampadaire lors d'une opération de déneigement; - La demanderesse allègue que le MTQ est en charge de l'entretien de cette route; - La demanderesse tient responsable le MTQ pour les dommages occasionnés.	Est-ce que le MTQ doit payer la réparation du lampadaire? (Dommages intérêts)	1 946,14 \$	R.I.I. : 14-01-2015	

MED : Mise en demeure

RHC : Règlement hors cour

R.I.I. : Requête introductive d'instance

DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
<p>8. 300-17-000003-150</p> <p>Christian Savard c. SAAQ et M^e Benoît Boucher (PGQ) (mis en cause)</p> <p>15-0120</p> <p>DAJ : J.-P. Marcotte CQ : R. Daigle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La SAAQ a suspendu le permis du requérant pour une période de 3 ans ce qui était en contradiction avec la période d'un an imposé par la Cour du Québec, section criminelle et pénale; - Le requérant obtient l'autorisation d'utiliser un Alcolock; - Le requérant considère que cette sanction est cruelle et sévère et qu'elle est strictement punitive étant donné son bon dossier de conducteur; - Il considère que l'on contrevient à ses droits fondamentaux; - Le requérant veut obtenir l'émission de son permis de conduire sans restriction et sans avoir à poursuivre le programme Alcolock. 	<p>Est-ce que la décision de la SAAQ était illégale?</p> <p>Est-ce que le permis de conduire du requérant devrait lui être rendu sans restriction?</p> <p>(Requête en révision judiciaire)</p>	—	R.I.I. : 14-01-2015	

MED : Mise en demeure

RHC : Règlement hors cour

R.I.I. : Requête introductive d'instance

DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 Mars 2015

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
<p>9. 200-22-072760-143</p> <p>SSQ, Société d'assurances générales inc. c. Municipalité de l'Ange-Gardien (défenderesse-demanderesse en mise en cause forcée) c. MTQ, Chemin de fer Charlevoix inc. (défenderesses en mise en cause forcée)</p> <p>15-0070 DCNAT (B13) DAJ : J.-P. Marcotte CQ : S. Ponton</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La compagnie d'assurances poursuit la Municipalité de l'Ange-Gardien car elle la tient responsable d'une infiltration d'eau qui a eu lieu chez son assuré; - La Municipalité tient plutôt responsable de cette infiltration d'eau le MTQ et/ou le Chemin de fer de Charlevoix; - Elle soutient que le MTQ était responsable de l'entretien des regards ce qu'il a omis de faire; - Elle soutient que le Chemin de fer de Charlevoix était responsable de l'aménagement et de l'entretien adéquat de son fossé pluvial ce qu'il a omis de faire. 	<p>Le MTQ est-il responsable des dommages causés à l'assuré de la demanderesse?</p> <p>(Dommages intérêts)</p>	<p style="text-align: center;">8 069,60 \$,</p>	<p>R.I.I. : 12-02-2015</p>	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
10. 500-22-217728-149 Bell Canada c. Les Entreprises Philippe Daigneault inc., PGQ 14-0782 DEM (B13) DAJ : L. Fradette CM : A. Bélanger	- La défenderesse Les Entreprises Philippe Daigneault inc. effectuait des travaux de débroussaillage près du 81, croissant L'Heureux, à Saint-Charles-sur-Richelieu; - Les installations téléphoniques de la demanderesse ont été endommagées; - Selon celle-ci, les dommages auraient été causés par la négligence de la défenderesse.	Le MTQ est-il responsable des dommages causés à la demanderesse? (Dommages intérêts)	2 665,92 \$	R.I.I. : 02-12-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
11. 500-17-079209-139 Bell Canada c. Asphalte Desjardins inc., PGQ, Le Groupe S.M. inc., Le Groupe S.M. International inc., Labo S.M. inc. 14-0712 DLL (B12) DAJ : L. Fradette CM : S. Amal	- En septembre 2011, les défendeurs effectuaient des travaux de réfection de la chaussée sur la rue Principale à Ste-Agathe-des-Monts; - Les puits d'accès de la demanderesse, dans ce secteur, ont été endommagés par les défendeurs lors desdits travaux; - Selon la demanderesse, les défendeurs ont fait preuve de négligence et sont responsables des dommages qu'elle a subis.	Le MTQ est-il responsable des dommages causés par la demanderesse?	87 244,51 \$	R.I.I. amendée : 11-11-2014 Requête en irrecevabilité et en rejet d'action : 02-03-2015	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
12. 350-17-000012-156 Ferme Palmarie inc. c. Jean-Guy Chabot et PGQ 14-0659-02 DCA (B13) DAJ : J.-P. Marcotte CQ : V. Massé	<ul style="list-style-type: none"> - Les défenderesses se sont entendues pour que le MTQ obtienne une servitude de drainage sur le terrain de l'autre défendeur pour construire un fossé; - La demanderesse allègue que, dès que l'eau a commencé à circuler dans le fossé, il y a eu un éboulement sur son terrain endommageant son garage; - La demanderesse considère que les défendeurs sont responsables car ils ont envoyé les eaux illégalement sur sa propriété. 	Est-ce qu'une injonction peut être obtenue pour empêcher l'écoulement illégal des eaux? Le MTQ est-il responsable des dommages subis par le demandeur? (injonction et dommages-intérêts)	20 000,00 \$	R.I.I. : 22-01-2015	
13. 405-17-001886-147 Yvan Gill c. MTQ 14-0600 DMCQ (B8) DAJ : I. Benhacine CM : G. Légaré	<ul style="list-style-type: none"> - Entre le printemps 2011 et l'automne 2013, des travaux ont été effectués sur le pont David Laperrière; - Les travaux ont causé des dommages à l'immeuble du demandeur; - Les travaux ont également causé une baisse de l'achalandage de la clientèle au commerce du demandeur et donc une diminution des revenus dudit commerce. 	Le MTQ est-il responsable des dommages subis par le demandeur? (dommages-intérêts)	117 804,43 \$	R.I.I. : 25-09-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
<p>14. 550-17-007-866-146</p> <p><i>Commission de protection du territoire agricole du Québec</i> c. <i>Roxboro excavation inc., Daniel Leduc, Michel Leduc, François Leduc, Benoît Beauchemin, Michel Chabot, Nicole Charlebois et Succession de Pierre Desmarais (Défendeurs)</i> <i>Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, MTQ, Compagnie d'assurance ING du Canada (Mis en cause)</i></p> <p>14-0596 DO ? DAJ : I. Benhacine CM : -</p>	<p>Le 8 novembre 2012, la Commission a émis une ordonnance aux défendeurs pour qu'ils cessent toute utilisation à des fins autres que l'agriculture sur leur lot et de remettre leur lot en état d'agriculture en procédant à certains travaux;</p> <p>Comme l'ordonnance n'a pas été respectée et que les travaux n'ont pas été effectués avant le 15 juillet 2012, la Commission demande une ordonnance enjoignant aux défendeurs de se conformer à l'ordonnance émise par la Commission;</p> <p>À défaut pour eux d'effectuer les travaux, la Commission demande au Tribunal qu'ils soient effectués aux frais des défendeurs.</p>	<p>Est-ce que les défendeurs doivent cesser d'utiliser leur lot à des fins autres que l'agriculture?</p> <p>Est-ce que les défendeurs doivent remettre leur lot en état?</p> <p>(Requête en émission d'une ordonnance)</p>	—	R.I.I. : 17-09-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
15. 500-17-083827-140 Isabelle Narayana c. SAAQ et PGQ 14-0515 DAJ : I. Benhacine CM : J.-Y. Bernard	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse est membre de la religion Pastafarianism (Church of the Flying Spaghetti Monster); - Lors du renouvellement de son permis, il lui a été interdit de porter son foulard de pirate pour la photo sur son permis de conduire; - Elle allègue que ce foulard fait partie de ses croyances au même titre que les autres religions et qu'elle a le droit à un accommodement; - Elle demande à pouvoir porter son foulard sur sa photo d'identification de la SAAQ et à obtenir une extension pour la validité de son permis jusqu'à l'obtention de la décision du tribunal. 	(Jugement déclaratoire et ordonnance de sauvegarde)	—	R.I.I. : 14-08-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
16. 150-17-002606-140 Jacques Brassard c. Ville de Saguenay et PGQ 14-0491 DSLSJC (F1) DAJ : A. Morin CQ : F.-O. Barbeau	<ul style="list-style-type: none"> - Un citoyen poursuit la Ville de Saguenay; - Il a demandé un permis pour construire sa maison et celui-ci lui a été accordé; - Deux ans plus tard, le MTQ produit une nouvelle cartographie des zones inondables et le terrain du citoyen se trouve dans une zone inondable; - Il n'aurait pas pu construire sa maison à cet endroit; - Il demande à la Ville de payer toutes les dépenses reliées au déménagement de sa maison; - La Ville de Saguenay appelle le MTQ en intervention forcée. 	Est-ce que le MTQ devrait être tenu responsable des frais reliés au déménagement de la maison? (Dommages intérêts)	300 100,00\$	Requête en intervention forcée : 01-08-2014 Requête en intervention forcée amendée : 22-10-2014 Requête en intervention forcée ré-amendée : 12-11-2014 Jugement sur requête en irrecevabilité : 01-12-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
<p>17.200-17-019264-134</p> <p><i>Les Entreprises Musquaro inc.</i> c. <i>AXOR Experts-Conseils inc., BPR inc. (défendeurs et demandeurs en garantie) et PGQ (défendeur en garantie)</i></p> <p>14-0488 DCN (D12) DAJ : S. Parisé CQ : M.-C. Poulin</p>	<p>- AXOR, un sous-traitant de Pakatan, poursuit le MTQ en garantie et demande à ce qu'il soit condamné à payer tout montant dû par AXOR à Musquaro;</p> <p>- Musquaro, un sous-traitant d'AXOR, réclame 1 287 899,14 \$ pour des travaux de déboisement;</p> <p>- Le MTQ considère avoir payé à Pakatan tous les montants dû puisque les travaux étaient payables à taux horaire.</p>	<p>Qui est le réel cocontractant de Musquaro : AXOR ou Pakatan?</p> <p>Le voile corporatif peut-il être soulevé? / Le MTQ est-il l'alter ego de Pakatan?</p> <p>Les travaux de déboisement sont-ils payables sur une base forfaitaire ou à taux horaire?</p>	<p>1 287 899,14 \$</p>	<p>R.I.I. en garantie : 07-08-2014 Consentement à la remise de la défense PGQ : 25-11-2014</p>	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 Mars 2015

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
18. 200-22-073131-146 Distnet inc. c. PGQ, Agence du Revenu du Québec 14-0485 DE (D____) DAJ : M.-A. Gauthier CM : S. Quirion-Cantin	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse a acquis les créances de la compagnie Vaccum National dont notamment deux factures totalisant la somme de 10 716,55 \$; - Nonobstant la cession de créances, la publication au RDPRM et un avis de notification au MTQ, celui-ci aurait remis illégalement la somme due à l'Agence du Revenu du Canada, laquelle aurait elle-même acceptée ladite somme sans droit; - La somme due serait la propriété de la demanderesse; - La demanderesse rend les défenderesses responsables solidairement du paiement de cette somme. 	Le MTQ doit-il être tenu responsable, solidairement avec l'Agence du Revenu du Canada, du paiement de cette somme à la demanderesse?	10 716,55 \$	R.I.I. : 24-10-2014	Désistement sans frais : 2015 L'Agence du revenu via le MTQ a remboursé la demanderesse.

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
<p>19.700-22-031220-147</p> <p>Hydro-Québec c. Ville de Bois-des-Filion <i>(défenderesse/ demanderesse en garantie)</i> c. PGQ (défendeur en garantie)</p> <p>14-0459 DLMI (F12) DAJ : L. Fradette CM : P.-A. Brière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Hydro-Québec devait enfouir des câbles de distribution sur le boulevard Adolphe-Chapleau selon un contrat passé avec la Ville de Bois-des-Filion; - Après la conclusion de ce contrat, le MTQ a annoncé le prolongement de l'autoroute 19; - Ville de Bois-des-Filion devait alors connaître le nouveau tracé du boulevard Adolphe-Chapleau envisagé par le MTQ avant de pouvoir procéder aux travaux prévus; - Après avoir demandé les renseignements au MTQ sans succès, la Ville a dû suspendre les travaux prévus; - La Ville de Bois-des-Filion est poursuivi par Hydro-Québec pour ne pas avoir respecté son contrat; - Si la demanderesse principale a droit à des dommages, la Ville considère que le MTQ doit être tenu comme l'unique responsable. 	<p>Est-ce que le MTQ peut être tenu responsable des dommages causés à Hydro-Québec?</p> <p>(Dommages-intérêts)</p>	<p style="text-align: center;">Non précisé</p>	<p>R.I.I. : 21-07-2014 Défense : 31-10-2014</p>	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
20. 200-17-020566-147 Luc Auclair c. PGQ 14-0438 DCNAT (B13) DAJ : I. Benhacine CQ : V. Massé	<ul style="list-style-type: none"> - L'immeuble du demandeur comprend une servitude pour fossé pluvial en faveur de la municipalité de St-Joachim; - L'acte notarié indique que c'est le défendeur qui est responsable de ce fossé pluvial et qui doit l'entretenir; - Dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2013, un débordement survient et le sous-sol du demandeur est inondé; - Selon le demandeur, les dommages résultent de la négligence du défendeur qui n'a pas entretenu le fossé malgré ses avertissements. 	Est-ce que le MTQ est responsable des dommages subis par le demandeur? (Dommages-intérêts)	148 346,13 \$	R.I.I. : 14-07-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
<p>21. 200-22-072147-143</p> <p><i>Caisse Populaire Desjardins de La Vallée du Gouffre</i> c. <i>9288-1168 Québec inc., Carole Duchesnay et Chloé Corneau (Défenderesses et Demanderesses en garantie)</i> c. <i>Centre local de développement de la MRC de Charlevoix et PGQ (Défendeurs en garantie)</i></p> <p>14-0406 Numéro précédent : 14-0593 DCNAT (F12) DAJ : L. Fradette CQ : S. Ponton</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les demanderesses en garantie sont poursuivies pour avoir fait défaut d'effectuer leurs versement au terme d'un contrat de prêt à la défenderesse; - Elles tiennent responsables les défenderesses en garantie; - En effet, elles allèguent s'être retrouvées sans liquidité car le Centre local de développement de la MRC de Charlevoix n'a pas effectué le second versement d'argent prévu par les contrats de prêt; - Elles tiennent aussi responsable le MTQ car les travaux de construction effectués en face de leur restaurant les ont empêché d'exploiter leur commerce de juin 2014 à août 2014. 	<p>Est-ce que le Centre local de développement de la MRC de Charlevoix a fait défaut d'effectuer un paiement aux demanderesses en garantie?</p> <p>Est-ce que le MTQ doit dédommager les demanderesses en garantie pour les pertes occasionnées par les travaux effectués en front de leur commerce?</p> <p>(Dommages-intérêts)</p>	Non précisé	R.I.I. : 25-09-2014	Désistement sans frais : 30-10-2014

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
22. 200-22-071542-146 Bell Canada c. PGQ 14-0366 DCN (B12) DAJ : L. Fradette CQ : A. Deschênes	- Lors de travaux d'excavation sur la route 138, entre Betsiamites et Raguenaux, les installations téléphoniques souterraines de la demanderesse ont été endommagées; - Selon celle-ci, les dommages auraient été causés par la négligence du défendeur.	Qui est responsable du dommage? (Dommages-intérêts)	28 139,49 \$	R.I.I. : 06-09-2014	Demande d'autorisation de RHC : Autorisé par le COGE du 10/02/15 pour un montant maximum de 23 000,00 \$.

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 Mars 2015

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
23. 500-22-212746-146 Bell Canada c. Les Grands travaux Soter PGQ EBC – TNT inc. 14-0374 DEM (B12) DAJ : L. Fradette CM : P.-A. Brière	- Les défendeurs effectuaient des travaux de construction, lorsqu'ils ont enterré le puits d'accès et d'installation de la demanderesse; - La demanderesse a dû payer un entrepreneur afin de déterrer le puits d'accès.	Qui est responsable du dommage? (Dommages-intérêts)	1 837,02 \$	R.I.I.: 26-05-2014	Désistement : 04-08-2014
24. 500-17-082350-144 9061-1880 Québec inc. c. AMT Officier de la publicité des droits de Montréal 14-0324 DÎM (F15) DAJ : M.-A. Gauthier CM : M. Normandin	- La requérant est propriétaire d'un immeuble situé au 5650 rue Jean-Talon Est; - Une réserve est appliquée sur ce terrain pour le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal; - La requérante conteste cette réserve.	La réserve appliquée doit-elle être déclarée nulle et inopposable? (Requête en nullité)	—	R.I.I. : 09-05-2014	

MED : Mise en demeure

RHC : Règlement hors cour

R.I.I. : Requête introductive d'instance

DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 Mars 2015

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
25. 500-17-060978-106 Philippe Dussault, Anne-Marie Héту c. 6968970 Canada inc. et 9267-8648 Québec inc. (Défenderesses) Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Labelle, Érik Guay, PGQ, Municipalité régionale de comté des Laurentides, Mont-Tremblant (ville) et Prosthodesign inc. (Mis en cause) 14-0332 DLL ? DAJ : A. Morin CM : É. Neveu	- Les terrains des demandeurs sont enclavés; - Parmi les solutions envisagées, on pense à demander une servitude de passage sur des terrains étant la propriété du MTQ; - Le MTQ est mis-en-cause dans ce dossier pour s'assurer que la solution sera légale.	—	—	R.I.I. ré-ré-amendée : 07-05-2014 R.I.I. amendée : 01-08-2014 Défense PGQ : 08-12-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
26. 450-22-011389-146 Andrée Coutu et Catherine Gemme c. Municipalité du canton de Melbourne PGQ 14-0323 DE (B12) DAJ : I. Benhacine CM : G. Légaré	- Travaux de réfection sur la route 243; - Les demanderesses allèguent que ces travaux ont eu pour effet de limiter l'accès à leur immeuble; - Elles réclament la somme de 30 000,00 \$ pour la réparation du préjudice causé par les travaux de réfection.	Le MTQ est-il responsable des dommages causés aux demanderesses? (Dommages intérêts)	30 000,00 \$	R.I.I. : 12-05-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
27. 500-17-082362-149 <i>La corporation Cadillac Fairview Limité Ivanohé Cambridge inc.</i> c. <i>PGQ AMT MTQ TAQ</i> 14-0315 DCN (F15) DAJ : M.-A. Gauthier CM : S. Nadeau	- Le demandeur est propriétaire du site des «Galeries d' Anjou» ; - Une réserve est appliquée sur ce terrain pour le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal; - Les défendeurs contestent cette réserve.	La réserve appliquée doit-elle être déclarée nulle et opposable?	—	R.I.I. : 12-05-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
28. 500-22-211266-146 <i>Bell Canada</i> c. <i>PGQ et Promark-Telecon</i> <i>inc.</i> 14-0252 DE (B12) DAJ : A. Morin CM : P.-A. Brière	- Le MTQ a effectué des travaux d'excavation sur le chemin de la Grande-Ligne à Coaticook; - Lors desdits travaux, le MTQ a heurté et endommagé les installations téléphoniques souterraines de la demanderesse.	Le MTQ est-il responsable des dommages subis par la demanderesse? (Dommages intérêts)	2 128,52 \$	R.I.I. : 07-04-2014 Défense Promark-Telecon : 10-07-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
<p>29. 560-17-001558-144</p> <p>Jean-Pierre Ratel c. PGQ et MTQ (Défendeurs), Municipalité régionale de comité d'Antoine-Labelle et Municipalité de Lac-des- Écorces (mises-en-cause)</p> <p>14-0243 DLL (B12) DAJ : I. Benhacine CM : L.-P. Hétu</p>	<p>- Suite à un débordement du ruisseau ce trouvant dans le village du demandeur, la maison et le terrain de celui-ci ont été inondés;</p> <p>- Le demandeur allègue que cette inondation a été causée par l'obstruction d'un ponceau appartenant au MTQ.</p>	<p>Le MTQ doit-il être tenu responsable des dommages subis par le demandeur?</p> <p>(Dommages intérêts)</p>	<p style="text-align: center;">298 694,70 \$</p>	<p>R.I.I. : 03-04-2014</p>	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
30. 500-80-029056-141 Ferme Jean Bélanger c. Commission de protection agricole (défendeur), MTQ et al. (mis en cause) 13-0056-02 DLL (F12) DAJ : I. Benhacine CM: M.-H. Léveillée	<ul style="list-style-type: none"> - Le MTQ désire faire une voie de contournement en zone agricole à l'ouest du périmètre urbain de la ville de Saint-Lin-Laurentides; - Ferme Bélanger verra la superficie de ses terrains agricoles réduite ce qui entraînera une perte de production; - Le TAQ a décidé que la décision du CPTAQ était la moins dommageable; - Le demandeur demande à ce que la décision du TAQ soit annulée. 	Est-ce que la décision du TAQ doit être maintenue?	—	Requête pour permission d'en appeler : 19-08-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
31. 460-17-001594-126 Jean Fleury et Judy Lynn Villeneuve c. Excavation Daniel Bolduc inc. (défendeur) et PGQ (mis en cause) 12-0765 DE (B12) DAJ : A. Morin CM : A. Hodder	- La défenderesse a acquis des terrains dans le but de faire un développement résidentiel; - Pour ce faire, elle a procédé à des travaux d'enlèvement, de nivelage et de drainage sur ses lots; - Les demandeurs possèdent des fonds qui sont inférieurs à ceux de la défenderesse; - Les travaux effectués par la défenderesse a augmenté le débit d'eau qui coule vers la propriété des demandeurs qui s'en inquiètent; - Une partie du terrain des demandeurs s'est d'ailleurs effondré au cours de l'été 2012. Ce n'est pas confirmé que l'effondrement est dû à la qualité de la conduite souterraine mais c'est leur seule explication.	Est-ce que les travaux de la défenderesse ont occasionnés l'intensification du débit d'eau s'écoulant sur le fonds des demandeurs? Est-ce que le MTQ doit boucher le ponceau installé sous la route 241? (Requête en injonction interlocutoire et permanente)	—	R.I.I. réamendée : 14-04-2014	Désistement sans frais : 09-06-2014

MED : Mise en demeure

RHC : Règlement hors cour

R.I.I. : Requête introductive d'instance

DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 Mars 2015

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
32. 200-17-020273-140 Construction F.H.D. inc. c. PGQ 12-0458-02 DE (D12) DAJ : C. Guillemette CM : M.-C. Poulin	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse soumissionne pour des travaux sur la route 138; - Elle obtient le contrat malgré qu'un document soit manquant à sa soumission; - Le document manquant devait être remis au MTQ; - Étant donné que le document n'a pas été remis à la date prévu par le MTQ, celui-ci a retiré le contrat au demandeur et l'a octroyé à une autre firme; - Le MTQ conserve le chèque de garantie de soumission remis par le demandeur; - Le demandeur réclame le remboursement de ce chèque, des dommages-intérêts ainsi que le remboursement des frais de ces procureurs dans la présente cause. 	Le MTQ est-il en droit de conserver le chèque de garantie de soumission du demandeur? Le MTQ a-t-il agi de façon fautive en retirant le contrat au demandeur? (Réclamation - Dommages intérêts)	359 812,13 \$	R.I.I. : 21-05-2014 Déroulement instance : 17-06-2014 Défense PGQ : 19-09-2014 Requête prolongation de délai : 06-11-2014 Déroulement instance : 06-11-2014 Réponse à la défense : 25-02-2015	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
33.765-22-002339-143 Ruth Potvin c. Sintra inc. et MTQ 11-0827-02 DEM (C12) DAJ : I. Benhacine CM : C. Paschali S. Cliche	<ul style="list-style-type: none"> - La demanderesse circulait sur la route où des travaux d'asphaltage étaient en cours; - La demanderesse a fait une chute causée par la présence d'un fil lequel délimitait la zone de réfection de la chaussée; - La demanderesse allègue qu'aucune barrière de protection ou indication n'était installée à cet endroit; - La demanderesse allègue qu'elle est tombée sur l'asphalte chaud fraîchement étendu sur la route; - Elle allègue avoir subi des brûlures aux 2^e et 3^e degrés. 	Est-ce que le fait qu'aucune barrière de protection ou indication n'était installée sur le lieu de l'accident constitue un piège? Si oui, qui est responsable des dommages et dans quelle proportion? (Dommages intérêts)	50 000,00 \$	R.I.I. : 06-05-2014 R.I.I. amendée : 06-06-2014	

MED : Mise en demeure
RHC : Règlement hors cour
R.I.I. : Requête introductive d'instance
DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Tableau des litiges extracontractuels 2014-2015

# DOSSIER AU TRIBUNAL DOSSIER DAJ DT (SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NATURE) NOM DU RESPONSABLE DAJ NOM DU PLAIDEUR CQ OU CM	FAITS	QUESTIONS EN LITIGE (NATURE DU RECOURS)	MONTANT	SUIVI	JUGEMENT – RÈGLEMENT HORS COUR (RHC)
<p>34. 200-17-020363-149</p> <p>Josée Bilodeau, Pascal Veilleux, Ferme Bertnor inc., TAQ et Bureau de la publicité des droits de Beauce</p> <p>c.</p> <p>PGQ</p> <p>07-0378-10 DCA</p> <p>DAJ : J.-P. Marcotte CQ : A. Ouellet</p>	<p>-Les demandeurs sont propriétaires des lots boisés à Beauceville lesquels sont visés par le prolongement de l'autoroute 73;</p> <p>-Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a entrepris des procédures d'expropriation auprès de ces propriétaires;</p> <p>-Les demandeurs ont déposé une requête en contestation du droit d'expropriation, en nullité de la <i>Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges</i> (Loi 2), en nullité des décisions gouvernementales prise sur la base du décret validé par la Loi 2 et en dommages et intérêts;</p> <p>-Cette requête a été rejetée;</p> <p>-Il demande maintenant des dommages-intérêts pour des dommages pécuniaires, non-pécuniaires et punitifs liés aux procédures.</p>	<p>Est-ce que les demandeurs ont droit à des dommages pécuniaires (frais avocat, perte de temps et déplacements)?</p> <p>Est-ce que les demandeurs ont droit à des dommages non-pécuniaires (stress, ennuis, inconvénients)?</p> <p>Est-ce que les demandeurs ont droit à des dommages punitifs?</p> <p>(Dommages-intérêts)</p>	362 703,55 \$	R.I.I. : 06-06-2014	

MED : Mise en demeure

RHC : Règlement hors cour

R.I.I. : Requête introductive d'instance

DÉROULEMENT INSTANCE : Entente sur le déroulement de l'instance

Mise à jour : 26 Mars 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 75

Titre

Bilan du Fonds de gestion de l'équipement roulant :

- a) État de situation au 31 mars 2015 ;
- b) Détail et ventilation de la provenance des sommes versées au Fonds ;
- c) Liste ventilée des activités financées par le Fonds pour chaque année financière depuis 2010.
- d) Pour chaque année financière depuis 2010, surplus accumulés par le Fonds virés au fonds général.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- Les principales activités réalisées en 2014-2015 par le FGER ont été :
 1. La location clé en main de véhicules et équipement
 2. La réparation et l'entretien des véhicules et équipements
 3. La fourniture de carburants
 4. Les services conseils en gestion de parc

Total des revenus en 2014-2015	113 221 975 \$
--------------------------------	----------------

Total des dépenses en 2014-2015	111 951 975 \$
---------------------------------	----------------

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 76

Titre

Bilan du Fonds de la sécurité routière :

- a) État de situation au 31 mars 2015 ;
- b) Détail et ventilation de la provenance des sommes versées au Fonds ;
- c) Liste détaillée des programmes et mesures de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route financés par le Fonds pour chaque année financière depuis sa création ;
- d) Liste des membres du comité consultatif de 7 membres.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- a) Pour les neuf premiers mois de l'exercice financier 2014-2015 (au 31 décembre 2014), les revenus du Fonds de la sécurité routière s'élevaient à 17,86 M\$ et les dépenses à 8,12 M\$ pour un excédent lié aux activités de 9,74 M\$.
- b) Le total des revenus pour les neuf premiers mois de l'exercice financier 2014-2015 (au 31 décembre 2014) est de 17,86 M\$.
- c) La seule mesure actuellement financée par les revenus accumulés dans le Fonds de la sécurité routière est l'exploitation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de la circulation aux feux rouges (radars photo). Un programme d'aide financière pour des mesures ou des programmes de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route est actuellement en élaboration.
- d) Le comité consultatif est composé de représentants de la Fédération des transporteurs par autobus, de l'Office des personnes handicapées du Québec, de l'Union des municipalités du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités, de l'Association canadienne des automobilistes, de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec et de la Ville de Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 77

Titre

Bilan du Programme d'aide à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime, aérien et ferroviaire en matière de réduction des émissions de GES (PETMAF) :

- État de situation au 31 mars 2015;
- Liste et détail de toutes les demandes déposées et actuellement à l'étude;
- Liste et ventilation de toutes les subventions accordées dans le cadre du programme pour chaque année financière depuis sa mise en place, incluant les bénéficiaires, le montant accordé, les dates, la nature du projet financé;
- Liste et détail de toutes les sommes réduites, annulées et/ou remboursées au ministère depuis 2008 par volet pour cause de non-respect des conditions au programme.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- Le Programme d'aide à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime, aérien et ferroviaire en matière de réduction ou d'évitement des émissions de GES (PETMAF) a été approuvé par le Secrétariat du Conseil du trésor le 29 octobre 2013. Cependant, l'enveloppe du programme a été rendue disponible lors de la signature de l'entente administrative entre le MDDELCC et le MTQ en mars 2014.

Au 31 mars 2015, cinq projets ont été approuvés dans le cadre du PETMAF. Il n'y a pas eu de subventions accordées avant l'année financière 2014-2015.

Depuis le début du programme, aucune somme n'a été réduite, annulée ou remboursée au ministère pour cause de non-respect des conditions au programme.

Voici le bilan des demandes traitées en 2014-2015 :

Secteurs			
Ferroviaire	Maritime	Aérien	Total
3	7	2	12

Liste des projets acceptés depuis le début du programme

Demandeur	Volet	Description du projet	Date d'engagement	Montant engagé
Océan Remorquage Québec inc.	2	Étude de faisabilité pour l'électrification des besoins non liés à la propulsion pour certains remorqueurs	2014-09-08	20 825 \$
Groupe Desgagnés	1	Matériel et équipement pour le fonctionnement au GNL de 2 navires-asphaltiers	2014-07-21	1 400 000 \$
Groupe Desgagnés	1	Matériel et équipement pour le fonctionnement au GNL de 2 navires-chimiquiers	2014-07-21	1 400 000 \$
Groupe Desgagnés	1	Matériel et équipement pour le fonctionnement au GNL de 2 navires polyvalents	2014-07-21	1 400 000 \$
Air Canada rouge	1	Ajout d'ailettes « winglets » sur 4 avions Boeing B767-300ER	2014-12-17	800 000 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 80

Titre

Liste complète et détaillée de tous les immeubles (terrains, bâtiments, immeubles excédentaires) dont le ministère est actuellement propriétaire, incluant l'année d'acquisition, le coût à l'achat, la valeur actuelle et, s'il y a lieu, les revenus de location.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Concernant la liste complète de tous les immeubles du MTQ, nous vous informons que cette liste qui comprend des terrains, des bâtiments et des immeubles excédentaires est trop volumineuse pour être divulguée dans cette réponse. Cette liste complète ou partielle pourra être distribuée sur demande en faisant une demande au Service de l'éthique, de l'accès à l'information et des plaintes du MTQ.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 82

Titre

Liste et détail de tous les baux pour les espaces occupés par le ministère en 2014-2015, incluant la liste de tous les baux auxquels le ministère a mis fin (en indiquant les dates de début et fin de location, la raison et le coût du bail lors de la cessation).

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question se retrouve à la réponse de la question générale 17.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 85

Titre

Concernant la flotte du ministère des Transports du Québec et des directions territoriales :

- a) Évolution du nombre total de la flotte, ventilée par type de véhicules et par direction territoriale et/ou direction du ministère, pour chaque année financière depuis 2007. Prévisions pour 2015-2016 ;
- b) Coûts d'acquisition, de location et d'entretien pour chaque année financière depuis 2007. Prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La liste complète de la flotte

Au 31 mars 2015, le ministère des Transports aura utilisé 4 281 véhicules et équipements connexes (incluant ceux utilisés par le CGER).

Coûts d'acquisition, de location et d'entretien pour 2014-2015

Au 31 mars 2015, le Fonds de gestion de l'équipement roulant aura déboursé 26,5 M\$ pour l'acquisition de véhicules et équipements connexes pour les besoins du ministère des Transports.

Au 31 mars 2015, le ministère des Transports aura déboursé au Fonds de gestion de l'équipement roulant des coûts de location de véhicules et équipements connexes de 56,7 M\$.

Les coûts d'entretien assumés par le Fonds de gestion de l'équipement roulant pour les véhicules et équipement connexes utilisés par le ministère des Transports seront de 14,7 M\$ au 31 mars 2015. Ces coûts d'entretien sont inclus aux coûts de location.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 88

Titre

Nombre de voitures électriques à basse vitesse de type ZENN circulant présentement sur les routes du Québec en vertu du projet-pilote autorisé par le ministère des Transports en juin 2008. Fournir :

- a) l'échéancier et les coûts initiaux, actuels et prévus du projet-pilote;
- b) l'état de situation du projet-pilote et les constats tirés;
- c) le nombre de véhicules inscrits qui peuvent continuer à circuler sur les chemins publics;
- d) l'état d'avancement des travaux visant à permettre un nouvel encadrement.

Échéancier :

2008-06-20

- Début du projet pilote pour 3 ans (AM 2008-07);
- 2 fabricants : 27 Zenn (petite voiture) et 21 Nemo (petit camion);
- Avant la fin, les 2 fabricants cessent la production.

2011-06-17

- Prolongation du projet pilote de 2 ans (AM 2011-09);
- Ajout de 5 fabricants et distributeurs et reprise du Nemo par une autre entreprise;
- Participants : 27 Zenn, 31 Nemo, 21 Kargo (petit camion), 3 GEM (petite voiture), 1 CEV (petit camion).

2013-07-16

- Fin du projet pilote (abrogation de AM 2011-09).

2013-07-17

- Interdiction d'accès temporaire (180 jours) aux chemins publics pour les VBV à l'exception de ceux inscrits au projet pilote, avec période de réception des commentaires de tout intéressé (AM 2013-09).

2013-11-01

- Annonce de la Stratégie d'électrification des transports 2013-2017 du gouvernement provincial impliquant la circulation des VBV (avec des normes de sécurité supplémentaires).

2014-01-13

- Interdiction d'accès permanente aux chemins publics pour les VBV, à l'exception de ceux inscrits au projet pilote (AM 2013-17) d'ici à ce que soit modifié le Code de la sécurité routière pour les permettre avec un nouvel encadrement

Coûts du projet pilote

Les coûts engendrés sont ceux des ETC qui ont été consacrés à la mise en place et au suivi du projet pilote de même que pour à l'étude des résultats.

État de situation du projet pilote et constats tirés de celui-ci

Le projet pilote a pris fin le 16 juillet 2013. Les véhicules inscrits peuvent toutefois continuer à circuler sur les chemins publics aux mêmes conditions (règles de circulation et équipements de sécurité).

Deux accrochages mineurs ont été rapportés. Ceux-ci n'ont occasionné aucun dommage corporel.

Deux collectes d'information ont été effectuées sous forme de sondages réalisés auprès des participants (2010 et 2012).

L'analyse des commentaires et réponses ainsi que l'intérêt de plusieurs entreprises à investir dans cette industrie nous amènent à conclure que :

- La fabrication des VBV constitue un secteur de niche en émergence, dont la clientèle actuelle est presque exclusivement industrielle et institutionnelle.
- Le Québec possède également plusieurs constructeurs de VBV et de nouveaux projets sont en cours de développement.
- Afin de permettre à cette industrie de trouver un marché au Québec, le gouvernement travaille présentement à l'élaboration d'un nouvel encadrement juridique en vue de permettre aux VBV de circuler sur certains chemins publics du Québec.
- Un accent sera mis sur la sécurité des occupants comme sur celle des autres usagers de la route. Ainsi, des normes plus restrictives que les normes de Transports Canada visant actuellement ces véhicules seront mises en vigueur.

Les travaux concernant les deux derniers sujets sont toujours en cours. Dans cette optique, l'industrie a été consultée le 1^{er} décembre 2014.

Copie des ententes avec le producteur

Le projet pilote étant terminé, les ententes conclues avec les fabricants et les distributeurs ne sont plus valides.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 90

Titre

Concernant le projet d'une Agence des Transports :

- a) Copie de toute étude, rapport, analyse, avis ou autres documents réalisés ou commandés par le ministère concernant la création d'une agence en 2014-2015;
- b) Liste des personnes ou groupes consultés à ce sujet ;
- c) Effectifs du ministère affectés à la préparation de la création d'une agence en 2014-2015 s'il y a lieu;
- d) Les plus récentes estimations des coûts de la création d'une Agence ;
- e) Les plus récentes estimations des économies générées par la création d'une agence;
- f) Les plus récentes estimations des effectifs nécessaires pour opérer une Agence.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet de loi 68 sur l'Agence des infrastructures de transport du Québec a été présenté à l'Assemblée nationale le 4 décembre 2013. Le déclenchement des élections en mars 2014 a eu pour effet de mettre un terme à tous les mandats de l'Assemblée, y compris l'étude des projets de loi n'ayant pas été adoptés dont celui sur l'Agence des infrastructures de transport du Québec.

Ainsi, le déclenchement des élections a mis un terme aux travaux entourant la création d'une agence.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 93

Titre

Liste et détail des visites ou rencontres avec l'UPAC en 2013-2014 et 2014-2015 en indiquant : les dates, les dossiers visés, les personnes rencontrées, la direction concernée, la région.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Au printemps 2012, le Ministère a convenu avec l'UPAC de créer la Table de concertation sur la protection de l'intégrité des contrats dans le domaine de la construction et de l'entretien du réseau routier et de former deux comités opérationnels, soit un portant sur la vérification et les enquêtes et l'autre, sur la prévention. Le mandat de la Table est :

- de donner les orientations en matière de prévention et de détection de la collusion aux comités opérationnels;
- d'assurer l'efficacité, l'efficience et la cohérence dans les travaux des comités opérationnels, dans le respect des règles liées à la confidentialité, à la protection des renseignements personnels et à la protection des enquêtes ;
- d'approuver les mécanismes d'échange de renseignements et d'informations en matière de collusion, selon les rôles et responsabilités du Ministère et de l'UPAC.

Il est convenu que la Table se réunisse deux fois par année.

Afin de faciliter les échanges de renseignements entre les deux organismes, le MTQ et l'UPAC ont signé, en juin 2013, une entente de collaboration qui balise la transmission de documents pertinents autant pour le Ministère que l'UPAC. Cette entente vise à maintenir la saine collaboration déjà établie entre l'UPAC et le MTQ dans le but de lutter contre la collusion et la corruption dans l'industrie de la construction.

Cette collaboration témoigne de la volonté du Ministère de partager l'information afin de renforcer la surveillance des marchés publics.

L'UPAC n'informe pas le Ministère de l'utilisation qu'elle fait des documents demandés et la tenue des échanges entre les deux organisations demeure confidentielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 97

Titre

Liste et copie de tous les rapports, études, avis ou autres concernant le covoiturage commercial et ses impacts. État d'avancement des travaux effectués par le ministère sur cette question et liste des rencontres avec les organismes et entreprises de covoiturage commercial.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Aucun rapport ou étude n'a été produit.

Le ministère des Transports a publié sur son site internet un rappel (sous forme de Foire aux questions) sur ce que prévoit la Loi sur les transports et la Loi concernant les services de transport par taxi en ce qui concerne le transport rémunéré de personnes par automobile et le covoiturage.

<http://www.mtq.gouv.qc.ca/usagers/reseauroutier/covoiturage-transp-remunere/Pages/default.aspx>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 98

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de remplacement des voitures (MR-63) du métro de Montréal :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase) ;
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet est divisé en dix volets. L'avancement physique de ceux-ci était le suivant au 28 février 2015 :

- Matériel roulant : 24,4 %
- Modification à l'atelier Petites révisions Youville : 99,7 %
- Modification à l'atelier Grandes révisions Youville : 17,2 %
- Adaptation des quais : 100 %
- Système radio large bande : 99,5 %
- Simulateur de conduite : 98,2 %
- Modifications aux équipements fixes et infrastructures : 91,7 %
- Matériel didactique : 90,9 %
- Gestion de la maintenance assistée par ordinateur : 83,9 %
- Modification autres garages et atelier : 19,5 %

L'avancement monétaire pour l'ensemble des volets était de 28,5 %.

Le coût total du projet au moment de traiter la demande de subvention (2010 à 2011) était estimé à 2,191 G\$, avant taxes et frais financiers.

Le soutien financier octroyé par le gouvernement dans le cadre de ce projet devrait être d'environ 127 M\$ en 2014 (données non vérifiées à ce jour). Ce montant inclut les taxes et frais financiers.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 99

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet Programme Réno-systèmes III du métro de Montréal :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase) ;
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Au 28 février 2015, le niveau d'avancement des travaux était de 40,8 % et l'avancement budgétaire était d'environ 59 %. Le soutien financier octroyé par le Ministère devrait être d'environ 62 M\$ en 2014. Ce montant inclut les taxes et frais financiers.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 100

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de construction du centre d'entretien de train de banlieue Lachine :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase) ;
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Contexte :

Dans le but d'assurer la continuité des services de trains de banlieue et leur développement, le projet de centre d'entretien des trains de banlieue à Lachine permettra à l'AMT de maintenir la performance et la fiabilité du service, de prolonger la vie utile de son parc de matériel roulant et d'accroître l'efficacité de ses procédures d'entretien. Bien que l'AMT soit l'agence de transport nord-américaine opérant un réseau de trains de banlieue étant située la plus au nord, elle est la seule à ne pas disposer d'installation lui permettant d'effectuer l'entretien de son matériel roulant à l'abri de conditions climatiques parfois extrêmes. Dans cette mesure, la réalisation du centre d'entretien à Lachine constitue une condition essentielle à la prestation d'un service performant pour sa clientèle, une condition uniquement atteignable si l'AMT devient propriétaire de ses propres installations.

- a) état d'avancement du projet :
 - Conception complétée
 - Construction en cours, bâtiments achevés à plus de 75 %
 - Mise en service prévue l'automne 2015
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet :
 - Somme prévu au PTI 2015-2016-2017 de l'AMT : 118,8 M\$
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour :
 - Entente de financement AMT-PPP Canada
 - LQE-art. 65_Avis technique sur la résurgence des eaux souterraines au bas du talus sud
 - Analyse des coûts d'une équipe projet assigné à la gestion d'un projet de l'envergure du CE Lachine
 - Amiante_Analyse de la modification des travaux Zone 3
 - Amiante_Analyse des coûts encourus Zone 3
 - Amiante_Analyse de la perte de productivité causée par la présence d'amiante
- d) échéancier des travaux (par phase) :
 - Avril 2013 à septembre 2015 (une seule phase)
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016 :
 - Somme investie en 2014 : 6,4 M \$
 - Somme prévu au PTI 2015-2016-2017 de l'AMT : 118,8 M\$ (AMT et MTQ) + 24,75 M\$ (PPP Canada)
 - Le projet de l'AMT respecte l'échéancier et le budget attribués.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 101

Titre

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de Rapibus de la Société de transport de l'Outaouais :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase) ;
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La phase 1 du projet Rapibus, soit le tronçon Alexandre-Taché – Labrosse (12 km) a été mise en service le 19 octobre 2013. Aucune somme n'a été investie par le Ministère en 2014, la première phase s'étant terminée en 2013.

Le Ministère a demandé, le 9 septembre 2014, une nouvelle étude avantages-coût spécifique à la phase II du projet. À ce jour, ce document n'a pas encore été reçu par le ministère.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 104

Titre

État d'avancement du projet du tunnel Vendôme :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

L'achalandage du pôle multimodal Vendôme augmentera de façon importante. Selon l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la Société de transport de Montréal (STM), le nombre d'usagers passera de 9 à 18 millions de 2008 à 2021.

Le ministre des Transports accordait, le 12 juin 2014, à l'AMT et à la STM respectivement, une aide financière de 1,7 M\$ et 3,4 M\$ correspondant à 100 % des dépenses admissibles pour la réalisation de mesures transitoires au pôle Vendôme.

AMT :

Prolongement de quelques mètres du tunnel qui relie la station de métro à la gare en passant sous les voies du CP jusqu'aux installations du CUSM déjà prévues.

- Travaux complétés à 95 %.
- Fin prévue mai 2015.
- Investissement en 2014-2015 de 1,7 M\$.

STM :

Réaménagements à l'intérieur de l'actuel édicule de métro (construction de nouveaux escaliers, réaménagement des tourniquets existants, ajouts de portillons et portes coupe-feu).

- Travaux complété à 65 %.
- Fin prévue 15 juin 2015.
- Investissement en 2014-2015 de 2,2 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 105

Titre

État d'avancement du projet de construction du centre d'entretien de train de banlieue Pointe Saint-Charles :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Contexte : Dans le but d'assurer la continuité des services de trains de banlieue et leur développement, le projet de centre d'entretien des trains de banlieue à Pointe-Saint-Charles permettra à l'AMT de maintenir la performance et la fiabilité du service, de prolonger la vie utile de son parc de matériel roulant et d'accroître l'efficacité de ses procédures d'entretien. Bien que l'AMT soit l'agence de transport nord-américaine opérant un réseau de trains de banlieue étant située la plus au nord, elle est la seule à ne pas disposer d'installation lui permettant d'effectuer l'entretien de son matériel roulant à l'abri de conditions climatiques parfois extrêmes. Dans cette mesure, la réalisation du centre d'entretien à Pointe-Saint-Charles constitue une condition essentielle à la prestation d'un service performant pour sa clientèle, une condition uniquement atteignable si l'AMT devient propriétaire de ses propres installations.

- échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet :
 - Signature de l'entente PPP pour la réalisation du projet = été 2015
- estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts :
 - Une somme de 317,7 M\$ est prévue au PTI 2015-2016-2017 de l'AMT (les coûts des risques ont été ajoutés à la demande des autorités gouvernementales)
- état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis :
 - Avant-projet complété
 - Préparation des plans et devis débutera à l'été 2015 suite à la signature de l'entente PPP
- bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.
 - Somme investie en 2014 : 1,4 M \$
 - Une somme de 317,7 M\$ est prévue au PTI 2015-2016-2017 de l'AMT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 106

Titre

État de situation du Programme Réno-tunnel :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Phase 1 (2014-2015)

- Installation de trottoirs complémentaires.
- Acquisition d'un véhicule d'intervention d'urgence.
- Installation de postes de ventilation temporaire.

Travaux complétés et mise en service en novembre 2014.

Bilan des sommes investies :

Investissement 2014-2015 : 4,3 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 107

Titre

État d'avancement du projet d'acquisition de 20 nouvelles voitures de train de banlieue et de 3 locomotives par l'AMT :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Contexte

Afin d'assurer la pérennité du réseau de trains de banlieue et de bonifier le service de trains de banlieue, le remplacement des voitures de trains par des voitures neuves à deux étages doit être planifié à court terme. L'AMT a également comme préoccupation d'obtenir une flotte homogène afin de permettre la flexibilité d'exploitation de son réseau et de réduire ses coûts d'entretien. L'acquisition de ces voitures revêt donc une importance capitale pour le maintien et la fiabilité des services de trains de banlieue dans la région métropolitaine de Montréal.

- a) Un dossier d'affaires final est présentement en cours de rédaction. Une fois le dossier d'affaires final accepté, les premières voitures pourraient être livrées entre 18 et 24 mois après l'octroi du contrat. Les livraisons pourraient s'échelonner sur une période de 6 à 8 mois.
- b) Tel que présenté au PTI de l'AMT, le montant prévu est de 88,669 M\$ incluant les frais de gestions et la contingence.
- c) Location de voitures de type 2000 et acquisition des voitures de type 3000
Acquisition des voitures de 3000 et remise en état des voitures de type 900
- d) Le devis technique est en cours de rédaction.
- e) Aucune somme encourue en 2014

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 108

Titre

État d'avancement du projet de voie réservée Pie-IX entre le centre-ville de Montréal et Laval :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet de service rapide par bus (SRB) consiste en la mise en place de voies réservées permanentes à très haut niveau de service sur le boulevard Pie-IX entre Laval et Montréal sur 11 km incluant 17 stations (deux à Laval et 15 à Montréal). Le scénario favorisé permettra la circulation des autobus entre le boulevard Saint-Martin à Laval et la station de métro Pie-IX (avenue Pierre-De Coubertin) à Montréal :

- en voie réservée sur accotement entre les boulevards Saint-Martin et Concorde.
- en site propre en direction sud sur le pont Pie-IX.
- en voie réservée centrale entre le boulevard Henri-Bourassa et l'avenue Mont-Royal.
- en voie réservée en rive entre l'avenue Mont-Royal et l'avenue Pierre-De Coubertin.

Liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour.

- Étude globale d'optimisation du transport collectif, mai 2004
- Rapport du Coroner de juin 2005
- Étude de transport de la STM, 2009, 2012
- Revue des pairs de l'American Public Transport Association, 2010
- Étude d'intégration urbaine de l'AMT, 2011
- Étude de transport de la STM, 2012
- Audits de sécurité de 2008, 2010 et 2014
- Rapport d'Étude d'Avant-Projet définitif, 2013
- Note technique – choix du mode de transport, juin 2013
- Rapport d'analyse avantages-coûts, 2014

État d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis

En vertu de la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, un dossier d'opportunité a été réalisé pour approbation par le Conseil des ministres au printemps 2015. À la suite de l'approbation du Conseil des ministres, un dossier d'affaires (DA) sera élaboré. Les plans et devis seront réalisés dans le cadre du DA.

Bilan des sommes investies

2014-2015 : 0,2 M\$ pour l'élaboration du dossier de présentation stratégique et du dossier d'opportunité.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 108

Titre

État d'avancement du projet de voie réservée Pie-IX entre le centre-ville de Montréal et Laval :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le projet de service rapide par bus (SRB) consiste en la mise en place de voies réservées permanentes à très haut niveau de service sur le boulevard Pie-IX entre Laval et Montréal sur 11 km incluant 17 stations (deux à Laval et 15 à Montréal).

Pour l'exercice financier 2014-2015, un montant global de 0,2 M\$ a été investi dans ce projet pour l'élaboration du dossier de présentation stratégique et du dossier d'opportunité.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 109

Titre

État d'avancement du projet de de construction de garages pour la Société de transport de l'Outaouais :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le Ministère a autorisé la Société de transport de l'Outaouais à réaliser le projet le 25 février 2015. Aucune somme n'a été versée pour l'année financière 2014-2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 110

Titre

Concernant le projet de construction d'une gare de train de banlieue à Saint-Janvier (Mirabel) :

- a) état de situation et d'avancement du projet, incluant l'échéancier et les estimations de coûts (le cas échéant);
- b) copie de tout rapport ou étude réalisée par ou remise au ministère;
- c) état d'avancement du travail d'analyse en cours au ministère concernant le ou les rapports ou études ;
- d) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

a) état de situation et d'avancement du projet, incluant l'échéancier et les estimations de coûts (le cas échéant) :

Depuis plusieurs années, l'AMT se penche sur le dossier de la gare Mirabel et effectue des études entourant ce projet. Le gouvernement du Québec a demandé à l'AMT de réaliser une étude de faisabilité d'une gare de trains de banlieue sur un terrain situé à l'extérieur de la zone agricole à Mirabel et pour évaluer des sites hors de la zone agricole. Parmi les cinq sites étudiés, deux d'entre eux ont été identifiés comme ayant le plus grand potentiel de développement, soit le site de la rue Victor et le site de la rue Charles, côté nord.

L'aménagement d'une nouvelle gare ne fait pas partie des projets prioritaires compte tenu, notamment, de la situation financière de l'AMT. Ce projet a donc été exclu du PTI 2015-2016-2017 de l'AMT.

b) copie de tout rapport ou étude réalisée par ou remise au ministère :

Aucun rapport ou étude n'a été réalisé par le ministère ou encore n'a été remis au ministère par l'AMT jusqu'à présent.

Toutefois, les études/analyses suivantes ont été réalisées par l'AMT :

1. GROUPE SÉGUIN SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE. Concept d'aménagement de la gare à Mirabel, Ville de Mirabel, secteur Saint-Janvier. 24 février 2004.
2. CIMA+. Étude de localisation de la gare Mirabel. Octobre 2010.
3. CIMA+. Étude de faisabilité - gare de Mirabel- aménagement d'un stationnement incitatif. 14 septembre 2012.
4. CIMA+. Étude de différents volets pour l'implantation d'une gare à Mirabel. 24 mars 2015.

De plus, les études/analyses suivantes ont été réalisées antérieurement, pour le compte d'Aéroports de Montréal :

5. ALPHA BETA GAMMA. Desserte ferroviaire aéroportuaire : étude de préfaisabilité technique. Décembre 1992.
6. SNC-LAVALIN. Étude de préfaisabilité d'une desserte ferroviaire aéroportuaire et régionale. Janvier 1995.

c) état d'avancement du travail d'analyse en cours au ministère concernant le ou les rapports ou études :

L'aménagement d'une nouvelle gare ne fait pas partie des projets prioritaires pour le MTQ, ce projet a donc été exclu du PTI 2015-2016-2017 de l'AMT. Le projet n'est donc pas actif.

d) bilan des sommes investies pour chaque année financière depuis 2010 et prévisions pour 2015-2016.

Les sommes investies, incluant les frais de gestion internes de l'AMT :
2014 : 56 014,40 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 112

Titre

Concernant le transfert de 958,5 M\$ du volet réseau routier vers le volet transport collectif confirmé par le PQI 2014-2024 :

- a) détail de l'utilisation ou des prévisions d'utilisation de cette somme;
- b) liste des nouveaux projets de transport collectif réalisés, en cours de réalisation ou à l'étude à la suite de ce transfert;
- c) liste des projets du réseau routier retirés, abandonnés ou modifiés à la suite de ce transfert.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Ce montant de 958,5 M\$ s'est ajouté au budget du Programme d'aide gouvernemental en transport collectif des personnes, il ne constitue pas une enveloppe spécifique dotée d'un suivi particulier mais, par contre, permet de planifier des investissements additionnels en maintien d'actifs dans les exercices ultérieurs.

D'ailleurs de 2013 à 2015, la part des investissements alloués au maintien d'actif est passé de 43 % à plus de 65 %, atteignant plus de 3,6 G\$ pour la période 2015-2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 117

Titre

Concernant le Train de l'Est:

- a) État de situation complet ;
- b) Échéancier et état d'avancement de l'ensemble du projet;
- c) État des dossiers d'expropriation et montants reliés;
- d) Liste des différents tracés qui ont été étudiés et coûts reliés à chaque étude;
- e) Les coûts initiaux estimés de l'ensemble du projet;
- f) Les coûts finaux estimés actuellement pour l'ensemble du projet;
- g) La ventilation du 175 M\$ versé par le gouvernement à l' AMT.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Mis en service le 1^{er} décembre 2014, le Train de l'Est, aussi nommé ligne Mascouche, relie le centre-ville de Montréal à Mascouche.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 118

Titre

Concernant le projet du Train de l'Ouest :

- a) État de situation complet ;
- b) Échéancier et état d'avancement de l'ensemble du projet ;
- c) Tous les scénarios, études, analyses, rapports ou autres commandés par le ministère et le détail des coûts reliés et des firmes qui les ont réalisés ;
- d) Coûts associés à chacun des scénarios envisagés ;
- e) Coûts du projet ventilés par année financière depuis 2011 et prévisions pour 2015-2016 ;
- f) Liste complète et ventilée de tous les contrats octroyés par le ministère dans le cadre du projet.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les études réalisées dans le cadre du Plan de Mobilité de l'Ouest (PMO) sont le fruit de la collaboration de nombreux partenaires et sont pour la plupart confidentielles.

Études réalisées dans le cadre du Plan de Mobilité de l'Ouest :

- **2013 - 2014** :
RCGT, Analyse multicritères, analyse de sensibilité et analyse de la valeur.
- **Mars 2014** :
AECOM, Évaluation préliminaire de l'impact des quatre scénarios sur la réduction des gaz à effet de serre (GES) et l'émission des polluants atmosphériques.
WSP (GÉNIVAR), Analyse des coûts et revenus des quatre scénarios de desserte en transport collectif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 120

Titre

Concernant les trains de banlieue :

- a) Liste et copie de toute étude, analyse, rapport, avis ou autres réalisés pour l'amélioration des services et l'expansion ;
- b) L'échéancier des travaux prévus pour chaque train ou chaque ligne;
- c) Ventilation de l'achalandage pour chaque ligne en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016;
- d) Les montants investis pour chaque année financière depuis 2010 pour chaque train (incluant les infrastructures communes), et prévisions pour 2015-2016.

RÉALISATIONS 2014

Infrastructures communes :

- Total Investissement : 113,9 M\$

Ligne Deux-Montagnes

- Total Investissement : 3,3 M\$
- Coûts d'exploitation : 39,3 M \$

Ligne Vaudreuil-Hudson

- Total Investissement : 43 452 \$
- Coûts d'exploitation 39,0 M \$

Ligne Saint-Jérôme

- Total Investissement : 4,1 M\$
- Coûts d'exploitation 33,5 M \$

Ligne Mont-Saint-Hilaire

- Total Investissement : 250 851 \$
- Coûts d'exploitation 23,6 M \$

Ligne Candiac

- Total Investissement : 6 M\$
- Coûts d'exploitation 11,8 M \$

Ligne Mascouche

- Total Investissement : 71,1 M\$
- Coûts d'exploitation 4,4 M \$

Grand total coûts d'exploitation 2014 : **151,6 M\$**

Grand total investissement 2014 : **198,7 M\$**

Achalandage annuel 2014

Ligne Deux-Montagnes

7 675 000 passages

Ligne Vaudreuil-Hudson

3 763 500 passages

Ligne Saint-Jérôme

2 863 800 passages

Ligne Mont-Saint-Hilaire

2 303 100 passages

Ligne Candiac

1 077 300 passages

Ligne Mascouche

104 000 passages (décembre 2014 uniquement)

Réseau AMT

17 786 700 passages

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 123

Titre

État de situation et bilan du Fonds de la sécurité routière. Indiquer quels sont les projets de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route financés par le Fonds et comment le ministère entend en utiliser les surplus accumulés pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question se retrouve à la réponse de la question particulière 76 du deuxième groupe de l'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 124

Titre

Liste et copie de toute étude, rapport ou avis concernant la modification de l'affichage des cinémomètres en bordure des routes et détails et impacts de la décision du ministère de modifier l'affichage des cinémomètres.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les constats du MTQ après cinq années d'utilisation des ACA au Québec ont permis d'effectuer des modifications à la signalisation afin d'informer plus efficacement les citoyens de la présence des ACA tout en la simplifiant, en réduisant les coûts afférents et en facilitant son installation, surtout en milieu urbain.

SIGNALISATION EN ZONE SCOLAIRE

Réduction de la distance entre l'ACA mobile et le panneau indiquant sa présence. La norme précédente faisait en sorte que le panneau se serait souvent trouvé à une distance importante du cinémomètre photographique mobile, ce qui ne lui aurait pas permis de remplir son rôle d'information adéquatement.

SIGNALISATION DES SITES DÉTERMINÉS PAR ARRÊTÉ

L'explication détaillée du pictogramme sur les panneaux n'étant plus nécessaire cinq ans après le début du projet pilote. Ces panneaux sont remplacés dans la norme par des panneaux arborant le pictogramme « appareil photo » auquel on a ajouté un panneau précisant la direction de la surveillance ou le nombre de kilomètres surveillé. Ce changement permet de simplifier l'installation de la signalisation sur les sites où l'espace est restreint et où le positionnement de panneaux d'une plus grande largeur est difficile ainsi que de réduire considérablement les coûts.

DIMENSIONS DES PANNEAUX

Les dimensions d'un panneau à utiliser sont maintenant déterminées en fonction des limites de vitesse du chemin public où il est placé. Auparavant, les dimensions étaient liées à classification de la route et sa numérotation. En milieu urbain cette façon de procéder était difficile à appliquer, puisque les rues, routes ou chemins municipaux sont rarement classifiés ou numérotés.

PANNEAUX MOBILES

Dans le but de rendre plus sécuritaire et plus efficace le travail de l'opérateur d'un ACA mobile, la distance séparant le panneau mobile de l'ACA a été revue. Le panneau sera dorénavant plus près de l'appareil, soit à moins de 10 mètres. Cette distance, qui ne pénalise pas l'utilisateur du réseau routier, permet également de réduire la possibilité qu'il y ait une intersection entre l'appareil et le panneau mobile ce qui fait en sorte que l'opérateur n'a qu'un seul panneau à manipuler. Les entrées et les fins de zone sont signalisées de façon permanente, de même que les bretelles d'autoroute donnant accès au chemin, de manière à indiquer le secteur surveillé, ainsi que la distance restante.

Note : Des détails complémentaires peuvent être consultés dans le rapport d'évaluation ACA 2014 pages 36 à 38.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 125

Titre

État de situation et bilan des travaux en cours au ministère concernant la réflexion stratégique à l'égard de la planification, de la cohérence et de l'établissement des priorités des projets de transport collectif dans la région de Montréal. État des discussions avec les divers organismes de transport et les autres ministères concernés. Indiquer l'échéancier, les coûts engendrés en 2014-2015 et prévus pour 2015-2016 et les effectifs affectés à ces travaux.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le modèle de gouvernance et de financement du transport en commun dans la région de Montréal a atteint ses limites et ne répond plus aux défis d'aujourd'hui.

Les enjeux dépassent celui du simple financement. Le nombre élevé d'acteurs et le dédoublement de responsabilités à plusieurs niveaux empêchent de donner aux usagers les meilleurs services possibles en transport en commun.

- À titre d'exemple, on compte 535 titres tarifaires dans la région et aucun guichet unique pour la billetterie et l'information à la clientèle.

Le gouvernement a clairement fait part de son intention de déposer dans les prochains mois une proposition de révision qui devra être accompagnée d'un nouveau cadre financier.

Cette proposition reposera notamment sur les principes suivants :

- optimisation de la cohérence de la planification et de la priorisation des projets à l'échelle métropolitaine;
- renforcement de la reddition de compte en tenant compte notamment des responsabilités de la CMM et du rôle du gouvernement en matière de transport collectif, de même que des meilleures pratiques en matière de gouvernance.;
- démarcation plus claire entre le niveau politique, l'autorité organisatrice et les exploitants;
- prise en compte du rôle de la Caisse de dépôt et placement du Québec en transport collectif dans la métropole.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 126

Titre

État d'avancement et bilan des travaux de la Table québécoise de la sécurité routière et les rencontres prévues en 2015-2016, incluant les dates et lieux de celles-ci.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Table québécoise de la sécurité routière

Les membres de la Table québécoise de la sécurité routière se réunissent sur une base biannuelle. Durant l'année 2014-2015, ils se sont réunis à Québec à deux reprises.

Bulletin d'information

Un bulletin d'information est envoyé aux membres de la Table deux fois par année pour leur présenter l'état d'avancement des démarches réalisées par les cinq groupes de travail. Les dates de diffusion pour l'année 2014-2015 ont été le 27 juin 2014 et le 30 janvier 2015.

Groupes de travail

Cinq groupes de travail sont en place. Les participants se sont regroupés en moyenne 4 fois par année en 2014-2015. De manière générale, lorsque la rencontre se tenait à Québec, des participants de Montréal ou d'ailleurs, comme Drummondville, se joignaient au groupe par vidéoconférence ou par téléphone.

Le groupe **Capacité de conduite affaiblie et distractions au volant** a tenu cinq rencontres à Québec.

Le groupe **Transports motorisés à des fins personnelles** a tenu trois rencontres dont deux à Québec et une à Drummondville.

Le groupe **Transports par véhicules légers utilisés pour des fins commerciales ou de travail** a tenu trois rencontres à Québec.

Le groupe **Transports actifs, collectifs et alternatifs** a tenu quatre rencontres à Québec.

Le groupe **Vitesse** a tenu trois rencontres à Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 127

Titre

Liste des sites dangereux et accidentogènes du réseau routier. Crédits prévus par site pour 2015-2016 et dépensés par site pour chaque année financière depuis 2010. Prévision d'investissements dans des interventions de sécurité routière en 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**En 2014-2015 :**

Le Ministère prévoit investir un total de 586 M\$ (prévision en date du 4 mars 2015) dans des interventions de sécurité routière incluant l'entretien des équipements de sécurité.

À titre d'exemple, il peut s'agir de modifications géométriques à des intersections, d'aménagements de voies de virage, de construction de voies de contournement, d'élargissements de deux à quatre voies divisées, du traitement d'ornières ou encore de construction de voies auxiliaires.

Parmi les nombreux travaux effectués sur son réseau, le Ministère accorde une attention particulière à la correction des sites à potentiel d'amélioration en sécurité routière. Il s'agit de sites de dimension restreinte qui ont été le lieu d'un accident mortel, d'accidents graves ou d'un nombre anormalement élevé d'accidents pouvant être réduit de manière efficace par une intervention sur l'infrastructure.

Le Ministère présente sur son site Internet (www.mtq.gouv.qc.ca) une liste de sites à potentiel d'amélioration qu'il met à jour annuellement. La liste de 2014-2015 compte 48 sites. Durant l'année, en date du 4 mars, le Ministère prévoit investir une somme de l'ordre de 260 M\$ à des projets qui incluent la correction de 13 de ces sites. Ces investissements comprennent toutes les activités nécessaires à la correction de ces sites, tels les honoraires professionnels, les activités immobilières et les travaux. Depuis 2008, le MTQ vise à corriger 20 sites à potentiel d'amélioration par an. Au cours des 7 dernières années, une moyenne de 18,6 (130/7) sites par an ont été corrigés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 130

Titre

Évolution des revenus provenant des coûts d'immatriculation. Fournir les revenus pour chaque année financière depuis 2010 et les prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Revenus (en millions de \$)

	<u>2014</u>
Immatriculation	<u>829,7</u>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 131

Titre

Ventilation des coûts moyens d'immatriculation et de permis de conduire par catégorie pour chaque année financière depuis 2010. Évolution globale de ces coûts pour les usagers pour chaque année financière depuis 2010.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Coûts moyens de l'immatriculation et du permis de conduire pour 2014

	Société		Autres organismes			Total
	Assurance	Frais administratif	Taxe	Droits	OPT ¹	
Immatriculation						
Véhicule de promenade	118,49 \$	4,30 \$	10,67 \$	112,00 \$	30,00 \$	275,46 \$
Motos de 400 cc et plus	472,82 \$	4,30 \$	42,56 \$	43,00 \$		562,68 \$
Véhicules lourds commerciaux - 2 essieux	140,15 \$	4,30 \$	12,62 \$	430,00 \$		587,07 \$
Permis de conduire						
Classe 5 - Véhicule de promenade	62,94 \$	4,30 \$	5,67 \$	17,20 \$		90,11 \$
Classe 6 - Moto seulement	62,94 \$	4,30 \$	5,67 \$	17,20 \$		90,11 \$
Classe 5 et 6 combinées	125,88 \$	4,30 \$	11,33 \$	17,20 \$		158,71 \$

¹ Contribution aux organismes publics de transport en commun

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 136

Titre

État de situation et évolution pour chaque année financière depuis 2010 du Fonds de l'assurance automobile, incluant les actifs, le passif, le déficit et la provenance des revenus.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Informations pour 2013:

Bilan (en millions \$)	31 décembre 2013
Actif	9 028
Passif	<u>8 370</u>
Excédent cumulé	658

Source de revenus (en millions \$)	31 décembre 2013
Contributions d'assurance	1 289
Revenus de placements	822

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 138

Titre

Bilan de l'application de la Loi sur le corridor de sécurité. Nombre d'infractions, nombre d'incidents, coûts associés à l'implantation de la mesure.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le 31 mai 2012, le projet de Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges et d'autres dispositions législatives a été adopté. Ce projet de loi incluait notamment des dispositions concernant le corridor de sécurité. Ces dispositions ont été mises en vigueur le 5 août 2012. À l'approche d'un véhicule visé par les dispositions législatives (véhicule d'urgence ou de surveillance routière et dépanneuse) immobilisé en bordure de route, les usagers de la route doivent ralentir, puis s'éloigner le plus possible du véhicule immobilisé, après s'être assuré de pouvoir le faire en toute sécurité. Au besoin, il peut être requis d'immobiliser son véhicule. Cette manœuvre permet d'améliorer la sécurité de ces intervenants qui doivent effectuer des interventions en bordure de la route et de toute autre personne qui se retrouve au même endroit.

À partir du rapport d'accident, il est difficile d'établir le nombre et la gravité des accidents qui auraient pu être évités avant que la mesure du corridor de sécurité n'ait été mise en place. Bien que le rapport d'accident contienne de nombreuses informations sur les caractéristiques et la nature d'un accident, il ne permet pas d'identifier les circonstances permettant d'établir s'il s'agit d'un accident ayant été occasionné à la suite d'une intervention sur ou aux abords du réseau routier.

De plus, comme la mesure a été mise en œuvre à l'été 2012, ce n'est pas avant plusieurs années que l'on sera en mesure d'en apprécier les bénéfices.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 139

Titre

Bilan de la réintroduction du cours de conduite obligatoire. Fournir, depuis la mise en œuvre de la mesure, et ce, pour chaque année financière :

- a) le nombre d'inscriptions;
- b) le nombre d'écoles conformes et non conformes;
- c) le bilan des sommes dépensées par région et école ;
- d) la liste des écoles reconnues.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- **Nombre d'inscriptions**

Il est impossible de déterminer le nombre d'inscriptions puisque cette information appartient aux écoles de conduite. À noter toutefois que 530 547 personnes ont obtenu un permis d'apprenti conducteur depuis l'entrée en vigueur du nouveau cours de conduite obligatoire, soit depuis le 17 janvier 2010, jusqu'au 31 décembre 2014.

Nombre de permis d'apprenti conducteur délivrés par la Société

- 2014 : 109 677

- **Nombre d'écoles conformes**

Au 31 décembre 2014, il y avait 605 écoles reconnues pour offrir le nouveau programme d'éducation à la sécurité routière.

- **Liste des écoles reconnues**

Voir la liste en annexe.

- **Nombre d'écoles non conformes (en situation d'illégalité)**

- 2014 : 1

- **Bilan des sommes consenties pour la réintroduction de ce cours, par région et par école**

Depuis 2010, nous avons consenti 1 730 946 \$.

Les sommes consenties par région et par école ne sont pas compilées.

- **État de situation particulier pour les régions éloignées**

Le Programme d'éducation à la sécurité routière, adapté à la réalité du Nord du Québec et en particulier pour l'Association régionale Kativik et sa clientèle, est offert depuis le 26 mars 2012. Ce programme a nécessité un investissement de 175 000 \$ de la Société.

Étude des crédits 2014-2015
Question CAQ PART-139
Liste des écoles de conduite certifiées

Nom de l'école	Type de cours	Type d'établissement	Région
9008-9863 Québec Inc - École de conduite Succès Plus	Automobile	Siège social	Montréal
9127-0587 Québec Inc.- École de conduite Contact (Saint-Sauveur)	Automobile	Succursale	Laurentides
9127-0587 Québec Inc.- École de conduite Contact (Saint-Sauveur)	Motocyclette	Succursale	Laurentides
9127-0587 Québec Inc.- École de conduite Contact (Amos)	Motocyclette	Succursale	Abitibi-Témiscamingue
9127-0587 Québec Inc.- École de conduite Contact (Amos)	Automobile	Succursale	Abitibi-Témiscamingue
9127-0587 Québec Inc.- École de conduite Contact (Val d'Or)	Automobile	Succursale	Abitibi-Témiscamingue
9127-0587 Québec Inc.-École de conduite Contact (Blainville)	Motocyclette	Succursale	Laurentides
9127-0587 Québec Inc.-École de conduite Contact (Bois-des-Filion)	Automobile	Siège social	Laurentides
9133-7758 Québec Inc - École de conduite Universelle	Automobile	Succursale	Montréal
9133-7758 Québec Inc - École de conduite Universelle	Automobile	Siège social	Montréal
9153-2994 Québec Inc. - École de conduite Drivelines	Automobile	Siège social	Montréal
9163-5318 Québec Inc. - École de conduite Universal inc.	Automobile	Siège social	Montréal
9226-2518 Québec Inc.- Universal driving school	Automobile	Siège social	Montréal
9258-8278 Quebec Inc. Ecole de conduite VIP	Automobile	Siège social	Montréal
Académie Auto-Route	Automobile	Siège social	Montréal
Access Dorval	Automobile	Siège social	Montréal
Access Waskaganish	Automobile	Point de service	Nord-du-Québec
Alpha École de conduite	Motocyclette	Siège social	Bas-Saint-Laurent
Alpha École de conduite	Automobile	Siège social	Bas-Saint-Laurent
Alpha École de conduite	Automobile	Point de service	Bas-Saint-Laurent
Atlas Conduite	Automobile	Siège social	Montréal
Auto École Bruno	Automobile	Siège social	Montréal
Auto École Éco-Conduite Inc.	Automobile	Siège social	Laval
Auto École Feu Vert Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
Auto École Feu Vert Longueuil Inc	Automobile	Siège social	Montréal
Auto École Feu Vert Terrebonne	Automobile	Succursale	Lanaudière
Auto école Formaconduite Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
Auto École Gabriel Leblanc	Automobile	Siège social	Bas-Saint-Laurent
Auto École Lac St-Jean Inc. (Tecnico Alma)	Motocyclette	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Auto École Lac St-Jean Inc. (Tecnico Alma)	Automobile	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Auto École NDR Rimouski	Automobile	Succursale	Bas-Saint-Laurent
Auto École NDR Rimouski	Motocyclette	Siège social	Bas-Saint-Laurent
Auto École NDR Rimouski	Automobile	Siège social	Bas-Saint-Laurent
Auto-École Asbestrie Excel	Automobile	Siège social	Estrie
Auto-École Boréale inc.	Motocyclette	Siège social	Outaouais
Auto-École Boréale inc.	Automobile	Siège social	Outaouais
AUTO-ÉCOLE LE PASSAGE INC.	Automobile	Siège social	Laval
Auto-École Maîtrise Conduite	Automobile	Siège social	Montréal
Auto-école Montréal-Nord	Automobile	Siège social	Montréal
Auto-École Paul Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
AUTO-ÉCOLE STAR-CONDUITE	Automobile	Siège social	Montréal
Auto-école TRAJECTOIRE Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
Avantage Lauzon Hochelaga-Maisonnette	Automobile	Succursale	Montréal
Avantage Lauzon Langelier	Automobile	Siège social	Montréal
Avantage Lauzon St-Léonard	Automobile	Succursale	Montréal
Best Driving School	Automobile	Siège social	Montréal
BH en route	Automobile	Siège social	Montréal
Centre Christ-Roi /C.S. Pierre Neveu	Automobile	Siège social	Laurentides
Centre Christ-Roi/ C.S. Pierre Neveu	Automobile	Succursale	Laurentides
Centre d'apprentissage en conduite du Québec S.E.N.C.	Automobile	Siège social	La capitale nationale

Nom de l'école	Type de cours	Type d'établissement	Région
Centre de formation ACOM VILLERAY	Automobile	Siège social	Montréal
Centre de formation en sécurité routière	Motocyclette	Succursale	Chaudière-Appalaches
Centre de formation en sécurité routière	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
Centre de formation en sécurité routière	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
Centre de formation en sécurité routière	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
Centre de formation en sécurité routière	Motocyclette	Siège social	Chaudière-Appalaches
Centre de formation en sécurité routière	Automobile	Siège social	Chaudière-Appalaches
City Driving School	Automobile	Siège social	Montréal
Commission Scolaire du Lac Abitibi	Automobile	Siège social	Abitibi-Témiscamingue
Commission scolaire Kativik (Inukjuak)	Automobile	Siège social	Nord-du-Québec
Commission scolaire Kativik (Kuujuaq)	Automobile	Succursale	Nord-du-Québec
Commission Scolaire Lac Témiscamingue	Motocyclette	Siège social	Abitibi-Témiscamingue
Commission Scolaire Lac Témiscamingue	Automobile	Siège social	Abitibi-Témiscamingue
Conduite Pratique	Automobile	Siège social	Montréal
Contact Saint-Sauveur	Automobile	Succursale	Laurentides
Côte de Beaupré (Beauport)	Automobile	Succursale	La capitale nationale
Echo driving school - 9235-1345 QUÉBEC INC	Automobile	Siège social	Montréal
ECOLAUTOMOBILE EOLES Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École Benito inc.	Automobile	Siège social	Montréal
Ecole de conduite Royale	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Internationale Canada - Saint-Michel	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite 3D VR Inc	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite 5 étoiles	Automobile	Siège social	Laval
École de conduite A.L.A. Survie	Motocyclette	Siège social	Bas-Saint-Laurent
École de conduite A.L.A. Survie	Automobile	Siège social	Bas-Saint-Laurent
École de conduite ABC Multivision	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Access	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Access	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Access	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Access - Grindzyer Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Access Beaconsfield	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite ACD St-Amour de Lanaudière Inc.	Motocyclette	Siège social	Lanaudière
École de conduite ACD St-Amour de Lanaudière Inc.	Automobile	Siège social	Lanaudière
École de conduite ACOM	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Aller Retour	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Amanik	Automobile	Siège social	Outaouais
École de conduite Amel Slama	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Andy's	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Andy's	Automobile	Siège social	Laval
École de conduite Apollo	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Appalaches (2006) Inc. - Tecnic	Automobile	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Appalaches (2006) Inc. - Tecnic	Motocyclette	Siège social	Centre-du-Québec
École de conduite Appalaches (2006) Inc. - Tecnic	Automobile	Siège social	Centre-du-Québec
École de conduite Art De Conduire	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Aryo	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Aryo (Ile-Perrot)	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Aryo Hudson	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Atlantique	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Auto Formation	Automobile	Siège social	Lanaudière
École de conduite Auto Moto La Vallière Inc. (Roberval)	Automobile	Succursale	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Auto Moto La Vallière Inc. (Saint-Félicien)	Motocyclette	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Auto Moto La Vallière Inc. (Saint-Félicien)	Automobile	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Auto-Math	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Auto-Pro	Automobile	Siège social	Montréal

Nom de l'école	Type de cours	Type d'établissement	Région
École de conduite Azig	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Baie-Comeau	Motocyclette	Siège social	Côte-Nord
École de conduite Baie-Comeau	Automobile	Siège social	Côte-Nord
École de conduite BAO enr.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Barrette	Motocyclette	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Barrette	Automobile	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Beauport Inc.	Automobile	Siège social	La capitale nationale
École de conduite Bonneville Gagnon Inc.	Motocyclette	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Bonneville Gagnon Inc.	Automobile	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Bouvier Inc.	Automobile	Siège social	Montérégie
École de conduite Brossard inc.	Motocyclette	Siège social	Montérégie
École de conduite Brossard inc.	Automobile	Siège social	Montérégie
École de conduite CAA-Québec	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite CAA-Québec	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite CAA-Québec Brossard	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite CAA-Québec Longueuil	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Car	Automobile	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Carthage inc	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Carthage Inc	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Charlevoix S.E.N.C.	Automobile	Succursale	La capitale nationale
École de conduite Charlevoix S.E.N.C.	Motocyclette	Siège social	La capitale nationale
École de conduite Charlevoix S.E.N.C.	Automobile	Siège social	La capitale nationale
École de conduite Cinq Stars Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Claude Bélanger Inc.	Automobile	Siège social	Outaouais
École de conduite Conducteurs Avertis Inc.	Automobile	Siège social	La capitale nationale
École de conduite ConduiPro Estrie	Automobile	Siège social	Estrie
École de conduite Conduit-Expert	Automobile	Succursale	Estrie
École de conduite Conduit-Expert	Automobile	Succursale	Estrie
École de conduite Conduit-Expert	Automobile	Siège social	Estrie
École de conduite Contact (St-Lin)	Automobile	Succursale	Lanaudière
École de conduite Contact - Sainte-Anne-des-Plaines	Automobile	Siège social	Laurentides
École de conduite Contact Blainville	Automobile	Succursale	Laurentides
École de Conduite Contact Boisbriand	Automobile	Siège social	Laurentides
École de conduite Contact St-Jérôme	Automobile	Siège social	Laurentides
École de conduite Contact -Terrebonne	Automobile	Siège social	Lanaudière
École de conduite Contact-Mascouche	Automobile	Succursale	Lanaudière
École de conduite Contrôle Plus	Automobile	Succursale	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Côte-de-Beaupré Inc.	Automobile	Siège social	La capitale nationale
École de conduite De Ste-Foy	Automobile	Siège social	La capitale nationale
École de conduite Deluxe	Automobile	Siège social	Laval
École de conduite Des Îles	Motocyclette	Siège social	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Des Îles	Automobile	Siège social	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Desire	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Destination	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Dynamique	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Euréka	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Évolution	Automobile	Siège social	Montérégie
École de conduite Excellente Gestion	Motocyclette	Siège social	La capitale nationale
École de conduite Excellente Gestion	Automobile	Siège social	La capitale nationale
École de conduite Expert	Motocyclette	Siège social	Montérégie
École de conduite Expert	Automobile	Siège social	Montérégie
École de conduite Focus	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Formation 2000	Automobile	Siège social	Montérégie
École de conduite Formule 2	Automobile	Siège social	Montréal

Nom de l'école	Type de cours	Type d'établissement	Région
École de conduite formule O.B.Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Galaxie	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Gama Conduite Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Gestion François St-Amour enr.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Hichem Miloudi	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Horizon Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Idéal	Automobile	Siège social	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Internationale Canada Côte-des-Neiges	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Internationale Canada-Saint-Léonard	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Internationale de Montréal	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Internationale du Canada	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Janet ConduiPro	Automobile	Siège social	Outaouais
École de conduite Janet ConduiPro (Riel)	Automobile	Succursale	Outaouais
École de conduite Jasmil	Motocyclette	Succursale	Montréal
École de conduite Jasmil (1997) Inc.	Motocyclette	Succursale	Montréal
École de conduite Jasmil (1997) Inc.	Motocyclette	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Jasmil (1997) Inc.	Motocyclette	Succursale	Montréal
École de conduite Jasmil (1997) Inc.	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Jasmil (1997) Inc.	Motocyclette	Siège social	Montréal
École de conduite Jasmil (1997) Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Jasmil (1997) Inc. Longueuil	Motocyclette	Succursale	Montréal
École de conduite Jean Pierre	Motocyclette	Succursale	Laurentides
École de conduite Jean Pierre	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite Jean-Rock Potvin inc.	Automobile	Siège social	La capitale nationale
École de conduite JHO Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Joie International	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Joliette Inc.	Automobile	Siège social	Lanaudière
Ecole de conduite KAMEL	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite L'Envol inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite La Croisée (Com. Scolaire de Portneuf) - ConduiPro	Automobile	Succursale	La capitale nationale
École de conduite La Croisée (Com. Scolaire de Portneuf) - ConduiPro	Automobile	Succursale	La capitale nationale
École de conduite La Croisée (Com. Scolaire de Portneuf) - ConduiPro	Automobile	Siège social	La capitale nationale
École de conduite La Croisée (Com. Scolaire de Portneuf) - ConduiPro	Automobile	Succursale	La capitale nationale
École de conduite La Prairie	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite La Québécoise Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite La Réussite	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Laconcorde Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Laconcorde Inc.	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Lajoie	Automobile	Siège social	Lanaudière
École de conduite Lanaudière	Automobile	Succursale	Lanaudière
École de conduite Lanaudière	Automobile	Siège social	Lanaudière
École de conduite L'Arrêt	Automobile	Siège social	Laurentides
École de conduite L'Arrêt (Saint-Jérôme)	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite LaSalle Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite LaSalle Inc.	Motocyclette	Siège social	Montréal
École de conduite Lauzon (Limoulu) Inc	Automobile	Siège social	La capitale nationale
École de conduite Lauzon (St-Pascal) Inc	Automobile	Siège social	La capitale nationale
École de conduite Lauzon (Tour Jean-Talon)	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Lauzon Ahuntsic	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Lauzon Fabreville	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite Lauzon Gouin	Motocyclette	Siège social	Montréal
École de conduite Lauzon Gouin	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Lauzon La Plaine	Automobile	Succursale	Lanaudière
École de conduite Lauzon Le Gardeur	Automobile	Succursale	Lanaudière

Nom de l'école	Type de cours	Type d'établissement	Région
École de conduite Lauzon Repentigny 1995	Motocyclette	Siège social	Lanaudière
École de conduite Lauzon Repentigny 1995	Automobile	Siège social	Lanaudière
École de conduite Lauzon Rive-Sud	Automobile	Siège social	Montérégie
École de conduite Lauzon St-Jérôme (1178) Ltée	Automobile	Siège social	Laurentides
École de conduite Lauzon St-Joseph Enr.	Automobile	Succursale	Outaouais
École de conduite Lauzon St-Joseph Enr.	Automobile	Succursale	Outaouais
École de conduite Lauzon St-Joseph inc.	Motocyclette	Siège social	Outaouais
École de conduite Lauzon St-Joseph inc.	Automobile	Siège social	Outaouais
École de conduite Lauzon Terrebonne	Automobile	Succursale	Lanaudière
École de conduite Lauzon Vimont	Automobile	Succursale	Laval
École de conduite Le Marquis	Automobile	Succursale	Bas-Saint-Laurent
École de conduite Le Marquis	Automobile	Succursale	Bas-Saint-Laurent
École de conduite Le Marquis	Automobile	Siège social	Bas-Saint-Laurent
École de conduite Le Marquis Trois-Pistoles	Automobile	Succursale	Bas-Saint-Laurent
Ecole de conduite le Tournant Inc.	Motocyclette	Siège social	Abitibi-Témiscamingue
Ecole de conduite le Tournant Inc.	Automobile	Siège social	Abitibi-Témiscamingue
École de conduite Le Tournant La Sarre	Automobile	Succursale	Abitibi-Témiscamingue
École de conduite Le Virage	Automobile	Siège social	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Les Rivières (Boul. Thibeau)	Automobile	Succursale	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Les Rivières Inc.	Automobile	Siège social	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Lewis	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Lise Ouellet inc	Automobile	Siège social	Lanaudière
École de conduite Lotbinière - Conduipro (Laurier-Station)	Motocyclette	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Lotbinière - Conduipro (Laurier-Station)	Automobile	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Louiseville	Automobile	Siège social	Mauricie-Bois-Francs
Ecole de conduite Lucy	Automobile	Siège social	Montréal
Ecole de conduite Maestro inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Maîtrise	Automobile	Siège social	Montérégie
École de conduite Mario Enzo	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Maxipro	Automobile	Succursale	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Maxipro Mauricie	Automobile	Siège social	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Maxipro Mauricie	Motocyclette	Siège social	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Maxipro Trois-Rivières	Automobile	Succursale	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Maxipro Trois-Rivières	Motocyclette	Succursale	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Maxipro Victo	Automobile	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Maxipro Victo	Automobile	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Maxipro Victo	Automobile	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Maxipro Victo	Automobile	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Maxipro Victo	Motocyclette	Siège social	Centre-du-Québec
École de conduite Maxipro Victo	Automobile	Siège social	Centre-du-Québec
École de conduite Meilleure	Automobile	Siège social	Laval
École de conduite Mélissa	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Mission Permis	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite MLB	Motocyclette	Siège social	Abitibi-Témiscamingue
École de conduite MLB	Automobile	Siège social	Abitibi-Témiscamingue
Ecole de Conduite Montréal Moto Pro Inc.	Motocyclette	Siège social	Montréal
École de conduite Mont-Royal	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Morty	Motocyclette	Succursale	Montréal
École de conduite Morty	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Morty	Motocyclette	Siège social	Montréal
École de conduite Morty	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Moto Jean-Pierre Chenu	Motocyclette	Siège social	Laval
École de conduite Motos Guyôme Blais Inc.	Motocyclette	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Motos Guyôme Blais Inc.	Motocyclette	Succursale	Chaudière-Appalaches

Nom de l'école	Type de cours	Type d'établissement	Région
École de conduite Motos Guyôme Blais Inc.	Motocyclette	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Nadeau	Automobile	Siège social	Outaouais
École de conduite Nadeau (Gatineau)	Automobile	Succursale	Outaouais
École de conduite Nadia	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite National	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Nizar Inc	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Ô Volant	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Odyssee inc.	Motocyclette	Siège social	Monterégie
École de conduite Odyssee inc.	Automobile	Siège social	Monterégie
École de conduite Oméga	Automobile	Siège social	Monterégie
École de conduite Oméga - Décarie / 3988767 Canada Inc. -	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Oméga - Laval	Automobile	Succursale	Laval
École de conduite Oméga (Brossard)	Automobile	Succursale	Monterégie
École de conduite Oméga (Guy & Sherbrooke)	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Oméga Saint Michel	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Oméga Sherbrooke	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Option Inc.	Motocyclette	Siège social	Monterégie
École de conduite Option Inc.	Automobile	Siège social	Monterégie
École de conduite Oscar	Automobile	Siège social	Monterégie
École de conduite P.A.C. Montréal Inc.	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Permis Plus	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Permis Plus	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Permis Plus	Motocyclette	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Permis Plus	Automobile	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Permis Plus	Automobile	Siège social	Estrie!
École de conduite Permis Plus Estrie	Automobile	Succursale	Estrie!
École de conduite Permis Tech inc.	Automobile	Siège social	Lanaudière
École de conduite Perreault	Automobile	Siège social	Centre-du-Québec
École de conduite Perreault	Motocyclette	Siège social	Centre-du-Québec
École de conduite Perry Inc.	Automobile	Succursale	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Perry Inc.	Automobile	Succursale	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Perry Inc.	Automobile	Succursale	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Perry Inc.	Motocyclette	Siège social	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Perry Inc.	Automobile	Siège social	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Pointe-Lévy (1988) Inc.	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Pointe-Lévy (1988) Inc.	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Pointe-Lévy (1988) Inc.	Automobile	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Pontiac Auto	Motocyclette	Siège social	Outaouais
École de conduite Pontiac Auto	Automobile	Siège social	Outaouais
École de conduite Pontiac Auto (De La Savane)	Automobile	Succursale	Outaouais
École de conduite Pontiac Auto (Georges-Bilodeau)	Automobile	Succursale	Outaouais
École de conduite Première Drummondville	Motocyclette	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Première Drummondville	Automobile	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Première Nicolet	Motocyclette	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Première Nicolet	Automobile	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Première Plessisville	Automobile	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Première Princeville	Motocyclette	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Première Princeville	Automobile	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Première Victoriaville	Motocyclette	Siège social	Centre-du-Québec
École de conduite Première Victoriaville	Automobile	Siège social	Centre-du-Québec
École de conduite Première Warwick	Motocyclette	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Première Warwick	Automobile	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Prestige	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Pro-Active	Automobile	Siège social	Montréal

Nom de l'école	Type de cours	Type d'établissement	Région
École de conduite Progrès	Automobile	Siège social	Montréal
Ecole de conduite Progress	Automobile	Siège social	Laval
École de conduite Pro-Tec Inc.	Automobile	Siège social	Mauricie-Bois-Francs
Ecole de conduite Qazi Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Qualité Pro Ltée	Automobile	Siège social	La capitale nationale
Ecole de conduite Quebectec Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite R. Sarault	Automobile	Succursale	Outaouais
École de conduite R. Sarault	Motocyclette	Siège social	Outaouais
École de conduite R. Sarault	Automobile	Siège social	Outaouais
École de conduite R.T.7000 Inc. (Val d'Or)	Motocyclette	Siège social	Abitibi-Témiscamingue
École de conduite R.T.7000 Inc. (Val d'Or)	Automobile	Siège social	Abitibi-Témiscamingue
École de conduite Rallye Pat 2000	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite René Robitaille	Motocyclette	Succursale	Lanaudière
École de conduite René Robitaille	Automobile	Succursale	Lanaudière
École de conduite René Robitaille	Automobile	Succursale	Lanaudière
École de conduite René Robitaille	Motocyclette	Siège social	Lanaudière
École de conduite René Robitaille	Automobile	Siège social	Lanaudière
École de conduite Ricks	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Rond-Point	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Rond-Point (Lévis)	Automobile	Point de service	Chaudière-Appalaches
École de conduite Rond-Point (Lévis)	Motocyclette	Point de service	Chaudière-Appalaches
École de conduite Rond-Point (Lévis) Inc.	Automobile	Point de service	Chaudière-Appalaches
École de conduite Rond-Point (Lévis) Inc.	Motocyclette	Point de service	Chaudière-Appalaches
École de conduite Rond-Point (Lévis) Inc. et Chaudière-Ouest	Automobile	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Rond-Point (Lévis) Inc. et Chaudière-Ouest	Motocyclette	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Rond-Point (St-Agapit)	Automobile	Point de service	Chaudière-Appalaches
École de conduite Roubec Ste-Thérèse	Motocyclette	Succursale	Laurentides
École de conduite Roubec Ste-Thérèse	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite Roubec Mirabel	Motocyclette	Succursale	Laurentides
École de conduite Roubec Mirabel	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite Routec	Automobile	Siège social	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Routec 132 Inc	Automobile	Succursale	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Routec 132 Inc	Automobile	Succursale	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Routec 132 Inc	Automobile	Succursale	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Routec 132 Inc.	Automobile	Succursale	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Routec 132 Inc.	Automobile	Succursale	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Routec 132 Inc.	Automobile	Succursale	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École de conduite Royale	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite SABRA	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Saint-Anselme (2001) inc.	Automobile	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Saint-Anselme (2001) inc.	Motocyclette	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Salbi Inc	Motocyclette	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Salbi Inc	Automobile	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Salbi Inc.	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Salbi Inc.	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Salbi Inc. ¶	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Sécur	Automobile	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Sécur Plus	Motocyclette	Succursale	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Sécur Plus	Automobile	Succursale	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Soleil Ltée	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Somerled	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite St-Amour (J.Masse) inc.	Motocyclette	Siège social	Lanaudière
École de conduite St-Amour (J.Masse) inc.	Automobile	Siège social	Lanaudière

Nom de l'école	Type de cours	Type d'établissement	Région
École de conduite St-Amour Berthier	Automobile	Siège social	Lanaudière
École de conduite St-Amour Y.M.¶	Automobile	Siège social	Lanaudière
Ecole de conduite Star Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Ste-Marthe-sur-le-lac	Automobile	Siège social	Laurentides
École de conduite Steps	Automobile	Siège social	Montréal
Ecole de conduite Succès Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Super	Automobile	Siège social	Montréal
École de Conduite Super Drive Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Taauchiwaatin	Automobile	Siège social	Nord-du-Québec
École de conduite Taauchiwaatin (Nemaska)	Automobile	Point de service	Nord-du-Québec
École de conduite Tech-cellence	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Tecnic Ancienne-Lorette	Automobile	Succursale	La capitale nationale
Ecole de conduite Tecnic Moto Sherbrooke	Motocyclette	Succursale	Estrie¶
École de conduite Tecnic Arvida	Automobile	Succursale	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Tecnic Auteuil	Automobile	Succursale	Laval
École de conduite Tecnic Auto Plaza St-Hubert - Tecnic Moto Montréal Est	Motocyclette	Siège social	Montréal
École de conduite Tecnic Auto Plaza St-Hubert - Tecnic Moto Montréal Est	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Tecnic Baie-Comeau - 9220-7471 Québec Inc.	Motocyclette	Siège social	Côte-Nord
École de conduite Tecnic Baie-Comeau - 9220-7471 Québec Inc.	Automobile	Siège social	Côte-Nord
École de conduite Tecnic Beauport	Automobile	Succursale	La capitale nationale
École de conduite Tecnic Beloeil	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Blainville	Motocyclette	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic Blainville	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic Boucherville	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Brossard	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Cap Rouge	Automobile	Succursale	La capitale nationale
École de conduite Tecnic Cap-de-la-Madeleine	Automobile	Succursale	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Tecnic Cartierville	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Centre-Ville	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Chambly	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Charlesbourg	Automobile	Succursale	La capitale nationale
École de conduite Tecnic Charny	Motocyclette	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Tecnic Charny	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Tecnic Châteauguay	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Chibougamau	Motocyclette	Siège social	Nord-du-Québec
École de conduite Tecnic Chibougamau	Automobile	Siège social	Nord-du-Québec
École de conduite Tecnic Chicoutimi	Automobile	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Tecnic Chicoutimi	Motocyclette	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Tecnic Chicoutimi-Nord	Automobile	Succursale	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Tecnic Chomedey	Automobile	Succursale	Laval
École de conduite Tecnic Coaticook - 9064-0541 Québec Inc.	Automobile	Siège social	Estrie¶
École de conduite Tecnic Côte Vertu	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic D.D.O.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Tecnic Désormeaux	Motocyclette	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Désormeaux	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Division Haut du Lac	Automobile	Succursale	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Tecnic Division Haut du Lac	Motocyclette	Succursale	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Tecnic Dolbeau-Mistassini	Motocyclette	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Tecnic Dolbeau-Mistassini	Automobile	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de Conduite Tecnic Donnacona	Automobile	Succursale	La capitale nationale
École de conduite Tecnic Duvernay	Automobile	Succursale	Laval
École de conduite Tecnic Fabreville	Automobile	Succursale	Laval
École de conduite Tecnic Galeries Laval	Motocyclette	Siège social	Laval
École de conduite Tecnic Galeries Laval	Automobile	Siège social	Laval

Nom de l'école	Type de cours	Type d'établissement	Région
École de conduite Tecnic Gatineau Ouest	Automobile	Succursale	Outaouais
École de conduite Tecnic Granby	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Granby Haute-Ville	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Granby Haute-Ville	Motocyclette	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Henri-Bourassa	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Tecnic Joliette	Motocyclette	Succursale	Lanaudière
École de conduite Tecnic Joliette	Automobile	Succursale	Lanaudière
École de conduite Tecnic Jonquière	Automobile	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Tecnic Kepler	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Kepler	Motocyclette	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic La Prairie	Motocyclette	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic La Prairie	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Lachute	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic Langelier	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic LaSalle	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Laval Ouest	Automobile	Succursale	Laval
École de conduite Tecnic Les Saules	Automobile	Succursale	La capitale nationale
École de conduite Tecnic Lévis Centre	Motocyclette	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Tecnic Lévis Centre	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Tecnic Longueuil	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Loretteville	Automobile	Succursale	La capitale nationale
École de conduite Tecnic Magog	Automobile	Siège social	Estrie
École de conduite Tecnic Marieville	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Mascouche	Automobile	Succursale	Lanaudière
École de conduite Tecnic Mascouche	Motocyclette	Succursale	Lanaudière
École de conduite Tecnic Mercier	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Métro Longueuil	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Montréal-Nord	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Tecnic Mont-St-Hilaire	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Moto Montréal-Ouest	Motocyclette	Siège social	Montréal
École de conduite Tecnic Moto Valleyfield	Motocyclette	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Nordique Inc.	Motocyclette	Siège social	Côte-Nord
École de conduite Tecnic Nordique Inc.	Automobile	Siège social	Côte-Nord
École de conduite Tecnic Nordique Inc. (Fermont)	Automobile	Point de service	Côte-Nord
École de conduite Tecnic Nordique Inc. (Havre-Saint-Pierre)	Automobile	Succursale	Côte-Nord
École de conduite Tecnic Nordique Inc. (Port-Cartier)	Automobile	Succursale	Côte-Nord
École de conduite Tecnic Pierrefonds	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Pointe-aux-Trembles	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Pont-Viau	Automobile	Succursale	Laval
École de conduite Tecnic Repentigny	Motocyclette	Succursale	Lanaudière
École de conduite Tecnic Repentigny	Automobile	Succursale	Lanaudière
École de conduite Tecnic Rive-Sud Drummondville	Automobile	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Tecnic Rive-Sud Drummondville	Motocyclette	Succursale	Centre-du-Québec
École de conduite Tecnic Rivière-des-Prairies	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Roberval	Motocyclette	Succursale	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Tecnic Roberval	Automobile	Succursale	Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de conduite Tecnic Rockforest	Automobile	Succursale	Estrie
École de conduite Tecnic Saint Rémi	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Saint-Basile-Le-Grand	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Saint-Basile-Le-Grand	Motocyclette	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Saint-Bruno	Automobile	Succursale	Montérégie
École de conduite Tecnic Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic Sainte-Rose	Automobile	Succursale	Laval
École de conduite Tecnic Saint-Hubert	Automobile	Succursale	Montérégie

Nom de l'école	Type de cours	Type d'établissement	Région
École de conduite Tecnic Saint-Jérôme	Motocyclette	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic Saint-Jérôme	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic Sherbrooke - 9064-0541 Québec Inc.	Automobile	Succursale	Estrie
École de conduite Tecnic Sorel-Tracy	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Tecnic St-Constant	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Ste-Agathe	Motocyclette	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic Ste-Agathe	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic Ste-Dorothée	Automobile	Succursale	Laval
École de conduite Tecnic Ste-Foy	Automobile	Succursale	La capitale nationale
École de conduite Tecnic Ste-Julie	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Tecnic Ste-Thérèse	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic St-Eustache	Motocyclette	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic St-Eustache	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic St-Hyacinthe	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic St-Jean-Chrysostome	Motocyclette	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Tecnic St-Jean-Chrysostome	Automobile	Succursale	Chaudière-Appalaches
École de conduite Tecnic St-Jovite	Motocyclette	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic St-Jovite	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic St-Sauveur	Motocyclette	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic St-Sauveur	Automobile	Succursale	Laurentides
École de conduite Tecnic Terrebonne	Motocyclette	Succursale	Lanaudière
École de conduite Tecnic Terrebonne	Automobile	Succursale	Lanaudière
Ecole de conduite Tecnic Trois-Rivieres	Motocyclette	Succursale	Mauricie-Bois-Francs
Ecole de conduite Tecnic Trois-Rivieres	Automobile	Succursale	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Tecnic Trois-Rivières Ouest	Automobile	Succursale	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Tecnic Val-Bélair	Automobile	Succursale	La capitale nationale
École de conduite Tecnic Valleyfield	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Tecnic Varennes	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnic Vaudreuil - 9057-0417 Québec Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Tecnic Victoriaville	Automobile	Siège social	Centre-du-Québec
École de conduite Tecnic Vimont	Automobile	Succursale	Laval
École de conduite Tecnic Wemotaci	Automobile	Point de service	Mauricie
École de conduite Tecnoconduite	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Tecnoconduite inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Tizi	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite TOP HAND	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Transit	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Transit Mont-Royal	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Transit Plamondon	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Transit Roxboro	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Unique	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Vachon et Ste-Marie	Automobile	Siège social	Chaudière-Appalaches
École de conduite Valcartier Inc.	Automobile	Siège social	La capitale nationale
École de conduite Valcartier Inc. - Parcours (Ancienne-Loretteville)	Automobile	Succursale	
École de conduite Valcartier Inc. - Parcours (Loretteville)	Automobile	Succursale	La capitale nationale
École de conduite Vision 2001	Automobile	Siège social	Bas-Saint-Laurent
École de conduite Vision 2001 (Cabano)	Automobile	Succursale	Bas-Saint-Laurent
École de conduite Vision Enr.	Motocyclette	Siège social	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Vision Enr.	Automobile	Siège social	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Vision Enr. (La Tuque)	Automobile	Succursale	Mauricie-Bois-Francs
École de conduite Vision Plus	Automobile	Siège social	Laval
École de conduite Vlad - Montréal 9257-6297 Québec Inc.	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Vlad Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
École de conduite Winner	Automobile	Siège social	Montréal

Nom de l'école	Type de cours	Type d'établissement	Région
École de conduite Y. Lauzon	Motocyclette	Succursale	Montréal
École de conduite Y. Lauzon	Automobile	Succursale	Montréal
École de conduite Y. Lauzon	Motocyclette	Siège social	Montréal
École de conduite Y. Lauzon	Automobile	Siège social	Montréal
École de moto Sur 2 roues	Motocyclette	Siège social	Estrie
École Des Routiers Pro-Cam du Québec	Automobile	Succursale	Outaouais
École Des Routiers Pro-Cam du Québec	Automobile	Siège social	Outaouais
École Pro Conduite St-Constant	Automobile	Siège social	Montréal
École Pro Conduite St-Constant	Motocyclette	Siège social	Montréal
EDC Access inc.	Automobile	Succursale	Montréal
Ehsan Driving School Inc	Automobile	Siège social	Montréal
EXCEL-CONDUITE	Automobile	Siège social	Montréal
Igor Express Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
Institut de Conduite Trans Canada	Automobile	Siège social	Montréal
Institut de Conduite Trans Canada Vaudreuil-Dorion	Automobile	Siège social	Montréal
Institut de Conduite TRANS-CANADA Montréal	Automobile	Siège social	Montréal
Institut de conduite Trans-Québec Châteauguay	Automobile	Siège social	Montréal
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec	Automobile	Siège social	La capitale nationale
J.P.F. Formation professionnelle 2000 Inc.	Motocyclette	Succursale	Laurentides
J.P.F. Formation professionnelle 2000 Inc.	Automobile	Succursale	Laurentides
J.P.F. Formation professionnelle 2000 Inc.	Automobile	Succursale	Laurentides
J.P.F. Formation professionnelle 2000 Inc.	Motocyclette	Siège social	Laurentides
J.P.F. Formation professionnelle 2000 Inc.	Automobile	Siège social	Laurentides
Janet ConduiPro	Motocyclette	Siège social	Outaouais
Janet ConduiPro	Automobile	Siège social	Outaouais
Jean Auto-École	Automobile	Siège social	Montréal
L'École de conduite l'Intersection 2003	Automobile	Siège social	Abitibi-Témiscamingue
L'école de pilotage Matane Inc.	Automobile	Siège social	Bas-Saint-Laurent
L'École de Pilotage Moto Rivière-du-Loup	Motocyclette	Succursale	Bas-Saint-Laurent
L'École de Pilotage Rivière-du-Loup	Motocyclette	Succursale	Bas-Saint-Laurent
L'École de Pilotage Rivière-du-Loup	Automobile	Succursale	Bas-Saint-Laurent
L'École de Pilotage Rivière-du-Loup	Motocyclette	Siège social	Bas-Saint-Laurent
L'École de Pilotage Rivière-du-Loup	Automobile	Siège social	Bas-Saint-Laurent
Le Conducteur	Automobile	Siège social	Laval
Les affaires étudiantes du Cégep de Jonquière	Automobile	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Les entreprises Top Driving School	Automobile	Siège social	Montréal
Ligue Automobile de Montréal (Mtl City Motor League)	Automobile	Succursale	Montréal
Ligue Automobile de Montréal (Mtl City Motor League)	Automobile	Succursale	Montréal
Ligue Automobile de Montréal (Mtl City Motor League)	Automobile	Siège social	Montréal
Ligue automobile de West Island	Automobile	Siège social	Montréal
Major' Route	Automobile	Siège social	Montréal
Morty's Driving School (Dollard-des-Ormeaux)	Motocyclette	Succursale	Montréal
Morty's Driving School (Dollard-des-Ormeaux)	Automobile	Succursale	Montréal
MTL-PRO Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
Nasr Driving School	Automobile	Siège social	Montréal
Noël école de conduite	Automobile	Siège social	Montréal
Option Roussillon	Automobile	Succursale	Montréal
Option Saint-Jean-sur-Richelieu	Automobile	Succursale	Montréal
Option Saint-Jean-sur-Richelieu	Motocyclette	Succursale	Montréal
Planète Conduite Inc.	Automobile	Siège social	Montréal
Québec au Volant	Automobile	Succursale	Laval
Québec au Volant	Automobile	Siège social	Montréal
Real Driving School	Automobile	Siège social	Montréal
SAFA Inc.	Automobile	Siège social	Montréal

Nom de l'école	Type de cours	Type d'établissement	Région
Taauchiiwaatin Point de service Eastmain	Automobile	Point de service	Nord-du-Québec
Tecnic Bergeronnes	Automobile	Succursale	Côte-Nord
Tecnic Brome Missisquoi	Automobile	Succursale	Montérégie
Tecnic Côte-des-Neiges	Automobile	Siège social	Montréal
Tecnic Forestville	Automobile	Succursale	Côte-Nord
Tecnic Lac-Mégantic	Automobile	Siège social	Estrie
Tecnic Napierville	Automobile	Succursale	Montérégie
Tecnic Saguenay Centre - 2414-0402 Québec Inc.	Motocyclette	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Tecnic Saguenay Centre - 2414-0402 Québec Inc.	Automobile	Siège social	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Tecnic St-Jean-sur-Richelieu	Motocyclette	Siège social	Montérégie
Tecnic St-Jean-sur-Richelieu	Automobile	Siège social	Montérégie
Tecnic Vieux St-Jean	Automobile	Succursale	Montérégie
Wendys driving school (Kirkland)	Automobile	Siège social	Montréal
Wendys driving school (L'Île-Perrot)	Automobile	Succursale	Montérégie
Wendys driving school (Pointe-Claire)	Automobile	Succursale	Montréal
Wendys driving school (St Lazare)	Automobile	Succursale	Montérégie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 140

Titre

Bilan du programme « Permis de conduire Plus » : nombre de permis totaux délivrés pour chaque année financière depuis la mise en œuvre de la mesure, coûts totaux et ventilés, nombre de demandes en cours. État de situation pour ceux qui détiennent toujours un permis.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

2014

Nombre de permis Plus en circulation au 31 décembre 2014 : 76 303

Revenus	327 000 \$
Dépenses	463 000 \$
Déficit	(136 000 \$)

En 2013, la SAAQ a pris la décision de cesser la production du permis Plus.

Le permis Plus a pris fin le 30 septembre 2014

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 141

Titre

Bilan de l'implantation des radars-photos et caméras aux feux rouges. Fournir les coûts et les recettes pour chaque année financière depuis la mise en œuvre de la mesure et l'état des appels d'offres en cours pour l'implantation de nouveaux appareils.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- Un nouvel appel d'offres pour l'achat et l'entretien de 37 appareils a été publié le 2 juin 2014. À la date de fermeture, le 30 septembre 2014, quatre soumissions ont été reçues. Le contrat d'acquisition et d'entretien a été octroyé à la firme CGI-Néolect le 24 mars 2015. Ces appareils pourraient entrer en service sur le réseau routier québécois à l'automne 2015.
- En matière de comportements observés, les résultats sont hautement positifs. En effet, aux endroits où sont utilisés les appareils de contrôle automatisé (ACA), on observe une diminution des grands excès de vitesse de plus de 99%; une diminution de la vitesse moyenne de 17 % à proximité des cinémomètres photographiques fixes; une diminution des passages interdits aux feux rouges d'environ 80%. En ce qui concerne la réduction des accidents, aux endroits où sont utilisés les ACA, une comparaison des données enregistrées avant l'installation des ACA (2005 à 2007) et depuis leur installation (2010 à 2012) montre une diminution de 59 % près des cinémomètres photographiques fixes, de 41 % près des systèmes de surveillance aux feux rouges et de 26 % près des cinémomètres photographiques mobiles.
- Résultats financiers du Fonds de la sécurité routière :

	Du 1er avril au 31 décembre 2014 (en milliers de \$)
Recettes	17,86 M\$
Dépenses	8,12 M\$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 144

Titre

Concernant les projets de télématique :

- a) détails et état d'avancement du projet pilote concernant l'installation de modules GPS dans les véhicules ;
- b) sommes investies dans le projet et effectifs dédiés pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016 ;
- c) liste et copie de toute étude, rapport, avis ou autre concernant l'installation de modules GPS dans les voitures ;
- d) détails des travaux et réflexions en cours visant à rendre le projet pilote permanent;
- e) description et état d'avancement de tout autre projet d'utilisation de la télématique.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La SAAQ a fait connaître son intention de réfléchir au potentiel de la télématique en sécurité routière.

La réflexion est en cours.

La SAAQ prévoit en faire connaître les résultats d'ici la fin 2015 – début 2016.

Aucune somme d'argent n'a encore été investie dans le projet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 148

Titre

État de situation des négociations et contrats concernant la cession des ports par le gouvernement fédéral.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le programme de cession des ports de Transports Canada (TC) s'est terminé le 31 mars 2014. TC a alors informé le Ministère et ses partenaires du milieu que l'ensemble des discussions entourant les projets de cession sont donc interrompues, le temps qu'un nouveau programme permettant de financer les compensations accompagnant ces transferts soit mis en place. TC n'a toujours pas fait d'annonce concernant ce nouveau programme.

Aucune installation n'a donc été transférée par TC à des organisations du milieu en 2014-2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 149

Titre

Concernant le renouvellement de la flotte des traversiers:

- a) État de situation de la flotte (nombre de traversiers, valeur actualisée, année de construction et de mise à niveau, durée de vie prévue de chacun des bateaux);
- b) État de situation des travaux pour chaque navire ;
- c) État de situation des appels d'offres;
- d) Liste détaillée des dépenses et/ou des contrats octroyés pour l'achat ou la rénovation des traversiers pour chaque année financière depuis 2010, ventilé par traversier et par trajet. Prévisions pour 2015-2016;
- e) État d'avancement des travaux pour les projets de remplacement des navires Camille-Marcoux, Lucien-L. et Radisson. Indiquer l'échéancier et les coûts initiaux et l'échéancier et les coûts actualisés.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

a) État de situation de la flotte

	Valeur de Remplacement	Construction	Mise à niveau	Durée de vie
1 Alphonse-Desjardins	65 000 000 \$	1971	2003	50-60 ans
2 Lomer-Gouin	65 000 000 \$	1971	2003	50-60 ans
3 Camille-Marcoux	120 000 000 \$	1974	-	50 ans
4 Radisson	50 000 000 \$	1954	-	60 ans
5 Lucien-L.	50 000 000 \$	1967	-	50 ans
6 Armand-Imbeault	70 000 000 \$	1980	-	50-60 ans
7 Jos-Deschênes	70 000 000 \$	1980	-	50-60 ans
8 Grue-des-îles	45 000 000 \$	1980	2011	50 ans
9 Joseph-Savard	60 000 000 \$	1985	-	40-50 ans
10 Catherine-Legardeur	60 000 000 \$	1985	-	40-50 ans
11 Félix-Antoine-Savard	80 000 000 \$	1997	-	40-50 ans
12 Ivan Quinn	8 000 000 \$	2009	-	40-50 ans
13 Mécatina II	1 000 000 \$	1989	2010	40 ans
14 Eaux-scintillantes	500 000 \$	1989	2012	40 ans
15 Royal Sea 23	250 000 \$	1987	2011	40 ans
16 Esprit-de-Pakuashipi	3 000 000 \$	2012	-	15-20 ans
17 Peter-Fraser	12 000 000 \$	2013	-	40-50 ans
18 Hydroglisseur	250 000 \$	2013	-	15-20 ans

b) et c) État de situation des travaux et des appels d'offres

Nouveau navire à Matane

Investissements au 31 décembre 2014 : 113 985 100 \$
Contrat accordé pour la construction : 148 000 000 \$

État des travaux

Conception fonctionnelle : août 2012 à octobre 2014

Information technique pour production : mars 2013 à juillet 2014

Construction : Septembre 2012 à mars 2015

Nouveaux navires de Tadoussac

Investissements au 31 décembre 2014 : 72 440 500 \$
Contrat accordé pour la construction : 125 000 000 \$

État des travaux

Conception fonctionnelle : Mai 2013 à mars 2015

Modélisation 3D : Juin 2013 à septembre 2014

Construction : Mai 2013 à fin 2015

d) État de situation de la flotte

Investissements pour la construction de navires

	Matane	Tadoussac
2009-2010	668 045 \$	239 910 \$
2010-2011	2 379 406 \$	2 958 795 \$
2011-2012	877 659 \$	610 832 \$
2012-2013	15 876 104 \$	604 354 \$
2013-2014	62 110 903 \$	34 969 069 \$
Avril à décembre 2014	32 072 983 \$	33 057 540 \$
Au 31-12-2014	<u>113 985 100 \$</u>	<u>72 440 500 \$</u>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 150

Titre

État d'avancement du projet d'implantation de pôles logistiques:

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour ;
- d) état d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet et de la préparation des plans et devis ;
- e) bilan des sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016 ;
- f) nature de la participation du Fonds de solidarité FTQ et liste des rencontres avec le Fonds concernant le développement de projets de pôles logistiques.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Cette question ne relève pas du ministère des Transports. Elle doit être répondue par le Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime du ministère du Conseil exécutif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 151

Titre

État d'avancement du projet de 90 M\$ visant à reconfigurer le terminal de croisières au port de Québec :

- a) échéancier prévu et détaillé des travaux et de la réalisation du projet ;
- b) estimation initiale et actualisée (la plus récente) des coûts;
- c) liste et copie de toute étude (incluant les études d'opportunité et de besoins), analyse, rapport ou autre réalisée ou commandée par le ministère à ce jour;
- d) état de situation de la passerelle au-dessus du bassin Louise et indiquer si cela fait partie ou non du projet;
- e) prévisions d'investissements pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Cette question ne relève pas du ministère des Transports. Elle doit être répondue par le Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime du ministère du Conseil exécutif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 153

Titre

Sommes investies en 2014-2015 pour la faisabilité de la voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic.

- a) État de situation du projet et de l'avancement des travaux;
- b) liste détaillée des contrats octroyés jusqu'à présent;
- c) Nombre et détails des reports concernant le dépôt des appels d'offres et état de situation des appels d'offres;
- d) Échéancier prévu et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

L'étude de faisabilité pour la voie de contournement est en cours sous la responsabilité de la Ville de Lac-Mégantic. Cette étude est financée conjointement par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral.

Pour le gouvernement du Québec, l'ensemble du dossier de Lac-Mégantic est coordonné par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le ministère des Transports assure un soutien technique à la Ville au besoin.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 155

Titre

Copie du Plan d'immobilisations initial 2009-2023 de la Société et du Plan d'immobilisations actualisé pour 2014-2015. Fournir l'état d'avancement pour chaque projet.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le plan d'immobilisation de 2009-2023 intégrait 19 projets pour un montant total de 585,2 M\$. Les plus importants projets de ce plan étaient pour la construction de 4 navires (Matane, Tadoussac et Île Verte), les adaptations des quais et autres infrastructures terrestres s'y rapportant et la rénovation du quai de Rivière-du-Loup. Le total estimé de ces projets était de 463 M\$.

En 2014-2015, les 15 projets en cours totalisent 560,7 M\$; principalement pour les constructions des navires et l'aménagement des infrastructures terrestres des traverses de Matane et de Tadoussac qui totalisent 435 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 156

Titre

État de situation du projet de réfection de divers embarcadères pour la traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- a) Les travaux au quai de Matane et de Baie-Comeau devraient se terminer à l'été 2015.
- b) Un coût total de 45 M\$ est prévu pour ce projet.
- e) Les investissements en date du 31 mars 2015 sont estimés à 28,5 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 157

Titre

État de situation du projet de réfection de divers embarcadères pour la traverse de Sorel :

- a) état d'avancement du projet;
- b) estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- c) liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour;
- d) échéancier des travaux (par phase);
- e) sommes investies en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- a) Le projet en est à sa phase initiale.
- b) Le budget total est de 40 M\$.
- c) Rien à ce jour.
- d) L'échéancier sera établi en 2015-2016 (afin de tenir compte de l'avancement de la construction des navires de Tadoussac).
- e) Les investissements au 31 mars 2015 seront inférieurs à 20 000\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 158

Titre

Liste des compagnies dont le permis de transport a été révoqué par la CTQ pour chaque année financière depuis 2010 par catégorie de permis. Raisons de ces révocations.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La Commission a révoqué 9 permis de transport en 2014-2015. Voici le nom des compagnies dont le permis a été révoqué :

1- 9067-6966 Québec Inc. Transport par abonnement

Le transporteur n'a pas fourni pendant au moins 30 jours les services autorisés par son permis (article 40.3 de la *Loi sur les transports*).

2- 9067-6966 Québec Inc. Transport des élèves

Le transporteur n'a pas fourni pendant au moins 30 jours les services autorisés par son permis (article 40.3 de la *Loi sur les transports*).

3- Autocars Acadien SEC Transport nolisé (2 permis)

Le transporteur n'a pas fourni pendant au moins 30 jours les services autorisés par son permis (article 40.3 de la *Loi sur les transports*).

4- Azimut Aventure Inc. Transport par abonnement (2 permis)

Le transporteur n'a pas fourni pendant au moins 30 jours les services autorisés par son permis (article 40.3 de la *Loi sur les transports*).

5- Dupont Industries Inc. Location d'autobus

Le transporteur n'a pas fourni pendant au moins 30 jours les services autorisés par son permis (article 40.3 de la *Loi sur les transports*).

6- Évolution Transport 2000 Inc. Transport par abonnement

Le transporteur n'a pas fourni pendant au moins 30 jours les services autorisés par son permis (article 40.3 de la *Loi sur les transports*).

7- Taxi Doyon 2005 Inc. Transport par abonnement

Le transporteur n'a pas fourni pendant au moins 30 jours les services autorisés par son permis (article 40.3 de la *Loi sur les transports*).